

SAGUENAYENSIA

La revue d'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Volume 37, No 2
avril-juin 1995



Merci à nos généreux donateurs

Membres honoraires

Mgr Jean-Guy Couture
 Mgr Marius Paré
 Mgr René Bélanger
 M. Robert Bergeron
 M^c Marcel Claveau
 Rév. Père Laurent Tremblay, o.m.i.
 Société d'électrolyse et de chimie
 Alcan Ltée

Membres à vie (500\$ et plus)

M. Jean-Maurice Coulombe
 M. Maurice Ouellette
 M. Jean-J. Truchon
 M. Paul-André Bergeron, C.A.
 M. Georges-H. Perron
 Mme Esther Villeneuve-Fréchette
 M. Gérard Gaudreault
 M. Rosario Desbiens
 M. Roger Larouche
 M. Paul-E. Lemieux
 Mme Gertrude Tremblay
 Dr Jean-Charles Claveau
 M. René Tremblay
 M. Réal Lévesque
 M. Jean-Hugues Tremblay
 Mme Annette S. Fortin
 M^c Claude Gauthier
 M. Pierre-Eugène Laberge
 M. Louis-Henri Harvey
 Caisse populaire de Chicoutimi
 Scierie Saguenay
 Mme Antoine Gauthier
 M. Bernard Pelletier
 M. Patrick Lapointe
 M. Paul Murdock
 M. Gilles Rinfret
 M. Gérard Tremblay
 M. Roger Larouche
 Abbé Jean-Paul Vincent
 Dr Richard Harvey

Membres corporatifs (1 000\$ et plus)

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée (1985)
 Soeurs du Bon-Pasteur (1986)
 Ville de Jonquière (1986)
 Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés (1986)
 Fédération des caisses populaires Desjardins-Métabetchouan (1987)
 Commission scolaire de Chicoutimi (1986)
 Ville de Saint-Félicien (1987)
 Entreprise d'électricité Grimard Inc. (1988)
 Caisse populaire de Kénogami (1988)
 Fondation Thomas-Léon Tremblay (1989)
 Raoul Blackburn Ltée (1971) (1989)
 Ville de Roberval (1989)
 Ville de Dolbeau (1989)
 M. Jean-Paul Tremblay (1989)
 Les Augustines de la Miséricorde de Jésus-Jonquière (1989)
 Ville de La Baie (1990)
 M. Gilles Tremblay (Syndic) (1990)
 M. Gilbert Gravel (1990)
 M. Jacques Tardif (1992)
 Fondation Mathew Ralph Kane (1992)
 Fondation Asselin (1993)
 Compagnie Impériale Esso (1993)
 Ville de Chicoutimi (1993)
 Le Groupe Riverin (1993)
 Monastère des Augustines de la Miséricorde de Jésus (1994)

Membres bienfaiteurs (50\$ à 499\$)

M. Benoît Dumont
 Mme Michelle Harvey
 Mme Marcelle Pannunzio
 M. Laurent Gobeil
 Dr Jean Mathieu
 Dr Yves Savard
 Dr François Tremblay
 Mme Rachel Bergeron
 Mme Laurette Angers
 M. Aimé Gagné
 M. Rémy Roussel

Mme Marie Dharmalingan
 M. Alayn-C. Larouche
 Cabinet du recteur (UQAC)
 Dr Louis Bélanger
 M. Jean Lacasse
 M. J.-Henri Bouchard
 M. Desmond Hudson
 M. Christian Allard
 M. Jacques Chouinard
 M. Louis-Georges Boivin
 Mme Jeannine Dufour
 M. Fernand Gagnon

Membres de soutiens (25\$ à 49\$)

M. Gérard Villeneuve
 Dr Armand Gagnon
 Rév. Frères Maristes
 Dr Raymond Garant
 Dr Claire Saint-Pierre
 M. Louis Gauthier
 M. Réginald Lavoie
 M. Fernand Gravel
 Mme Raymonde Legault
 M. Benjamin Blackburn
 Mme Geneviève Talbot
 M. François Gilbert
 M. C.-A. Gauthier
 M. Joseph Patoine
 M. J.-A. Tremblay
 Dr Guy Bouchard
 Mme Jeanne B. Grenon

M. Jean Gagnon, C.A.
 Mme Jacqueline L.-Demers
 M. Raoul Bastarache
 Mme Jeannine Tardif-Hébert
 M. Claude Potvin
 U.P.A. Saguenay-Lac-Saint-Jean
 Mme Denise Boily
 Mme Jacqueline Beaulieu
 Tony Price
 M. Marcel LeBlanc
 M. Laurent-Yves Simard
 Mme Hélène Savard-Jacob
 Mme Lauretta Paradis
 M. Jacques Lambert
 Mme Marthe Delisle
 M. Paul Desbiens
 M. Roger Côté

M. Claude Turcotte, pharmacien
 M. Bernard Angers
 M. Ulric Blackburn
 Mme Antoinette Brassard
 Mme Olivette L. Babin
 M. Joseph Gravel
 M. Gilles Tremblay
 Mme Elisabeth Murdock
 M. Alyre Martin
 M. Charles E. Tremblay
 M. Paul-Emile Carrier
 M. Claude Bergeron
 M. Claude Gagné
 M. Thomas Donohue
 M. Raymond Lessard
 Rév. Père Albert Dumont

La Société historique du Saguenay tient également à remercier ceux et celles qui donnent des montants moindres. Cependant, lorsque ces montants sont de 15\$ ou 20\$, nous fournissons un reçu pour usage fiscal.

Saguenayensia

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Fondée en 1959 par Mgr Victor Tremblay
Volume 37, numéro 2, avril-juin 1995

La revue *Saguenayensia* est publiée trimestriellement par la Société Historique du Saguenay, 930 Jacques-Cartier Est, C.P. 456, Chicoutimi, G7H 5C8. Tél.: 549-2805. Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus. Port de retour garanti. Envoi de publication—Enregistrement no OR49.

La revue *Saguenayensia* est répertoriée dans la *Revue d'histoire de l'Amérique Française* et dans *Canadian Historical Review*.

La direction de *Saguenayensia* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte. Les articles parus dans *Saguenayensia* ne peuvent être reproduits, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la Société historique du Saguenay. La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Le service d'archives de la Société historique du Saguenay est agréé par le ministère de la Culture du Québec depuis le 14 septembre 1990.

Dépôt légal:
3^e trimestre 1995
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0581-295X

Tarif d'abonnement:
Canada: 25\$
Autres Pays: 30\$
Le numéro: 6,25\$

Couverture: Parc des Laurentides, au niveau de la rivière Jacques-Cartier.
En médaillon: François-Xavier Perreault, agronome et explorateur.
Source: ANQC, collection de la SHS.



cartons #A52 et 9333

Sommaire

- 2 **Éditorial**
- 3 **Étude sur la croissance générée par le chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean (1871-1921)**
par Richard Leclerc
- 11 **Les origines des Dufour**
par Jean-Paul Dufour
- 15 **De Québec au Lac-Saint-Jean en 1863**
par Marcel Leblanc
- 24 **Les aléas d'une histoire de famille**
par Laurent Gobeil
- 30 **Mon cheminement linguistique**
par Aimé Gagné

Chroniques

Comptes rendus: 40

En bref: 42

Notes de recherches: 43

La Fondation Monseigneur-Victor-Tremblay Inc. Conseil d'administration

M^e Marcel CLAVEAU, président
M. Gilbert GRAVEL, 1^{er} vice-président
M. Eddy LALANCETTE, 2^e vice-président
M. Charles TREMBLAY, trésorier
M. Roland BÉLANGER, secrétaire
M. Pierre BERGERON, directeur

M. Jean-Claude BEAULIEU, directeur
M. Jean GAGNON, directeur
M. Jean LAFLAMME, directeur
M. Benoît LALANCETTE, directeur
M. Paul-E. LEMIEUX, directeur
M. Georges-Henri PERRON, directeur

Comité de l'édition

Directeur:

Roland Bélanger

Secrétaire:

Eric Tremblay

Membres:

Roland Bélanger, Dany Côté, Rina Fradette, Édith Gagné, Jérôme Gagnon, Erik Langevin, Evode Pelletier, Eric Tremblay, Gervais Tremblay

Collaborateurs extérieurs:

Sylvain Gaudreault, Université Laval
Jean-François Hébert, Université Laval

Révision des textes et épreuves:

Roland Bélanger, Marc Gingras, René Laberge, Raymond Lemieux

Conception graphique et montage:

Mike R. Villeneuve

Publicité:

Roland Bélanger.

Impression:

Imprimerie Commerciale Coop, Chicoutimi

La Société historique du Saguenay

Conseil d'administration:

M. Paul-E. Lemieux, président
M. Réal Lévesque, 1^{er} vice-président
M. Alex Tremblay, 2^e vice-président
M. Rosaire Villeneuve, secrétaire
Mme Céline Beaulieu, directrice
M. Gaston Allard, directeur
M. Richard Bolduc, directeur
M. Jacques Chouinard C.A., directeur
M. Bertrand Simard, directeur

Conseillers:

Dolbeau: M. Joseph-A. Perron
Hébertville: Mme Annette Fortin
Métabetchouan: M. Denis Marcoux
Normandin: M. Gérard Bélanger
Roberval: Mme France Guay
Saint-Félicien: Mme Gemma Lepage
Shipshaw: M. J.-M. Coulombe

Archiviste:

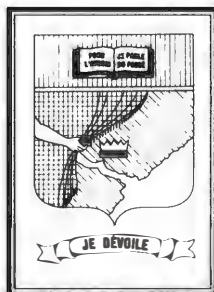
Roland Bélanger

Archiviste adjoint:

Eric Tremblay

Personnel bénévole:

M. Albert Larouche



Éditorial

Les gagnants de notre tirage

Plusieurs membres de notre société d'histoire régionale ont participé à notre premier tirage et nous les remercions infiniment. Il s'agit là d'une nouvelle source de revenus appelée à contribuer au financement de notre organisme. Cela s'inscrit dans la nécessité de viser le plus possible à l'autofinancement, eu égard au contexte économique actuel et aux coupures exercées sur nos budgets par les restrictions budgétaires de nos gouvernements.

Notre loterie consistait à offrir cinq prix de mille dollars (1000\$) chacun et à procéder au tirage, parmi les billets vendus, des cinq billets gagnants lors de notre assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le 26 avril dernier.

Voici les cinq gagnants:

Billet no 0097	M. Pierre Dallaire de Chicoutimi
Billet no 0217	Le Deauville de Chicoutimi
Billet no 0361	Mlle Francine Tremblay de Chicoutimi
Billet no 1829	M. Jacques Coulu de Falardeau
Billet no 2269	M. Louis Gauthier de Chicoutimi

Nouveaux membres

Depuis toujours, l'appui de nos membres a manifestement été exceptionnel. Aujourd'hui, il se traduit notamment par un don supplémentaire à la cotisation et par une participation à nos activités bénéfiques. Nous remercions bien chaleureusement celles et ceux qui nous apportent leur soutien financier. Dans le contexte actuel, cet apport nous est devenu nécessaire.

D'autre part, le nombre des membres de la Société historique du Saguenay et des abonnés à la revue Saguenayensia demeure stable depuis de nombreuses années, soit aux alentours de 650. Inlassablement, les nouvelles adhésions se substituent aux désaffections, celles-ci étant principalement causées par les décès, l'âge (incapacité financière et incapacité visuelle) ou le désintéressement. Pourtant, il nous faudrait au moins MILLE membres pour devenir plus à l'aise.

Dans le but de nous permettre d'atteindre cet objectif, nous faisons encore appel à vous. Car si chacun de vous nous amenait un nouveau membre, notre but serait atteint.

Vous trouverez donc à l'intérieur de la revue un dépliant vous donnant tous les renseignements nécessaires et dans lequel se trouve une formule d'adhésion.

Merci de votre précieuse collaboration et recevez l'expression de notre gratitude la plus vive.

Roland Bélanger
Pour le Conseil d'administration

Étude sur la croissance générée par le chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean (1871-1921)

par Richard Leclerc, Ph.D

Au cours de la période 1871-1921, la structure économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean est orientée vers des activités du secteur primaire. Cependant, à l'aube du XX^e siècle et dans les années subséquentes, le secteur secondaire accapare une place de plus en plus importante. Au coeur de cette économie, l'agro-forestier occupe une place de choix en raison des richesses naturelles dont est pourvu ce territoire. Ces ressources, tirées de la terre, constituent une condition géographique fondamentale propre au territoire. Toutefois, l'absence de moyens de transport efficaces retarde leur mise en valeur pendant plusieurs années. Le développement économique régional s'accélère avec le chemin de fer Québec et du Lac St-Jean (QLSJ), dont la mise en place privilégie l'introduction de méthodes favorisant la production à grande échelle dans des secteurs qui sont reconnus traditionnellement pour leur faible productivité. Cela est devenu nécessaire avec la demande croissante en produits agricoles et forestiers. Le rail a pour conséquence de réorganiser et de vivifier les échanges économiques interrégionaux entre les régions desservies par le QLSJ et l'extérieur, tout en octroyant une plus-value à la production et aux biens-fonds des territoires traversés, satisfaisant ainsi les ambitions des promoteurs ferroviaires.

Le transport sur rail s'avère particulièrement adapté pour exporter des marchandises vers les grands marchés, sachant que ce mode permet de les déplacer sur de grandes distances dans un temps réduit et tout au long de l'année. Toutefois, les tarifs imposés par le QLSJ étant substantiellement élevés, tandis que la marge de profits sur la vente de matières premières non transformées est réduite, les agricul-

teurs et les industriels de la région doivent se tourner vers des produits expédiés ayant une valeur ajoutée bonifiée en vue de rentabiliser leurs opérations.

Le chemin de fer favorise la métamorphose de la structure économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il entraîne l'addition, au processus de production primaire ayant prévalu jusqu'à l'apparition de ce mode de transport, des étapes de transformations additionnelles accomplies localement, lesquelles n'existent que de façon artisanale ou étaient dévolues avant aux entreprises de la ville de Québec. Par exemple, à l'état brut, le blé ne possède qu'une faible valeur marchande mais, à l'intérieur d'un wagon, il occupe plusieurs mètres carrés, ce qui ne s'avère pas rentable pour l'expéditeur qui doit payer des tarifs élevés établis en fonction de la superficie occupée. Afin d'annihiler ses pertes et de maximiser son profit, il sera tenté de transformer son blé en farine pour maximiser les bénéfices qu'il peut en tirer, tout en réduisant l'espace requis au sein d'un wagon. Ceux qui n'effectuent pas ce virage en se cantonnant dans la transformation sommaire des ressources du pays voient leurs coûts de production augmenter et sont condamnés à la faillite:

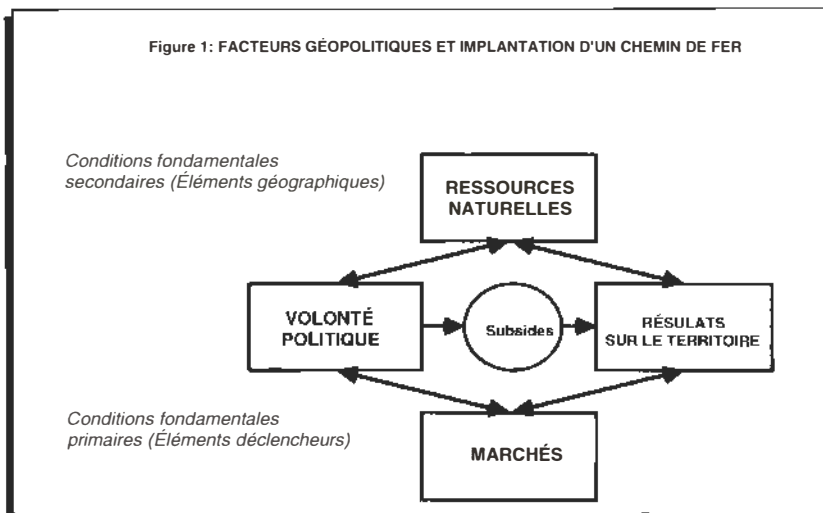
Un moulin à scie tourne à Saint-Gédéon; le colonel B.A Scott, un des promoteurs du chemin de fer, installe à Roberval, près de l'embouchure de l'Ouïatchouaniche, une grande scierie qui occupe jusqu'à 300 hommes. Mais ces usines étaient beaucoup plus mal placées pour l'exportation que celles du Saguenay; les expéditions par voie ferrée sont très onéreuses; la scie-

rie Scott se ruine et ferme en 1910. [...] La construction de la voie ferrée galvanise pour un temps les activités; mais le chemin de fer, avec ses tarifs, ne pouvait rajeunir efficacement le sciage. C'est alors qu'apparut un nouveau type d'utilisation du bois, la fabrication de la pâte à papier, la pulpe.¹

Cette réalité, qui sera analysée dans cet article, constitue une démonstration indéniable que le chemin de fer modifie la structure économique traditionnelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean en introduisant, dans quelques secteurs, des techniques de production industrielle, lesquelles sont essentielles en vue d'assurer la croissance régionale qui, désormais, sera liée intimement aux exigences venues de l'extérieur. Toutefois, ce moyen de transport n'a pas «bâti» de toutes pièces ce développement par sa seule présence. La mise en service d'une telle infrastructure repose sur certaines conditions fondamentales préalables (p. ex. présence d'un marché externe). À l'opposé, sans service ferroviaire, ces conditions ne peuvent être valorisées et comblées. Au début du XX^e siècle, le Haut-Saguenay par rapport au Lac-Saint-Jean est favorisé par l'industrialisation parce qu'il détient des avantages géographiques supérieurs, comme la présence d'un énorme potentiel hydraulique, facteur permettant d'y accueillir plusieurs manufactures, grandes consommatrices d'énergie électrique.

Dans cette démarche, des facteurs géopolitiques assurent ou annihilent l'éventuel succès d'un chemin de fer (figure 1). En tant qu'instrument, le rail constitue la courroie de transmis-

Figure 1: FACTEURS GÉOPOLITIQUES ET IMPLANTATION D'UN CHEMIN DE FER



sion permettant d'octroyer un essor à un territoire privilégié par l'abondance de facteurs géographiques monnayables sur les marchés nationaux et internationaux, mais où l'isolement constitue un handicap sérieux à l'exploitation de ces ressources.

Dans un premier temps, des conditions géographiques fondamentales, telles que la présence de richesses naturelles ou de facteurs biophysiques favorables, doivent figurer en bonne place suivant les ambitions investies par les développeurs de territoires. Dans le cas du Québec et du Lac-St-Jean, la colonisation et l'exploitation d'un bassin potentiel immense de production de denrées alimentaires ainsi que de bois sont leur convoitise. Les comtés de Portneuf et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont favorisés par des milliers d'hectares de terres possédant un bon potentiel agricole, ainsi que d'un couvert forestier abondant. Ces avantages stratégiques constituent des atouts indéniables qui motivent les entrepreneurs à construire la voie ferrée translaurentienne.

Toutefois, ces seules conditions ne sont pas garantes du succès d'une telle entreprise. La seule présence de ces facteurs n'est pas suffisante, il faut des éléments décisionnels beaucoup plus puissants. Un élément déclencheur de première importance, qui constitue la condition fondamentale primaire, doit être présent, c'est-à-dire la détermination politique et sociétale de désenclaver la région et d'y construire un chemin de fer. La mise en valeur des dispositions géographiques inhérentes à un territoire repose sur la volonté des

parlementaires québécois et canadiens qui détiennent les leviers de ce développement. Le chemin de fer Québec et du Lac St-Jean, comme la plupart des petites compagnies ferroviaires nord-américaines de l'époque, ne disposent pas des ressources financières qui leur permettraient d'amortir intégralement, par des capitaux privés, les frais de construction de leur infrastructure. L'aide généreuse des gouvernements est alors ardemment réclamée.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean profite, à partir de la fin du XIX^e siècle, d'une série d'événements issus de l'environnement national et mondial qui façonne son essor et motive les gouvernants à débloquer les fonds nécessaires pour la concrétisation du projet. Cette conjoncture, alliée à l'apport du chemin de fer, favorise l'exportation des matières premières dont certaines sont transformées dans la région. Ce dernier processus, surtout perceptible dans l'industrie laitière, est appuyé par de multiples innovations technologiques qui bouleversent les techniques de fabrication jusque-là en usage, concourant ainsi aux nouvelles exigences imposées par le transport sur rail.

L'urbanisation des nations de l'Amérique du Nord et de l'Europe appuie une augmentation de la demande pour des biens agricoles. Le marché mondial étant en expansion, la bourgeoisie québécoise, ayant exprimé à de nombreuses reprises sa volonté de participer et de récolter les fruits de ce défi, supporte ardemment l'ouverture de ce grenier qui doit concourir à la concrétisation de leurs ambitions géopolitiques et géo-économiques.

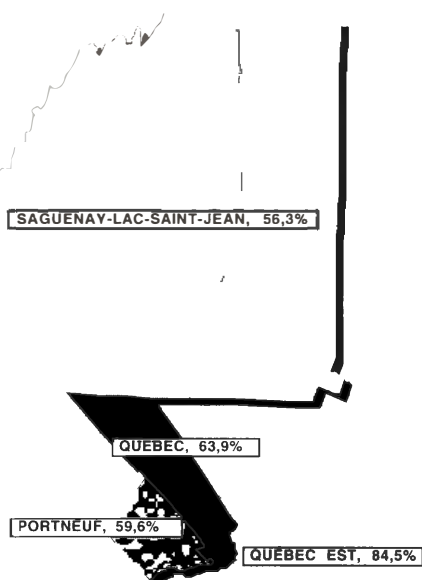
L'essor du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'étant fondé sur l'agro-forestier, il n'est pas étonnant que c'est autour de ce secteur que gravitera l'étude de cas. L'analyse portera sur six variables principales, lesquelles seront établies à partir des données tirées des recensements du Canada et des statistiques annuelles publiées par le ministère canadien des Chemins de fer et Canaux.

L'affectation du sol: Les cultures

Pour l'ensemble de la période, les agriculteurs jeannois et saguenayens pratiquent une agriculture de type mixte, laquelle est de moins en moins orientée vers la rencontre des seuls besoins de subsistance familiale au profit de la satisfaction d'une demande générée par les centres urbains régionaux, nationaux, ainsi que par certains marchés internationaux comme la Grande-Bretagne. Tout en répondant aux attentes locales, les excédents de production de plus en plus fréquents, par suite de l'amélioration des techniques agricoles, sont destinés au circuit commercial. Les terres du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont consacrées à la culture des plantes fourragères qui servent notamment à nourrir le bétail ainsi qu'aux cultures maraîchères (p. ex. pommes de terre). Dans un contexte où l'agriculture s'adapte aux mécanismes des prix, fondements du capitalisme, cette activité fait miroiter des revenus intéressants et amène plusieurs colons à s'y intéresser plutôt qu'à dépendre uniquement des chantiers forestiers.

Entre 1881 et 1921, l'ensemble des superficies vouées aux récoltes progresse de façon très rapide au Saguenay-Lac-Saint-Jean tandis que, dans les comtés de Portneuf, Québec et Québec-Est, la croissance est plutôt modérée. L'avoine et la pomme de terre s'accommodant des conditions biophysiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il n'est pas étonnant de constater que ce sont ces cultures qui s'y développent. L'avoine connaît une progression forte dans la région, comparativement aux autres comtés où la tendance enregistrée est plus faible. De 1891 à 1901, ce mouvement se poursuit mais d'une manière moins fulgurante, alors qu'au cours de la décennie suivante, une chute importante est relevée, la-

Figure 2: RATIO VACHES LAITIÈRES/BOVINS PAR RÉGIONS DE RECENSEMENT, 1901



Echelle 1: 3 200 000

Source: Recensement du Canada.

quelle est suivie par une nouvelle remontée durant la décennie 1920.

Les espaces cultivés consacrés à la pomme de terre sont très stables tout au cours de ces cinquante années, à l'exception de la décennie 1911, où une augmentation notoire est enregistrée. Peu de pommes de terre étant exportées, elles servent surtout à combler la consommation locale.

Quant au foin, la situation qui prévaut est très différente. Depuis 1871, une popularité sans cesse grandissante est relevée dans tous les comtés traversés par le rail. Cette croissance coïncide avec la conversion de l'agriculture vers l'élevage des animaux. La plante fourragère, qui constitue une excellente source alimentaire pour les animaux de la ferme, occupe une superficie de plus en plus importante. Toutefois, l'apport de ces cultures au

produit régional brut occupe un rôle de plus en plus secondaire, sachant que l'industrie laitière devient rapidement la base de l'économie agricole régionale et québécoise. En 1901, 47,9% des fermes produisent du lait destiné au circuit commercial; ceci démontre les progrès rapides effectués par ce secteur en quelques années.

Cette transformation s'avère nécessaire sachant que la qualité des sols et le climat handicapent une saine compétition d'égal à égal avec l'ouest canadien ou avec les maraîchers des basses-terres du Saint-Laurent où les taux de productivité pour la culture du blé sont supérieurs². Ainsi, la concurrence féroce menée par les producteurs céréaliers des provinces de l'intérieur alliée à une politique tarifaire du QLSJ, mal adaptée aux caractéristiques du blé, contribue au déclin rapide des superficies qui lui sont consacrées.

Toutefois, le Saguenay-Lac-Saint-Jean demeure un important producteur de blé par rapport aux autres régions dont la courbe est descendante. Nonobstant, depuis 1881 et malgré les pointes de 1911 et 1921, la production pour la période 1881-1921 repose sur une variation globalement négative, consacrant à long terme le déclin de cette culture au profit d'activités plus rentables pour les fermiers.

Dans les premiers temps de la colonisation, le blé assure aux familles rurales le pain quotidien. Avec le nouvel ordre économique de spécialisation des régions, en fonction de leur potentiel optimal qui s'impose progressivement à la fin du XIX^e siècle, les agriculteurs saguenayens et jeannois doivent réorienter l'utilisation de leurs champs en optant pour des activités qui maximiseraient le potentiel de leur ferme. Le choix de quelques activités gagnantes, au détriment d'une approche éparse et à long terme inféconde plus arrimée à l'autosuffisance alimentaire du ménage, devient graduellement la règle dans la région, principalement dans le rayon d'influence du QLSJ.

Le cheptel

Avec la culture, la production animale occupe une place de choix dans les activités agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dès 1873, la baisse des prix des fruits et légumes, ajoutée à une demande en progression pour la production bovine et les produits laitiers, favorise une réorientation de la vocation de plusieurs entreprises agricoles québécoises³.

Cette conversion est soutenue par des organismes à vocation agricole publics et privés, comme la Société d'industrie laitière de la province de Québec, créée en mai 1882 par une loi de l'Assemblée législative. S'appuyant sur la demande croissante des marchés pour les produits laitiers, la Société y voit une occasion idéale pour donner une impulsion nouvelle à un secteur à bout de souffle. Une telle initiative devait favoriser une augmentation des revenus des agriculteurs dans le dessein qu'ils puissent surpasser le seuil de la subsistance et persister dans ce secteur. De plus, cette nouvelle approche tablant sur l'élevage a l'atout de

rendre les cultivateurs moins dépendants des contraintes pédologiques et climatiques qu'imposent certains sols aux cultures. L'industrie laitière confère une stabilité de revenus dans un pays où les conditions biophysiques ont une influence déterminante sur le rendement des cultures.

Parmi les types d'élevage, la vaille prédomine partout tandis que les bêtes à cornes, en majorité composées de vaches laitières, sont en progression en se situant au second rang parmi le cheptel. La production laitière constituant une des assises majeures de l'économie agricole de la région et du Québec, il n'est pas étonnant de constater que, pour la période de référence, la plupart des bovins sont des vaches laitières, le reste étant constitué des bêtes destinées à la boucherie.

La nouvelle prospérité des agriculteurs québécois repose désormais sur la vente du lait. L'analyse du ratio vaches laitières/bovins fournit un indice particulièrement intéressant quant à l'impact du transport ferroviaire dans ce secteur. De l'étude de ces chiffres, il ressort clairement que, plus une région est située à proximité d'un lieu de commercialisation, plus ce rapport est élevé (figure 2). Le comté de Québec-Est en constitue un exemple frappant. En 1901, son ratio est le plus important enregistré parmi les territoires traversés par le QLSJ, soit 84,5%.

Liang (1982) en arrive à un constat identique dans une étude sur le développement ferroviaire en Chine et son influence sur l'essor de l'agriculture au cours des années 1875 à 1935⁴. Le géographe a relevé l'existence d'une forte adéquation entre la localisation d'une ferme, son niveau de production pour des denrées destinées au circuit commercial et la distance à parcourir pour atteindre les marchés.

Avant l'ouverture du chemin de fer, la part du Saguenay-Lac-Saint-Jean (47,2%) est inférieure à la situation prévalant dans les comtés de Portneuf (50,6% en 1871 et 50,9% en 1881) et Québec (63% en 1871 et 66,7% en 1881). A partir du recensement de 1891, un changement majeur est relevé découlant directement de la mise en opération du chemin de fer. L'accès au marché de la ville de Québec donne une puissante impulsion à l'industrie

laitière jannoise et saguenayenne. En une seule décennie, le nombre de vaches laitières gagne une part de 10,2%, sur l'ensemble des bovins présents dans la région. Le même phénomène ressort dans le comté de Portneuf avec une progression de 8,7%. Toutefois, au cours des trois premières décennies du XX^e siècle, les ratios relevés fléchissent malgré une progression du cheptel, en raison d'une saturation des marchés intérieurs et extérieurs, principalement pour les produits fromagers.

Le mouton est particulièrement apprécié chez les agriculteurs de l'époque. La mise en service du QLSJ n'a pas pour effet d'influencer immédiatement la croissance du cheptel. Entre 1881 et 1891, on relève une légère diminution de 0,87% du nombre de moutons gardés sur les fermes. Les trois décennies suivantes sont marquées par une augmentation de 124,2% du cheptel, tandis que le nombre de bêtes destinées à l'abattage a crû de 268,2%. A une seule exception, soit en 1891, pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, une majorité de moutons sont vendus pour la boucherie. Dans les autres années, les agriculteurs préfèrent en tirer de la laine destinée à la confection de vêtements. La popularité de cet animal est imputable à l'avantage qu'il détient de pouvoir se nourrir des herbages trouvés dans les pâturages. De plus, il ne requiert guère de soins particuliers, tandis que son pelage est très apprécié au sein de la population pour la confection de vêtements.

Quant au porc, il occupe une place importante à l'intérieur des exploitations agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tandis que le cheval ferme la marche à l'intérieur du cheptel. Davantage utilisé comme outil de travail, le cheval est peu prisé comme viande de boucherie chez les consommateurs québécois. Sa croissance est faible et il sera remplacé progressivement par le tracteur au début du XX^e siècle.

Les entreprises agricoles

En parallèle avec l'extension de l'oekoumène et la croissance démographique, le nombre de fermes augmente d'une façon régulière à partir de 1871. Jusqu'en 1891, le QLSJ appuyant ce processus, les entreprises

agricoles connaissent une progression régulière. Dans la dernière décennie du XIX^e siècle, une stabilisation du nombre de fermes survient. Après 1901 au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et dix ans plus tard dans les comtés de Portneuf et de Québec, ces régions, comme dans l'ensemble de l'état québécois, subissent une décroissance à ce chapitre, laquelle est accompagnée par une augmentation de la dimension moyenne des exploitations et des espaces dévolus à la culture.

Le secteur agricole n'est pas épargné par le vent de restructuration économique qui souffle sur l'Amérique du Nord. Ce mouvement est imputable à l'abandon des activités agricoles par des milliers de citoyens désabusés par la vie terrienne, peu rémunérée pour le dur labeur quotidien. Ces personnes furent attirées par les salaires mirobolants offerts par les usines situées dans les grands centres industriels. Bien qu'il réside en milieu urbain, le Québécois n'arrête pas pour autant de consommer des biens agricoles. Au contraire, à partir de 1911, malgré la baisse du nombre de fermes dont la plupart assurent la subsistance quotidienne des familles rurales, la demande pour ces produits continue à progresser. Les agriculteurs qui ont décidé de demeurer dans le métier n'hésitent pas à s'agrandir en rachetant les terres abandonnées par leurs anciens occupants devenus citadins. Leur objectif est d'orienter l'entreprise terrienne vers une agriculture de marché plutôt que vivrière. Ainsi, ils veulent répondre aux changements qui s'annoncent à l'horizon en accroissant la superficie de leur exploitation, ce qui permet de réaliser des économies d'échelles, devenant ainsi plus compétitifs et productifs.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la dimension moyenne des fermes passe de 109 acres en 1871 à 132 acres en 1901, tandis que l'espace moyen consacré à la culture augmente de 76,9%. Les données désagrégées de 1911 et 1921 offrent l'occasion de départager la situation prévalant dans chacune de ces régions. Au Saguenay, les exploitations agricoles sont plus grandes que dans les comtés frères et que dans l'ensemble de la nation. Cet indicateur démontre que les propriétaires ont été fortement influencés par les possibilités de débouchés qu'offre désormais le chemin de fer. Au Lac-Saint-Jean,

c'est plutôt une agriculture de subsistance qui se développe dans le contexte du vaste mouvement de colonisation qui anime alors le Québec.

Par rapport à l'ensemble des régions agricoles du Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean fit des progrès rapides en quelques années, grâce notamment à la voie ferrée. La dimension moyenne cultivée sur les fermes de la région dépasse, dès 1901, la moyenne nationale. La croissance du cheptel commande plus d'espace pour le pâturage, tandis que l'alimentation quotidienne des animaux exige plus de surface consacrée à la culture des plantes fourragères.

L'agriculture n'échappe pas au processus d'industrialisation qui déferle sur le Québec. Ce secteur, en raison de la demande croissante et des innovations technologiques, doit adopter de nouvelles avenues de production, dans le dessein de s'adapter aux exigences commerciales des marchés de masse. L'analyse des données, pour la période 1881-1891, démontre que l'arrivée annoncée du chemin de fer au Saguenay-Lac-Saint-Jean a déjà amorcé ce processus de restructuration.

De l'ensemble des biens de la ferme, le lait et ses dérivés ainsi que les oeufs occupent tout au long de la période, dans tous les comtés de référence, une position de choix en constante évolution. La tonte des moutons se taille aussi une place intéressante sachant que la laine est recherchée par les familles rurales afin de pourvoir à l'habillement de ses membres. Toutefois, la quantité de laine tondue au Saguenay-Lac-Saint-Jean fléchira à partir du début du XX^e siècle, suivant un phénomène semblable observé quelques années avant dans le comté de Portneuf. Le chemin de fer donnant désormais accès à des biens de consommation moins coûteux, par suite de l'abaissement des frais de transport, les habitants du pays, disposant de revenus plus imposants tirés de la vente de leurs produits agricoles, s'en remettent désormais à des vêtements confectionnés en manufactures.

Quant aux produits tirés de la forêt, ils constituent un revenu d'appoint intéressant pour les agriculteurs, tout en leur offrant une source de chauffage très économique.

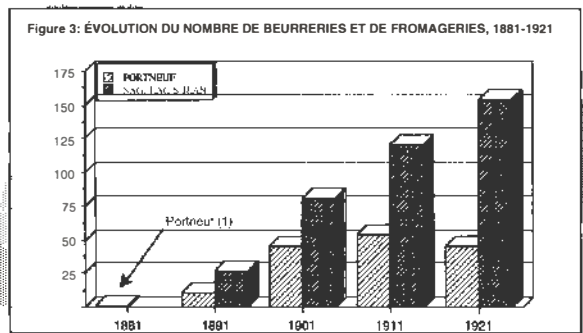
Les établissements manufacturiers

Durant cette période, le secteur secondaire occupe une faible part de l'activité économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Portneuf. Dans le domaine agricole, peu d'entreprises de transformation sont créées, ce qui signifie qu'une part non négligeable des produits de la ferme et du bétail est exportée à l'état brut ou vivant vers les grands centres. La seule dérogation à cette règle se rencontre dans l'industrie laitière. Dans la région, plusieurs fromageries et beurreries transforment la matière première en diverses denrées prêtes à la commercialisation. Au Lac-Saint-Jean, le chemin de fer a un impact immédiat sur cette industrie comme le souligne Vien (1954):

Le premier effet du chemin de fer, dans ce domaine, fut l'avènement de l'industrie laitière. Au printemps 1887, le Réveil du Saguenay annonça l'établissement de deux fabriques de fromage au Lac-Saint-Jean, grâce à des subventions obtenues par le député St-Hilaire: une dans sa paroisse, à Saint-Prime, l'autre à Roberval.⁵

Cette industrie constitue à partir de la décennie 1880 un secteur de première transformation fort dynamique, dont la croissance est essentiellement appuyée par l'accès aux marchés. Au recensement de 1881, il n'existe dans les comtés du Saguenay-Lac-Saint-Jean aucune fromagerie et beurrerie. Une décennie plus tard, il y a 27 fromageries dans la région. Dans les années suivantes, d'autres fromageries, les premières beurreries et des entreprises laitières mixtes voient le jour au fur et à mesure que la demande sur les marchés extérieurs augmente. Alors que la majorité des beurreries est localisée dans le comté de Portneuf, les fromageries, ainsi que les manufactures produisant simultanément ces denrées, sont concentrées au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le chemin de fer donne une impulsion vivifiante, sachant que le nombre des établissements voués à ces activités connaît une croissance fulgurante (figure 3). Les données de 1901 révèlent l'importance de l'industrie laitière



re au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sachant qu'elle constitue 63,3% de l'ensemble des manufactures établies dans ces comtés. Dans Portneuf, elles occupent un rôle prépondérant, mais dans une proportion moindre (48,4%).

Dans Québec-Est, sur la totalité des 182 établissements dénombrés, aucun n'oeuvre dans ce domaine, illustrant le caractère résolument urbain et industriel de ce comté.

Ce processus ne s'est pas effectué naturellement et uniquement grâce à l'appui logistique du transport ferroviaire. Il est appuyé par des innovations technologiques qui révolutionnent et appuient la naissance de dizaines d'usines vouées à la transformation commerciale du lait.

L'apparition des wagons frigorifiques à la fin du XIX^e siècle révolutionne le transport des denrées périssables. Ils modifient sensiblement le rayon d'exportation des laiteries qui s'accroît sensiblement, en permettant de transporter sur de grandes distances et à de faibles coûts ces produits jadis destinés à une aire géographique relativement restreinte.

Les moulins à farine, qui connaissent une croissance soutenue jusqu'en 1890, sont confrontés par la suite à une instabilité importante. Au cours de la décennie 1891, leur nombre se réduit dramatiquement, alors que dans les années 1901, ils récupèrent une part de ce qu'ils ont perdu, sans toutefois atteindre le sommet de 1890. D'une part, le déplacement de la production du blé vers l'ouest affecte leur compétitivité en augmentant leurs frais de transport, tandis que les promesses de l'industrie laitière favorisent l'essor de ce secteur plus rémunérateur et mieux adapté aux caractéristiques géographiques des comtés de Portneuf et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Malgré l'importance du secteur agricole, l'industrie forestière constitue l'activité motrice qui permet d'assurer le démarrage de l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pendant de nombreuses années, elle fournit aux colons un revenu d'appoint fort important que leurs terres ne peuvent leur offrir, notamment durant l'hiver. Dans les premières années de la colonisation, les entreprises forestières se bornent à couper le bois et à l'expédier vers les grands centres industriels nord-américains et britanniques. Toutefois, pour favoriser la transformation de la matière première sur le territoire québécois, le gouvernement impose, au début du XX^e siècle, une interdiction sur l'exportation de bois brut. Cette mesure a également pour objectif de prévenir la rupture appréhendée du stock forestier en raison de la coupe de milliers d'hectares par des entreprises alimentant le marché britannique.

En harmonie avec cette restriction et avec l'ouverture du QLSJ, des usines de première et de seconde transformation (p. ex. fabrication de portes et fenêtres) apparaissent sur le territoire, lesquelles se localisent stratégiquement à proximité de la voie ferrée. L'usine de pâte et de papier de Chicoutimi, fondée par Julien Édouard Alfred Dubuc en 1897, et les scieries qui se sont installées dans la région, se situent dans cette trame.

Comptant sur un accès facile aux grands centres, ces entrepreneurs peuvent se permettre de transformer sur place la matière première, sachant que les coûts en seraient d'autant réduits. Le réseau hydrographique régional constitue un facteur géographique primordial qui facilite l'approvisionnement des usines de transformation en

billots de bois coupés dans l'arrière-pays. De plus, la présence au Haut-Saguenay de chutes au débit impressionnant offre un potentiel immense pour la production d'électricité si recherchée par les industriels. Ce facteur, allié à une demande croissante des États-Unis pour du papier journal, sont à la source de l'industrialisation rapide de ce coin de pays.

Le nombre de producteurs de billots connaît, avec l'arrivée du rail et la construction des premières usines de pâtes à papier, un essor fulgurant entre 1891 et 1911. Le QLSJ aura un effet d'attraction sur la localisation des sites de coupe⁶. Ce lien intime qui fera du chemin de fer un puissant outil de développement forestier n'est pas l'aboutissement d'événements fortuits, sachant que des industriels du bois siègent au conseil d'administration de la compagnie ferroviaire.

Dans le comté de Portneuf, l'augmentation est également importante mais dans une proportion moindre que dans la région soeur, avatagée par des caractéristiques géographiques indéniabiles, qui n'attendent qu'à être exploitées. Quant aux établissements se spécialisant dans le bois de construction et la pulpe de bois, les statistiques pour la période 1871-1921 démontrent que ce secteur est lié étroitement aux cycles économiques internationaux. De plus, une tragédie comme le grand feu de 1870, qui affecte le stock forestier du Saguenay-Lac-Saint-Jean, diminue d'une manière dramatique les approvisionnements sur lesquels peuvent compter les usines locales. La construction du QLSJ, et le boom de colonisation qui s'ensuit, favorisent l'expansion du nombre de ces entreprises.

Grâce aux ressources forestières de l'arrière-pays, elles amorcent une nouvelle croissance entre 1881 et 1891, tandis qu'une baisse de la demande entraîne une chute de leur nombre dans la décennie suivante. Une reprise se dessine entre 1901 et 1911. Les données recueillies permettent de constater que, dans ce domaine, le Saguenay-Lac-Saint-Jean détient une longueur d'avance sur le comté de Portneuf.

Finalement, les producteurs de papier qui se regroupent dans le comté de Portneuf, plus précisément à La Tuque, connaissent une existence mouvementée, ballottés par l'environnement mondial. Toutefois, malgré le fait que les recensements démontrent une évolution en dents de scie, globalement pour la période, la croissance est positive (figure 4).

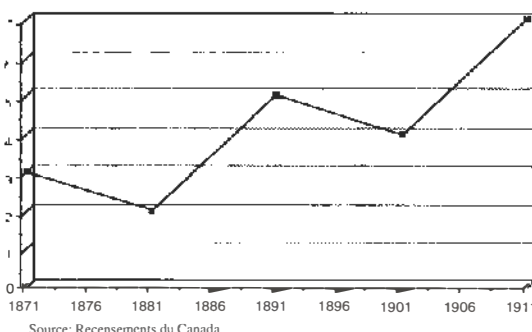
Le produit intérieur brut et les mouvements de marchandises

Suivant les chargements transitant sur le chemin de fer Québec et du Lac-St-Jean, l'entreprise a acquis du matériel roulant permettant de répondre aux exigences de sa clientèle. L'examen des types de wagons utilisés au cours de ces quatre décennies fournit un indice précieux. Chaque sorte de wagon est destinée à un usage particulier, un profil sommaire du trafic entrant et sortant des voies propriétés du QLSJ peut être esquissé.

Entre 1881 et 1895, les wagons plats qui servent d'abord au transport du matériel de construction de la voie puis à l'exportation des produits forestiers, dominant largement le parc de matériel roulant de la compagnie ferroviaire. Cependant, la situation se modifie en six ans, alors que les wagons couverts et à bestiaux surpassent les premiers, en ce début de siècle. Ces données constituent de solides indications quant aux types, ainsi qu'à l'évolution des biens transportés sur le chemin de fer. Les produits fabriqués importés par les résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean, étant en croissance, il devint évident pour les administrateurs du QLSJ qu'il faut réévaluer la composition du parc ferroviaire afin de s'adapter aux nouvelles réalités des flux de circulation. La fermeture de plusieurs scieries, dont celles de Roberval, est ressentie au niveau du parc des wagons, ce qui entraîne une modification importante de sa composition.

Ce bref exposé sur la composition du parc de matériel roulant du QLSJ étant effectué, il faut maintenant corroborer par le biais de statistiques officielles la tendance appréhendée. Aussi surprenant que cela puisse paraître, les revenus tirés de l'exploitation du domaine forestier des fermes est minime et stagnant pour le comté de Portneuf, tandis qu'au Saguenay-

Figure 4: ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PAPETIERS (PORTNEUF), 1871-1911



Lac-Saint-Jean, il est en recul dans l'ancien comté de Chicoutimi entre 1901 à 1911. Pour l'agriculteur, le bois ne constitue qu'un revenu d'appoint. Globalement, pour l'ensemble de ces comtés, malgré les variations dues à la santé économique de la nation et aux contraintes naturelles (p. ex. sécheresses), l'évolution des revenus agricoles croît régulièrement entre 1871 et 1921. Un tel constat est applicable aux trois comtés agricoles de référence.

La part du bétail vendu et les produits du cheptel croissent d'une façon importante, essentiellement en raison des produits laitiers qui constituent plus de 70% des dérivés tirés des vaches laitières. Cette évolution est le résultat du mouvement intensif de commercialisation prôné par le gouvernement et par les organismes voués à la promotion d'une agriculture animée d'un esprit entrepreneurial, organisée en fonction de la demande des marchés. Ordonnée autour de l'industrie laitière, il n'est donc pas étonnant de constater que la vente du cheptel, notamment celle des bêtes à cornes, stagne au profit des produits des animaux.

Parmi les productions de la ferme, les grandes cultures que sont le foin, le blé, l'avoine et les pommes de terre ont toujours constitué pour les cultivateurs la source la plus importante de leurs revenus, tandis que les légumes et les fruits s'approprient une part négligeable par rapport au reste. En concordance, l'étude des mouvements des marchandises sur le QLSJ démontre qu'entre 1911 et 1914, données disponibles pour ces deux seules années, les fruits et légumes occupent moins de dix pour cent du tonnage total des produits agricoles transportés, comparativement à la farine qui, de tout temps, a dominé le trafic.

Malgré le faible tonnage des fruits et légumes, ceux-ci sont les seuls produits de la ferme à détenir un solde largement positif sur les importations, ce qui n'est pas le cas pour le grain, la farine, le foin et le tabac, où le chemin de fer constitue un instrument influent d'importation. Quant aux produits des animaux, un phénomène inverse est enregistré qui démontre que les régions traversées par le rail se spécialisèrent dans l'élevage du cheptel, activité mieux adaptée à leurs caractéristiques biophysiques. Dans l'ensemble, cette dernière sphère est largement exporta-

trice contrairement aux produits agricoles où les territoires desservis par la voie ferrée sont déficitaires par rapport aux autres régions, sachant qu'ils importent plus de 60% de leurs produits dans ce secteur.

Dans le domaine des produits des animaux, hormis les denrées transformées provenant des marchands de provisions, le secteur est exportateur. Les volailles, le gibier et les poissons remportent la palme. Le trafic transporté est totalement exportateur. Quant au bétail, la situation est plus confuse sachant qu'en 1911 un quart de ce trafic est issu et produit dans les régions traversées, tandis que trois ans plus tard ce chiffre s'élève à 94,5%. Les exigences d'autosuffisance alimentaire du pays, à l'aube de la Première Guerre, expliquent sans aucun doute cette variation prodigieuse qui contribue à perpétuer la place dominante du bétail au sein du trafic des produits animaux.

Depuis l'inauguration du QLSJ, l'or vert a toujours prédominé dans la balance des expéditions, à l'exception de 1905, alors que les biens manufacturés prirent le dessus. Cet affaiblissement est lié au recul important des expéditions forestières brutes, imputable à la restructuration de l'industrie où le secteur des pâtes et papiers en émergence, favorise une transformation régionale de la matière première, plutôt qu'à distance des centres de coupes. À la lumière des ambitions investies par les actionnaires de la compagnie, il n'est pas étonnant de constater que les produits de la forêt sont ceux qui détiennent le plus fort ratio exportateur des marchandises transitant sur le chemin de fer, soit respectivement 73,4% et 81,9%, pour les années 1911 et 1914. En parallèle, 74,2% et 80,2% de la totalité des biens exportés par la voie ferrée sont constitués de bois.

Les biens manufacturés forment indéniablement un secteur où le Saguenay-Lac-Saint-Jean est très importateur. Cet indicateur illustre une économie résolument dominée et orientée vers le secteur primaire qui exporte quelques ressources demandées par les grands centres, tandis que ces derniers s'affairent à y écouler leurs biens finis. Ce processus d'échanges a pour conséquence de subordonner le Sague-

nay-Lac-Saint-Jean à l'avant-pays qui contrôle le commerce.

Le trafic des marchandises venant des manufactures atteste que la presque totalité est issue de l'extérieur du QLSJ, alors que la transformation régionale demeure marginale. Cela démontre indéniablement que les comtés agricoles desservis par le rail ont développé une dépendance à l'égard des biens de consommation importés, tandis qu'ils fournissent aux grands centres urbains les matières premières essentielles à leur prospérité, qui après leur transformation sont réexpédiées avec une valeur ajoutée au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au début du XX^e siècle, le géographe Raoul Blanchard dresse le constat suivant:

Les ventes manquent [...] de variété. La plus fréquente, celle qu'on trouve dans toutes les paroisses sans exception, c'est le fromage [...]; l'exportation du beurre est plus rare et moins considérable. Le deuxième article, c'est la vente d'animaux sur pied, boeuf, veau, agneau et surtout porc; le porc gras est une des rares spécialités du lac Saint-Jean. Un contingent de cette viande est également expédié en grande quantité vers Montréal, de même que les volailles, qu'une dizaine de paroisses du bord Sud du lac vendent chaque année à raison d'une douzaine de wagons. Le long du haut Saguenay, il se vend un peu de pommes de terre vers les marchés locaux, mais seules les terres sableuses du Nord-Ouest et les paroisses du calcaire sont en état d'en expédier vers le Sud par chemin de fer.⁷

Ces données apportent un éclairage nouveau. Elles démontrent que la région d'influence du QLSJ, hormis les produits des animaux et de la forêt, augmente sa sujétion à l'égard de certains biens agricoles et manufacturés. L'analyse des mouvements de marchandises offre une chance unique pour mieux assimiler l'état et le statut qu'occupe le Saguenay-Lac-Saint-Jean dans la structure géo-économique québécoise.

Le chemin de fer seconde l'importation de plusieurs denrées alimentaires semi-finies ou finies, telles le blé venu de l'Ouest canadien, que les territoires

à l'étude ne parviennent pas à produire à des coûts compétitifs, dès lors que la région est mise en compétition en raison de son désenclavement et de son intégration au circuit commercial nord-américain. Ce mouvement favorise la spécialisation au détriment d'une production jadis diversifiée, où le critère de productivité et de rentabilité économique est marginalisé. Ainsi, des produits comme le grain, le foin et ceux de la minoterie sont importés en majorité de l'extérieur à cause du faible rendement des terres. Ces bouleversements eurent des effets à moyen terme sur les habitudes des colons. De plus en plus, les familles, naguère autosuffisantes, doivent importer certains biens de consommation. Cela ne déplâit guère aux commerçants en gros de la ville de Québec qui voient leurs exportations augmenter en quelques années.

Sachant que les comtés de Portneuf et du Saguenay-Lac-Saint-Jean exportent massivement des ressources naturelles à l'état brut, la faiblesse du secteur secondaire de la fabrication s'explique aisément. Les investisseurs préférèrent établir leurs manufactures à proximité de leurs marchés afin d'abaisser les coûts de transport.

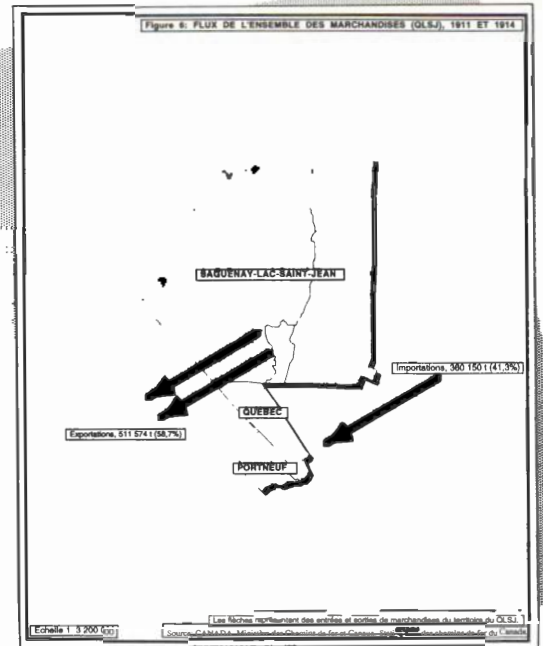
Le tonnage transporté entre 1882 et 1914 démontre une évolution positive (figure 5). De 1882 à 1898, la progression du tonnage est constante, alors qu'entre 1898 et 1901 et avec le début de la Première Guerre mondiale, cette ascendance sera rapide après une phase de ralentissement ayant eu lieu au cours de la décennie 1900. Suivant les données publiées en 1911 et 1914, le QLSJ génère un trafic exportateur, respectivement de 53,8% et 61,6%, en croissance, en raison de la situation politique prévalant à l'échelle internationale. Toutefois, comme l'illustre la figure 6, l'analyse sectorielle démontre des variations dans la balance des échanges ferroviaires. Il en émerge un constat clair. Les comtés de Portneuf et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont très exportateurs en produits n'ayant subi aucune transformation. Par ailleurs, le trafic issu de l'extérieur de ces territoires est composé surtout de biens ayant acquis une plus-value, démontrant que ces régions doivent importer massivement des produits manufacturés.

L'étude détaillée des mouvements des marchandises révèle une information intéressante qui peut laisser planer des doutes quant au lien existant entre l'essor de l'agriculture que connaît la région et la présence du chemin de fer qui offre un accès aux marchés extérieurs. Ces statistiques indiquent au premier abord qu'en terme de tonnage, les produits forestiers comptent comme étant les premiers utilisateurs du QLSJ, alors que toujours, suivant cet indice, l'industrie agricole ne l'utilise que marginalement.

Dans un premier temps, il faut préciser que la prépondérance du bois n'est pas étonnante, car certains actionnaires de la compagnie sont également propriétaires d'entreprises forestières. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que le bois et ses produits dérivés sont plus denses que les produits agricoles, ce qui affecte du même coup toutes comparaisons. Toutefois, ces relevés démontrent l'importance que représente le trafic créé par l'industrie forestière pour le transporteur, ce qui diverge du discours officiel des gestionnaires du chemin de fer qui invoquent le rôle primordial que leur infrastructure jouerait dans l'accès aux marchés agricoles.

Comme le mentionne Séguin, la grille tarifaire du QLSJ et «l'éloignement [demeuraient] toujours un obstacle majeur à [...] l'épanouissement [de l'agriculture]»⁸, ce qui n'empêche pas l'émergence de quelques spécialités régionales fortement exportatrices comme l'industrie laitière. Malgré ces faits, il ne faut pas sous-estimer la demande locale de ces denrées, générée par la croissance démographique qui a pour conséquence d'absorber une part de cette production.

Pour conclure, il demeure que les statistiques fédérales dénotent une tendance. La vocation colonisatrice et agricole du chemin de fer a été utilisée comme prétexte par les entrepreneurs ferroviaires et industriels, afin d'obtenir l'aval des gouvernements et du clergé, facilitant l'ouverture de la région en vue de l'exploitation forestière suivant les intérêts économiques des actionnaires de l'entreprise.



- 1 BLANCHARD, Raoul (1935) *L'Est du Canada français: Province de Québec: tome II* Montréal: Beauchemin, pp. 90-91.
- 2 RYAN, William (1966) *The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914)*. Québec: Presses de l'Université Laval, p. 43.
- 3 TOUPIN, Gustave (1943) La production animale.-In: Minville, Esdras (Dir.) *Études sur notre milieu: l'agriculture*. Montréal: Fides, p. 202.
- 4 LIANG, Ernest (1982) *China: Railways and Agricultural Development 1875-1935*. Chicago: University of Chicago, Département de géographie, p. 142.
- 5 VIEN, Rossel (1955) *Histoire de Roberval: coeur du Lac Saint-Jean*. Roberval: Société historique du Saguenay, p. 125.
- 6 BOUCHARD, Russell (1988) *Le Pays du Lac-Saint-Jean*. Chicoutimi: Russell Bouchard, p. 131.
- 7 BLANCHARD, Raoul (1935) *Op.cit.*, p. 131.
- 8 SÉGUIN, Normand (1977) *La conquête du sol au 19e siècle*. Sillery: Boréal Express, p. 68.

Les origines des Dufour

par

Jean-Paul Dufour

Le nom

La signification du nom Dufour est assez facile à imaginer: elle se réfère sûrement à l'usage du fourneau que certains artisans tels les boulangers, les potiers ou les forgerons utilisaient pour leur travail. Ce nom peut aussi faire allusion à l'emploi de préposé à l'entretien du «four banal» ou encore à sa construction.

Ce patronyme est encore très répandu en France; il s'en trouve surtout beaucoup en Charente et en Bourgogne. En septembre 1994, nous avons même passé des heures agréables chez Claude Dufour de La Ferté-Imbault en Sologne, dont les parents étaient originaires de la Picardie.

Huit Dufour en Amérique

Au moins huit ancêtres de ce nom vinrent en Amérique.

Vers 1754, en Arkansas, *Jean Dufour dit Brain d'Amour* épousa Marie-Philippe De Coux. Leur descendance prit racine en Louisiane (Pointe-Coupée, Les Avoyelles, Plaucheville, Nouvelle-Orléans, etc.).

En Nouvelle-France, le patronyme s'est implanté à la fin du 17^e siècle et au début du 18^e. Quatre de ces Dufour ne semblent pas avoir laissé de descendance connue:

Alfred, le dernier arrivé, était originaire de Calais en Picardie. Il a épousé Béatrice Carpentier en 1904 à Montréal; son petit-fils, Georges, a marié Germaine Fournier à Saint-Hyacinthe en 1947. Nous ne savons pas s'il existe des descendants à cette lignée.

Jean-Baptiste, originaire du Havre, a épousé Marie-Jeanne Paquet à Québec le 19 août 1738; ce couple n'a pas de descendance connue.

Quant à *Jean-Baptiste Dufour dit Montpellier*, il venait de Nîmes en Languedoc et prit ainsi le surnom «Montpellier». Marié deux fois à Lavallrie, en 1760 et 1763, il n'a pas de descendants connus.

Quatre Dufour laissent des descendants

Pierre, fils de Michel Dufour et d'Hélène Neveu, était citoyen d'Arras en Artois. À son mariage avec Geneviève Guignard, (Notre-Dame de Montréal, 1er juin 1722), il se donne le surnom «*Latour*». Sa descendance habite la grande région métropolitaine et se répand jusqu'à la fin du 19^e siècle. Puis, nous ne trouvons plus de descendants! Le surnom *Latour* a pris petit à petit l'espace du patronyme original et ainsi les lignées doivent être répertoriées sous ce «nouveau nom». Le travail reste à faire!

Un autre *Pierre* Dufour, celui-là venant de Saint-Malo en Bretagne, s'est donné le surnom «*Bonvivant*». Il devint le conjoint de Charlotte Gloria à Ville-Marie, le 17 juin 1737. Un de ses fils s'est marié à Détroit en 1770. Sa descendance s'est répandue dans la région de Montréal et de Châteauguay. Il s'en trouve en Ontario, à Amhurstburg. Cette lignée est difficile à répertorier.

De Lergueux, ou Leugney, en Franche-Comté, diocèse de Besançon, nous est arrivé *Claude* Dufour. Après avoir épousé Madeleine Leroux à Lachine,

le 11 janvier 1734, il semble avoir voulu s'établir sur la Seigneurie de Soulanges, où il avait d'abord obtenu une concession. C'est finalement sur l'Île Jésus, puis dans la région de Saint-Eustache et de Terrebonne que ses descendants allèrent prendre racine. Au 19^e siècle, on les trouve comme pionniers et défricheurs dans la région actuelle de Mont-Laurier, jusqu'en Abitibi.

Les descendants de Claude et Madeleine Leroux sont assez nombreux aujourd'hui. André Dufour, actuellement délégué à la Maison du Québec à Paris, appartient à cette lignée, de même que Mme Claire Dufour-Gosselin de Lévis, Mme Lucille Dufour-Jacques de Ville Saint-Laurent et M. Robert Dufour de Messine (Maniwaki), et des milliers d'autres, surtout au nord de Montréal, Mont-Laurier et Gatineau.

Le dernier des huit Dufour venus en Amérique fut Gabriel-Robert.

Gabriel-Robert Dufour

Enfin la Normandie nous fit un autre cadeau en la personne de *Gabriel-Robert* Dufour, l'ancêtre qui intéresse particulièrement les lecteurs de *Saguenayensia*. C'est mon ancêtre et celui de tous les Dufour de la région, de Charlevoix, de la rive-sud, Matapédia. Une lignée importante habite les états de la Nouvelle-Angleterre, surtout le Madawaska au Maine et le nord-ouest du Nouveau-Brunswick (Saint-Basile et Edmunston).

Sur ses armoiries apparaissent un croissant et trois étoiles d'argent sur des champs aux couleurs de l'or et de

bleu de la mer, comme sur les armoiries des anciennes familles normandes.

Gabriel-Robert Dufour est le fils de François Dufour et de Françoise Morin et est originaire de Lisieux en Normandie. C'est son contrat de mariage chez Étienne Jacob le 1er mai 1694 qui donne ces informations. Il nous est encore impossible de retrouver l'acte de baptême de Gabriel-Robert, qui dut être célébré vers 1670. Ni le contrat d'engagement qu'il dut signer, ni le nom du bateau, ni le port où il s'embarqua. Et ma trop courte visite aux Archives départementales du Calvados à Caën, à l'été 1994, ne m'a pas permis d'élucider ces questions.

Lisieux existait bien avant la conquête des Gaules par les Romains. Sous le nom originel de «Noviomagnus», cette ville, à cause de sa prospérité et de sa situation géographique privilégiée, est la cible continue des conquérants. Détruite et pillée plusieurs fois dans son histoire, Lisieux fut siège épiscopal dédié à Saint-Pierre pendant plus de mille ans.

Gabriel-Robert Dufour, lors de son mariage en 1694, se dit originaire de «la paroisse st jacques en la ville de Lisieux». L'église Saint-Jacques, celle qu'a vraisemblablement vue Gabriel-Robert Dufour avant son départ pour la Nouvelle-France vers 1690, cette Basilique fut partiellement détruite par les bombardements qui accompagnèrent le célèbre débarquement de juin 1944.

Elle avait été construite, de 1496 à 1501, par l'architecte Guillemot de Samaison. Ses murs usés par le temps gardent leur solidité et témoignent de l'habileté et de la compétence des «constructeurs des cathédrales». En l'admirant, nous pensions que notre ancêtre avait été lui-même «mareschalle» (forgeron) et «tailleur de pierres»!

Nous ne connaissons pas les raisons exactes de la venue de Robert Dufour. Il n'était pas scolarisé, affirme ne «sçavoir écrire ny signer» au notaire qui rédige l'acte de mariage de mai 1694. Il se dit «mareschalle».



*Dorila Dufour et
Délima Boily-Dufour*

Il était plutôt artisan de la forge et non sergent de marine, comme certains le croient, à cause de son titre de «mareschalle». Alors il se serait trouvé aux côtés de Frontenac lors du siège de Québec en 1690, ce qui ne semble pas le cas.

La première mention de sa présence sur les bords du Saint-Laurent est faite dans une lettre écrite le 9 novembre 1693 à Mgr de Laval par l'abbé Louis Soumande. Celui-ci donne à l'ancien Seigneur de Beupré cette information:

*...vostre grandeur ne sera pas
faschée de la découverte que j'ay
faite. J'avais pris avec moy trois
habitants et Robert Dufour qui sont
des plus expérimentés dans le pays.
Nous avons trouvé deux costes cha-
quune le long d'une rivière...*

Ils'agit là de la Rivière Sainte-Anne (la Grande-Rivière) et de la découverte du site où naîtrait bientôt Saint-Férol-les-Neiges.

Cette «expérience» indique que Robert Dufour, bien connu de Mgr de Laval, n'était pas nouveau au pays, y était bien considéré; il était probablement à l'emploi du Séminaire de Québec. De fait, en 1694, il travaille au parachèvement de la seconde église de Sainte-Anne du Petit-Cap, l'actuelle «Scala Sancta» de Sainte-Anne-de-Beupré. Le livre des comptes dit ceci:

*payé à Robert dufour pour trois
mois et onze jours durant lesquels il a
tiré la roche et travaillé à l'Eglise à
vingt cinq livres par mois font 84
L(livres) 3 s(sols) 4 d(deniers)*

Il exerçait donc le métier de ferrer les chevaux, de réparer les outils et les voitures et de «tailleur de pierres». Ces quelques éléments laissent supposer que Robert Dufour arriva ici vers 1690, amené peut-être par Mgr de Laval lui-même, lors d'un récent voyage. Et cet ancêtre des Dufour a vécu sur la Côte de Beupré.

Premier mariage

Le 1er mai 1694, devant le notaire Étienne Jacob et en la maison de Laurent Migneron, à Saint-Joachim, Robert Dufour épouse Anne, la fille de ce dernier. Deux témoins: Pierre Têtu, Seigneur du Tilly, capitaine de milice, et le sabotier Charles Letartre. Noël Simard de Baie-Saint-Paul appuie Robert Dufour; Robert Caron, fils, accompagne sa filleule, Anne Migneron.

Celle-ci était la fille de Laurent et de défunte Anne Saint-Denis; elle avait été élevée par sa belle-mère Marie Guillaume. Les parents Migneron offrent «de loger et d'héberger gratuitement leur fille jusqu'à la Saint-Martin... en cas qu'elle veuille demeurer avec eux».

Robert Dufour et Anne Migneron semblent avoir vécu quelque temps à Château-Richer puisque leurs deux filles, Angélique et Marie-Joséphite, y furent baptisées en 1695 et en 1697. Ces deux baptêmes sont les *seuls* actes que l'on puisse extraire des registres religieux des paroisses de la Côte de Beupré, région où vécut Gabriel-Robert Dufour!

En effet il avait épousé la fille de Laurent Migneron, un habitant de Saint-Joachim. Dès les années 1698-1699, Robert Dufour se fixe davantage à cet endroit, et le 15 janvier 1700, il acquiert la terre de son beau-père. Il y demeurera jusqu'à sa mort, à l'automne 1719.

Or, le registre religieux de Saint-Joachim est détruit sur une période de

30 ans, de 1698 à 1728! L'acte de baptême d'Agnès, la troisième fille de Robert Dufour, se trouvait probablement dans ce registre. Par un document de 1723, nous savons qu'Agnès est née le 17 mars 1701.

Par l'inventaire du 21 avril 1704, nous savons qu'Anne Mignerone décédait pendant l'hiver 1702-1703, victime peut-être de l'affreuse épidémie qui faisait rage alors.

Pendant ces dix premières années en Nouvelle-France, Robert Dufour avait acquis des terres, avait reconstitué l'intégrité de la concession obtenue par son beau-père en 1666. Il possède des bâtiments: maison, étable, grange, laiterie, etc., et trois arpents de terre à Saint-Joachim. Il doit entretenir pour toujours ses beaux-parents, tant sains que malades, et leurs trois filles mineures, pour trois années consécutives.

Robert Dufour s'installe donc définitivement à Saint-Joachim, sur la quatrième terre à l'est de la Grande-Rivière (Rivière Sainte-Anne). Il est quand le Seigneur de Catalogne dresse sa carte en 1703, puisque le nom de l'ancêtre s'y trouve clairement inscrit. Qu'advint-il des trois filles de Robert Dufour, issues de son premier mariage?

Angélique épousa Ignace Gagné à Saint-Joachim, vers 1715. Elle eut avec son mari la moitié de la Seigneurie du Gouffre, en Charlevoix, où elle mourut le 20 août 1768, âgée de 72 ans. Ses enfants vécurent dans Charlevoix. On retrouve aujourd'hui les descendants d'Angélique Dufour dans Charlevoix et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Marie-Josephte épousa Pierre Gagné, le frère d'Ignace, à Saint-Joachim, vers 1718. Elle disparaît rapidement sans laisser de descendants.

Agnès, la cadette, après avoir obtenu son émancipation par une ordonnance du Conseil Souverain, le 15 février 1723, épousa Louis Bolduc le 4 mai 1725. Mais elle fut ravie à l'affection de son jeune époux en mettant au monde une petite fille qui reçut le prénom de sa mère. Agnès Bolduc maria Joseph Poulin à Saint-Joachim, le 22 avril 1743. Ainsi passèrent les trois filles de Robert Dufour et d'Anne Mignerone.

Louise Gasnier-Gagné

Le veuvage de G.-Robert Dufour dura à peine un an, dix mois peut-être! Et, le 26 août 1703, encore devant Etienne Jacob, il passait un contrat de mariage avec une nouvelle compagne.

Louise Gasnier-Gagné était la fille aînée d'Ignace Gagné et de Barbe Dodier. Quand elle maria le veuf Dufour, elle prenait à sa charge trois petites orphelines, âgées respectivement de 8, 6 et 2 ans.

Née à la Petite-Rivière Saint-François, dont elle fut la première baptisée inscrite aux registres le 24 août 1683, elle avait perdu sa mère le 20 janvier 1689. Louise avait cinq ans et demi! Elle avait un peu plus de 6 ans, au remariage de son père, le 6 novembre 1689, avec Louise Tremblay, la fille de Pierre et Ozanne Achon.

Louise Gasnier a 20 ans à son mariage avec Robert Dufour, qui, lui, en a environ 35. Le couple s'attelle à son destin, car la vie ne sera pas toujours facile pour eux. Ils n'ont pas de dettes importantes: 340 livres. L'inventaire des biens du 21 avril 1704 montre un certain avoir: 117 minots de céréales, deux chevaux, 8 porcs, 4 oies. Une maison neuve en construction et les vieux bâtiments achetés de son beau-père, quatre ans plus tôt. Ils possèdent une belle ferme, l'une des plus fertiles de la Seigneurie de Beaupré.

Une dizaine d'années plus tard, Robert Dufour acquerra une terre de 3 arpents à la Petite-Rivière et une autre de 10 à l'Isle-aux-Coudres. Comme bien d'autres habitants de la Côte de Beaupré, il lorgnait du côté de Charlevoix, songeant déjà à voir ses enfants s'y installer un jour!

Lui-même était devenu un censitaire prospère. Travailleur et courageux, il était bien considéré dans son milieu où il fut souvent choisi comme tuteur d'enfants orphelins.

Il eut à régler la question des héritages Mignerone, à travers un long procès qui l'opposa à Noël Simard. Il se trouva aussi, en 1711, en querelle avec sa belle-mère, Marie Guillaume, à propos de l'usage du jardin!

Huit enfants naquirent de son mariage avec *Louise Gasnier*; cinq garçons et trois filles vinrent à tour de rôle remplir le foyer. Impossible de donner les dates respectives de leur naissance, à cause du mauvais état des registres de Saint-Joachim. Leurs mariages cependant nous indiquent ceci, mais les dates sont souvent approximatives:

Joseph semble avoir été l'aîné des garçons de Robert Dufour et Louise Gagné. Né vers 1705, il épouse Marie-Anne Tremblay, soeur de François-Xavier, à la Petite-Rivière, le 29 octobre 1732. Le couple a sept(7) enfants, dont un fils, Joseph, qui est l'ancêtre des Dufour établis au Nouveau-Brunswick et aux Etats-Unis au 19e siècle. Avec sa seconde épouse, Félicité Simard, *Joseph* Dufour aura six autres enfants, dont un second fils, Germain, dont la descendance est restée au Québec. *Joseph* exercera la fonction de «huissier Royal». Il meurt à La Malbaie le 2 septembre 1774.

Marie-Reine semble avoir été l'aînée des filles de Louise Gasnier. En effet elle est la première à prendre mari, le 6 novembre 1726, en la personne de François-Xavier Tremblay, fils de Pierre et Marie Roussin, Seigneur des Éboulements. Dix enfants. Elle décède à La Petite-Rivière le 16 avril 1790, âgée de 83 ans. Donc elle était née vers 1706.

Bonaventure fut le second des fils de Robert Dufour. Né vers 1707, il épouse Elisabeth Tremblay, fille de Louis, à La Petite-Rivière-Saint-François (Petite-Rivière), le 8 novembre 1734. D'elle, il aura onze enfants, dont Joseph-Michel («Le Grand Bona»), qui sera «colonel de milice» et le premier député du comté de Northumberland (Charlevoix et Côte-Nord actuelle), dans le parlement de 1792. Bonaventure meurt à la Petite-Rivière le 14 mai 1783.

Un autre fils, *Jean*, aurait été donné au couple Robert Dufour et Louise Gagné. Il serait né vers 1709 et mort avant 1726. Cet enfant est indiqué dans l'inventaire des biens de 1720 et dans certains actes de partages. A cause de l'attention particulière qu'on lui accorde, il devait être handicapé. Cyprien Tanguay n'indique pas l'existence de cet enfant!

Barbe naît à Saint-Joachim vers 1711. Elle épouse le veuf Etienne Simard à La Petite-Rivière en 1733. Quinze enfants, dont trois couples jumeaux. Barbe meurt à Baie-Saint-Paul à 79 ans, après une vie laborieuse, marquée de multiples épreuves et de quelques humiliations.

Ignace naît vers 1712 à Saint-Joachim et décède à la Baie-Saint-Paul le 8 octobre 1762. Il avait eu comme épouse M.-Reine Tremblay, soeur d'Elisabeth. D'elle, il eut huit enfants, dont un fils, Dominique, marié à Cécile Gauthier de Saint-François-de-Salles, Ile-Jésus. Pas de descendants connus! Nous perdons la trace certaine du couple Dominique Dufour et Cécile Gauthier!

Louise naît à Saint-Joachim vers 1713 et meurt de misère et de privations, «cachée dans les bois pendant que les Anglais étaient à l'Isle aux Coudres». C'était le 9 août 1759, quelques jours avant la bataille des Plaines d'Abraham. Louise était «innocente», donc retardée ou arriérée mentale.

Gabriel naît vers 1715 à Saint-Joachim et meurt vers novembre 1781, à l'Isle-aux-Coudres. Pilote de navires, il a une très nombreuse descendance de dix-huit enfants, issus de deux ma-

riages. Les hôteliers «La Famille Dufour» sont de sa lignée, de même que les comédiens Yvon et Gisèle.

Mort tragique

Gabriel-Robert Dufour est mort à l'automne 1719. Dans l'inventaire du 26 juin 1720, Louise Gagné déclare: «.. le dit deffunct Dufour lorsqu'il est party pour aller à la Petite-Rivière et dans lequel voyage il s'est noyé il avait emporté avec lui ses hardes...». La date précise est introuvable puisque les registres ne répondent pas. Après sa mort, sa femme et ses enfants s'installèrent à la Petite-Rivière et dans Charlevoix, où la lignée se répandit. Au 19^e siècle, certains rameaux immigrèrent au Saguenay-Lac-Saint-Jean, vers Kamouraska et Rimouski, à Matapédia et en Abitibi.

Les descendants de Gabriel-Robert Dufour Inc.

En 1989, les héritiers de G.-Robert Dufour se sont groupés en Association familiale. Celle-ci réunit actuellement plus de 1100 membres. Un premier rassemblement reçut plus d'un millier de Dufour à Alma en 1989. En 1990, 1991 et 1994, les Dufour érigèrent *trois* monuments à la mémoire des ancêtres Bonaventure, Gabriel et Jo-

seph à la Petite-Rivière, à l'Isle-aux-Coudres et à La Malbaie.

Les 18, 19 et 20 juin 1993, à Sainte-Anne-de-Beaupré, sur les lieux où l'ancêtre a vécu et travaillé, furent érigés deux monuments: L'un, sur la terre de Robert Dufour, Chemin royal, à Beau-pré; l'autre, sur le mur frontal de la seconde église de Sainte-Anne.

En août 1994, 53 membres de l'Association se rendirent en France. A Lisieux, en Normandie, ils furent reçus par les autorités locales avec tous les honneurs attachés à leurs origines et à leur histoire. Deux plaques commémoratives furent laissées sur place: l'une aux murs de la Cathédrale Saint-Pierre, l'autre à l'Office touristique de Lisieux.

De plus, les deux volumes relatant l'histoire et la généalogie de la famille Dufour furent déposés aux Archives départementales du Calvados où ils dorment(!) à côté des documents anciens qui contiennent sans doute les pièces manquantes de l'histoire «française» de l'ancêtre Gabriel-Robert Dufour.



Maintenant disponible!

En 1985, Wilbrod Villeneuve devenait le vingt-sixième membre de l'Ordre des Vingt et Un, à titre d'habile artisan et fin conteur. Cette brochure retrace l'histoire de ce coloré personnage, que l'on se plaisait à appeler «Tas de caresses».

Dans la première partie, intitulée «Des outils et des hommes», Wilbrod Villeneuve se raconte. Il s'agit d'un condensé de sept entrevues réalisées par Albert Larouche, de Radio-Canada, pour l'émission *Au temps de la galette*. La deuxième partie, intitulée *Regards sur le projet de muséologie populaire de Wilbrod Villeneuve*, dépeint la collection d'outils ou de machines rassemblés par Wilbrod Villeneuve.

Pascale Galipeau, ethnologue, a le mérite d'avoir étudié le personnage et, surtout, analysé l'ensemble de la collection de Wilbrod Villeneuve. Elle nous livre une oeuvre de qualité et d'un grand intérêt pour tous. À lire absolument...

Pour commander, écrire à:
La Société historique du Saguenay
C.P. 456, Chicoutimi, (Québec)
G7H 5C8

Joindre un chèque visé ou un mandat poste au montant de 10\$ (soit 8\$ plus 2\$ de frais d'expédition).

De Québec au Lac-Saint-Jean en 1863¹

Péripéties et difficultés d'une expédition d'arpentage

par

Marcel Leblanc

Depuis 1647, les Français et les Canadiens voyageaient au Lac-Saint-Jean via le «fleuve» Saguenay, mais c'est depuis toujours que les Amérindiens franchissaient directement cette distance à travers la forêt, en partant du cap Diamant. Ces hommes exceptionnels, qui pouvaient parcourir à pied jusqu'à cent kilomètres par jour, qui pouvaient porter facilement, pieds nus, des charges de bagages de 400 livres, n'avaient pas besoin de chemin pour circuler dans les bois. Ils couraient le long des cours d'eau et passaient les hauteurs en s'orientant d'un lac à l'autre à travers les savanes et les montagnes.

Aussi, n'est-il pas surprenant d'apprendre que les explorateurs canadiens du dix-neuvième siècle ont cherché en vain ce qu'on appelait un peu naïvement «le chemin des Jésuites». C'est avec perspicacité que l'érudit Thomas-Edmond Giroux a ramené ce chemin à des proportions plus réalistes en l'associant à une «sente», ce qui est moins qu'un humble sentier.²

En 1847 et 1848, au prix d'ennuis et de difficultés inouïs, les arpenteurs provinciaux Frédéric William Blaiklock³ et Georges Duberger⁴ établirent une ligne de Stoneham à Métabetchouan et firent du levé de cours d'eau en bordure de cette ligne, mais ils ne purent découvrir le moindre vestige du passage des Jésuites cent quarante-quatre ans auparavant.^{5,6}

En 1852, une autre expédition, que les arpenteurs Frédéric William Blaiklock et John Neilson père⁷ tentèrent dans le secteur, les mena jusqu'au lac Kénogami via le lac Jacques-Cartier, et peut-être aussi via la rivière Gilbert⁸.

Maintenant que la colonisation des terres était entreprise sérieusement dans la région du Lac-Saint-Jean, on projetait, en dépit de la prévision de nombreux obstacles, la construction d'un chemin carrossable qui relierait directement Métabetchouan à Québec, sans passer par le Saguenay.

Le 17 octobre 1863, le ministre de l'Agriculture, Luc Letellier de Saint-Just⁹, fait émettre des instructions à Joseph-Xavier Perrault, agronome, à John Neilson père¹⁰ et à Achille-Alfred Hamel,¹¹ tous deux arpenteurs provinciaux résidant à Québec. Ces instructions les autorisent à une exploration dans les Laurentides,¹² entre le canton de Stoneham et le lac Saint-Jean, afin de trouver un endroit approprié pour un chemin. Il n'y aura pas de terrains à mesurer et des approximations seront suffisantes. On marquera les arbres à la hache en bordure du tracé et on notera les directions suivies. De plus, il faudra porter une attention spéciale à la fertilité des sols.

Si, à cette date de la morte-saison, on s'enfonce dans une forêt où l'altitude s'élève jusqu'à 1 800 mètres, c'est sûrement que les autorités exigent la réalisation immédiate de cette mission. Étant également à une période de l'année où tous les chasseurs ont déjà rejoint leur territoire respectif pour l'hiver, il devient donc impossible aux responsables de l'expédition de requérir les services de Hurons connaissant bien la région.

On réussit quand même à embaucher un Amérindien du village de la jeune Lorette, mais il n'est pas un natif, puisqu'il se dit lui-même Abénaquis (de Bécancour?). Chasseur expé-

rimementé, on l'appelle Jean Baptiste et il excelle dans le tannage des peaux d'orignal et de caribou.

À défaut de familiers de l'endroit, on engage également trois Amérindiens de la Pointe Lévis qui se disent tantôt Malécites, tantôt Micmacs. Il s'agit du père Nicolas Joseph, âgé de 60 ans, le meilleur coureur de son époque et encore en excellente forme; il y a aussi son fils, Thomas Joseph, habile fabricant de canots d'écorce, âgé de 30 ans, intelligent et costaud, qui sera un leader indispensable. Le troisième, Jacques Launière, est moins robuste que les autres et est affligé d'une infirmité aux doigts et aux pieds.

Cette équipe de sept hommes, dont quatre Amérindiens, quitte la ville de Québec pour Stoneham le 21 octobre 1863; c'est là, au lac Saint-Charles, que les arpenteurs embauchent six jeunes Canadiens, dont l'un accompagné de son chien. De plus, l'arpenteur Neilson a l'assurance que trois Hurons d'expérience rejoindront l'équipe dans quelques jours.

La journée du jeudi le 22 se passe à emballer les provisions et à camper en bordure de la forêt avec les dix porteurs dont on dispose maintenant.

Les organisateurs du voyage estimaient à vingt jours le temps requis pour franchir les 209 kilomètres entre Stoneham et le lac Saint-Jean, via le grand lac Jacques-Cartier et la Belle-Rivière. Ils préparèrent donc 885 livres de nourriture (3,4 livres par homme/jour), détaillées comme suit: 300 livres de lard salé, 450 livres de biscuits, 60 livres de thé, sucre, pois et autres, 75 livres de farine.

*Pourquoi n'apportaient-ils pas du riz, nourriture riche en fer et en vitamines et dont le volume cuit se multiplie par quatre? Et pourquoi également n'avaient-ils pas recours à la vieille recette de pemmica?*¹³

Les tentes, l'équipement, dont la batterie de cuisine et les raquettes, les couvertures¹⁴ et les effets personnels ne devaient peser que 125 livres, soit un total de 1 010 livres à transporter à dos d'homme. Au départ, chacun des dix porteurs allait donc se charger d'environ cent livres.

Un an et demi auparavant, durant l'hiver 1862, le Conseil municipal d'Hébertville avait requis les services de l'arpenteur provincial Pascal-Horace Dumais¹⁵ pour délimiter un tracé de chemin entre Métabetchouan et Québec. L'arpenteur s'était alors engagé dans la piste maîtresse des chasseurs Montagnais sur la rivière Métabetchouan et ensuite sur la rivière Jacques-Cartier. Dans l'espace de douze jours, soit du 23 mars au 4 avril 1862, il avait franchi la distance entre le Poste de Métabetchouan et le village de Charlesbourg; tout son travail était rattaché aux poteaux militaires de la ligne d'exploration tracée par l'arpenteur F. W. Blaiklocken 1847 et 1848. La piste militaire que Dumais avait suivie et mesurée, c'était le précieux «chemin des Jésuites» qu'on cherchait depuis si longtemps.¹⁶

Il semble qu'au Ministère on ignorait les travaux de l'arpenteur Dumais et on négligea évidemment de communiquer avec lui pour obtenir ses conseils et ses recommandations. De toute façon, c'est dans un autre secteur que voyageront les Perrault, Neilson et Hamel.

Le 23 octobre, lorsque les hommes lèvent le camp pour commencer la première journée de marche, c'est un vendredi et ils sont treize, «pronostics fâcheux», note l'agronome Perrault dans son rapport.

Dès onze heures, ils sont à 6,4 kilomètres de Stoneham, à l'extrémité du chemin commencé par la Société de colonisation de Saint-Roch. Ils s'engagent alors dans un sentier d'hiver d'une largeur d'environ deux mètres et, autre signe prémonitoire, une neige épaisse se met à tomber. À 15H30, ils

arrivent au bout de ce sentier où ils installent le campement pour la nuit; ils coupent du bois pour le feu et chacun fait sécher ses vêtements.

Le samedi 24 octobre 1863, suivant le guide recommandé par la Société de colonisation, et qui vient d'arriver, l'équipe pénètre dans une forêt dense dont chaque arbre est chargé de neige. Le guide manifeste une grande assurance et prétend même reconnaître les endroits où il passe. Bientôt, on se retrouve devant une montagne que l'arpenteur Neilson désirerait contourner par la droite dans le but de se rappro-

retourner chercher ses bagages, laissés un peu en arrière pour alléger sa course, et il donne rendez-vous à l'arpenteur Neilson pour le lendemain soir à ce chemin que l'équipe aura alors sûrement atteint.

Mais les hommes de l'arpenteur cherchent en vain durant toute la journée du lundi 26 et ils pataugent dans les bas-fonds et les chablis. Au moment où ils viennent de monter le camp pour la nuit, le nouveau guide les rejoint et il leur apprend qu'ils ne sont plus qu'à dix minutes de l'objectif.



Source: Guide du Trappeur, par Paul Provencher, Les Éditions de l'Homme, 1973, p. 26.

cher du sentier Blaiklock en 1852, mais le guide insiste pour passer du côté gauche.

En fin de journée, vêtements mouillés et membres fourbus, les hommes campent dans la vallée de la rivière Huron.

Le dimanche, un nouveau guide, qu'envoie la Société de colonisation, apporte aux arpenteurs une nouvelle déconcertante et rassurante à la fois: ils ont dévié de leur route en contournant la montagne du côté gauche et, de plus, dans une direction parallèle, il y a un bon chemin carrossable construit par les Messieurs du Séminaire de Québec. Ce conseiller compétent doit

Comment se fait-il que les responsables de l'expédition n'avaient pas obtenu tous ces renseignements importants avant leur départ? Une meilleure planification leur aurait sans doute évité ces quatre jours de difficultés inutiles.

Mardi matin, le 27 octobre, l'arpenteur Neilson congédie le premier guide pour sa mauvaise foi et l'un des jeunes porteurs canadiens, trop affaibli pour aller plus loin. Le nombre des porteurs est ainsi réduit à neuf, mais déjà la quantité de nourriture est sensiblement diminuée; ce jour-là, il y a encore treize hommes qui prennent le départ.

Après quinze minutes de marche, ils arrivent à la limite du chemin carrossable, construit sur un sentier qui mène au lac Jacques-Cartier. Désormais, ils n'auront qu'à suivre ce tracé qui les conduit bientôt au lac Noël, près du camp Mercier actuel. Puisque la glace est solide, les porteurs profitent de la situation pour construire des traîneaux de fortune et ainsi transporter les bagages. À l'extrémité du lac, ils découvrent quantité de truites qui frayent dans trente centimètres d'eau. La glace est bientôt percée et les lignes tendues rapportent deux douzaines de belles truites de trente centimètres de longueur en moyenne, et cela, dans l'espace de quinze minutes.

Peu après, c'est l'arrivée au lac à l'Épaule qui, lui, n'est pas gelé; le long du sentier, les hommes découvrent un camp de chasseurs et, en l'absence des propriétaires Hurons, ils échangent du lard contre une fesse de caribou.

En fin de journée, le camp est monté à peu de distance du lac des Neiges.

Mercredi matin, le 28 octobre, encouragés par la grande distance parcourue la veille, les membres de l'équipe partent de bonne heure. Vers midi, ils sont au lac Caribou et bientôt ils arrivent à un autre lac (lac des Roches?) où la glace est assez forte pour les porter.

Une neige abondante tombe tandis que les hommes s'enfoncent jusqu'aux genoux dans la couche qui recouvre le sol. Depuis le départ de Stoneham, il n'y a eu aucune journée sans pluie ou neige et sans que tous soient mouillés de la tête aux pieds.

Le jeudi 29 octobre, après une heure de marche, les trois Hurons attendus depuis le début du voyage rejoignent l'équipe. Ils ne connaissent pas le territoire à parcourir, mais ils sont des forestiers compétents. C'est le chef Huron, Simon père, chasseur et trappeur renommé à Lorette; il y a aussi son fils Simon, âgé de 28 ans, et Moïse Picard, dont les talents de «cuisinier» seront appréciés. On compte maintenant seize hommes, dont treize porteurs.

Peu après l'arrivée de ces Hurons, le groupe se retrouve à la rivière Montmorency, à l'endroit surnommé «La

Mare». Comme cette surface est glacée, les paquets sont à nouveaux placés sur des traîneaux improvisés et on se dirige avec enthousiasme vers le lac Jacques-Cartier.

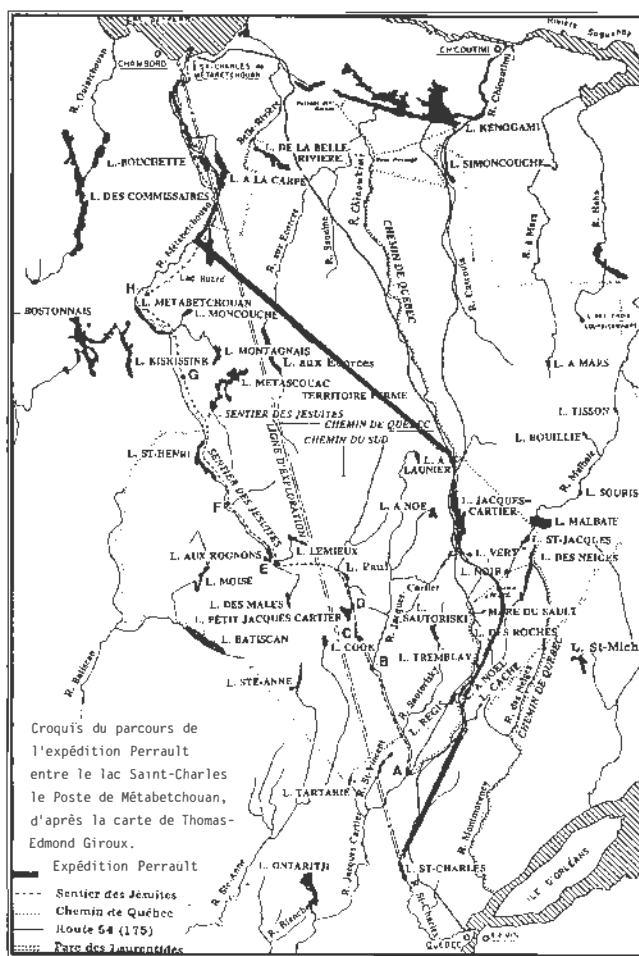
Endoublant une pointe, l'arpenteur Neilson aperçoit à 180 mètres devant lui une femelle orignal et ses deux petits buvant à un trou d'eau sur la glace. Aussitôt, «il coule une balle dans son fusil», mais avant qu'il ait pu tirer, le gibier avait disparu.

Le vendredi 30 octobre, les hommes lèvent le camp sous une pluie battante. En dépit de la mauvaise température et des difficultés du parcours, ils arrivent au lac Jacques-Cartier à quinze heures et ils érigent le campement pour les samedi et dimanche.

De nouveau, l'arpenteur Neilson manque son coup en tirant sur un caribou qui broute sur une pointe à proximité de la décharge.

Le dimanche matin, 1^{er} novembre 1863, jour de la Toussaint, la neige a complètement disparu. Après la récitation traditionnelle du chapelet, le guide de la Société de colonisation et les cinq porteurs canadiens, comme c'était convenu depuis le début, sont avisés d'avoir à quitter l'équipe, car leurs services ne sont plus requis. C'est à dix hommes que l'expédition se continuera, trois chefs d'équipe et sept porteurs.

Partis de Stoneham depuis neuf jours, ils ont franchi une distance approximative de 66 kilomètres pour une moyenne quotidienne de 7,3. Les provisions ont diminué de moitié et la plus grande partie de ce trajet a été faite dans des sentiers de chasse dont les arbres en bordure étaient marqués à la hache. Ils sont donc très en retard sur l'itinéraire projeté, car ils devraient déjà être rendus à 105 kilomètres du point de départ et, dans une forêt dense où le moindre sentier est à faire, ils



Source: Thomas-Edmond Giroux, De Québec au lac Saint-Jean, Publications de la SHS, #32, p. 11.

doivent maintenant entreprendre le plus difficile de leur mandat.

À midi le 1^{er} novembre, une grosse neige épaisse commence à tomber.

On occupe la journée du lundi 2 novembre à construire trois radeaux pour franchir le grand lac Jacques-Cartier, qui mesure 9,6 kilomètres de longueur. On fabrique un radeau avec quatre ou cinq troncs d'arbres secs, longs de trois mètres, les uns à côté des autres et reliés par trois traverses percées de fiches en bois pénétrant dans chaque bille. Quelques perches longues et sèches sont appuyées sur les traverses, élevant ainsi le pont sur lesquels s'assied l'équipage et où on place les provisions qui doivent être préservées de l'atteinte de l'eau.

Le mardi 3 novembre, le vent retarde le départ et les membres de l'équipe pêchent sans aucun succès, même si on dit que les truites du grand lac Jacques-Cartier mesurent une moyenne de quatre-vingt centimètres de longueur.

Pourquoi n'avait-on pas inclus un filet de pêche dans les bagages?

À partir de ce jour, dans le but de prévenir une disette de nourriture, ils décident, d'un commun accord, de se mettre à la ration en supprimant le repas du midi.

Mercredi matin, le 4 novembre, une mauvaise surprise les attend, car le vent a emporté un radeau et la construction d'un nouveau les empêche de poursuivre leur voyage avant onze heures. Après deux heures d'une pénible navigation dans un épais brouillard de neige, ils arrivent enfin à la tête du lac.

Si les membres de l'expédition étaient partis de Stoneham à l'aveuglette, sans renseignements précis et surtout sans guide connaissant le territoire, leur départ du lac Jacques-Cartier vers le nord se faisait dans la confusion la plus totale. Dans ce secteur dont ils ne possédaient qu'une carte fragmentaire et approximative, ils n'avaient aucune idée de la topographie. L'arpenteur Neilson était venu au grand lac Jacques-Cartier onze ans plus tôt, en 1852, mais il avait poursuivi vers le nord dans une direction différente.

En ce 4 novembre 1863, un brûlis récent à la tête du lac permit à l'équipe de franchir une importante distance; cependant, les hommes durent dormir sur la dure à cause de l'absence de branches vertes.

Dans la matinée du 5 novembre, ils atteignent la rivière Chicoutimi aux environs des Portes de l'Enfer. Ensuite, dans l'intention de joindre la rivière Upika et la Belle-Rivière qui se jette dans le lac Saint-Jean, les arpenteurs adoptent une course (astronomique) N 48° O quand ils auraient dû prendre N 35° O.

Cette erreur risquait de leur faire manquer le lac Saint-Jean et de les envoyer se perdre dans les forêts du Nord.

Vendredi et samedi, les 6 et 7 novembre, c'est une marche forcée dans les montagnes où les arbres sont chargés de neige.

Si cette aventure permet de constater la stérilité du sol pour l'agriculture, c'est quand même une façon bizarre de faire un tracé de chemin; d'habitude, on s'efforce de suivre les coulées et on franchit les hauteurs dans les flancs de montagne.

En fin de journée, le samedi 7 novembre, ils atteignent à nouveau un brûlis récent qui favorisera la marche jusqu'en fin de journée de lundi, après avoir pris congé le dimanche.

Du mardi 10 novembre au vendredi 13 novembre, l'équipe escalade montagne après montagne sans jamais parvenir à la rivière Upika qu'ils escomptaient atteindre le samedi 7. Voilà maintenant que le chef Huron Simon doit marcher avec une canne, car il s'est donné «un tour de reins». Déçus et de plus en plus inquiets, les hommes sont portés au découragement.

Le samedi 14 novembre, ils se croient arrivés à la rivière Upika, mais ils sont à la rivière aux Écorces qu'ils passent au moyen d'un radeau.

Dimanche soir, le 15, ils campent près d'un lac alors inconnu (le lac Stafieri) et mettent en vain leurs lignes à l'eau.

Le 16 novembre, la présence d'un autre brûlis leur permet d'avancer plus rapidement et, ce soir-là, le campement s'élève aux environs du millage 77 de la ligne Blaiklock, mais les arpenteurs se croient bien loin de cet endroit. Sans le savoir, ils se trouvent alors à 43 kilomètres en ligne droite du poste de Métabetchouan. Les chefs d'équipe s'interrogent et l'appréhension hante tous les esprits.

Le mardi 17, l'équipe traverse un lac important où la glace est solide. C'est le lac Huard dont les explorateurs estiment les dimensions à 800 mètres de largeur et sept kilomètres de longueur.

À une heure de marche de ce lac, les membres de l'équipe se retrouvent sur les bords d'un cours d'eau considérable et rapide qu'ils confondent avec la Belle-Rivière. Quelle que soit cette rivière, ils n'ont maintenant plus le choix et il leur faut la descendre.

En réalité, ils sont à la rivière Métabetchouan, à 24 kilomètres en bas du lac du même nom, à 32 kilomètres du village actuel de Saint-André de l'Épouvante et à 48 kilomètres du Poste de Métabetchouan au lac Saint-Jean, en suivant le fil de la rivière. Ils se croyaient beaucoup plus près du point d'arrivée.

Depuis le départ du lac Jacques-Cartier à treize heures le mercredi 4 novembre, il y a douze jours et demi, l'équipe avait franchi une distance de 77 kilomètres en ligne droite, soit une moyenne de 6,2 kilomètres par jour.

Au point d'arrivée, en bordure de la rivière, les arpenteurs inscrivent leurs noms sur un arbre, de même que la date et la direction suivie. Ensuite, tous les hommes continuent à marcher le long du cours d'eau pour aller camper au fond d'une baie, au pied du rapide. À l'idée d'atteindre le lac Saint-Jean d'ici quelques heures, l'espoir renaît et ils sont même tentés de dévorer leurs dernières provisions.

Le lendemain, mercredi 18 novembre, les hommes confectionnent quatre radeaux en une heure et, aussitôt, ils s'embarquent sur la rivière pour une balade à la vitesse du courant. Peu après le départ, ils réussissent à tuer un canard et, un peu plus loin, un rat mus-

qué. Mais soudain, après une dizaine de kilomètres et comme ils auraient dû s'y attendre, la tête d'un rapide infranchissable apparaît dans le paysage; de plus, un portage de canot bien entretenu indique la fin momentanée de la navigation. Au regret de tous, c'en est fait du projet de rejoindre la civilisation ce soir-là et les radeaux sont abandonnés au courant. À nouveau, les membres de l'équipe doivent s'enfoncer dans la forêt dont ils se croyaient sortis définitivement. Sans le savoir, ils sont dans le sentier millénaire des Amérindiens, le chemin d'été dit «des Jésuites»; c'est l'endroit précis où il passe par les deux lacs à la Carpe, le grand et le petit, afin d'éviter la Chute Blanche, «les Cascades» et autres rapides sur la Métabetchouan. Ce nouveau retard dans la descente vers le lac Saint-Jean provoque une fois de plus de l'inquiétude.

Encore sans le savoir, ils allaient, dans ce portage de 1,3 kilomètres, traverser la ligne Blaiklock aux environs du poteau milliaire 87. À l'extrémité, quelle ne fut pas leur surprise de se retrouver au pied d'un lac immense (le grand lac à la Carpe). Il ne restait alors que peu de nourriture et il fallait organiser le campement pour la nuit.

Le jeudi matin, 19 novembre, le déjeuner des dix hommes se compose d'une demi-livre de lard et de quelques galettes et c'est leur dernier repas. Ils partent ensuite à travers les taillis en suivant la rive gauche du lac sur une distance de quatre kilomètres, mais que les arpenteurs estiment au double. Durant ce trajet, ils réussissent cependant à tuer huit perdrix et trois lièvres, presque autant que tout le gibier abattu depuis le début du voyage. Cette chance inespérée donne un nouveau répit de vingt-quatre heures.

Après avoir franchi ce parcours à obstacles, l'équipe arrive enfin à un portage qui, espère-t-on, la ramènera à la rivière quittée le jour précédent. Nouvelle déception, ce portage ne mène qu'à un second lac (le petit lac à la Carpe) qu'on suivra, cette fois, sur la rive droite.

En côtoyant le rivage, les chefs de l'expédition reconnaissent les vestiges d'un arpentage exécuté il y a une dizaine d'années; mais puisqu'ils sont égarés, ils ne peuvent savoir qu'il s'agit

des travaux de Georges Duberger qui accompagnait Blaiklock, près du poteau milliaire 92; en ligne droite, le poste de Métabetchouan est donc à dix-neuf kilomètres.

À quinze heures trente, l'équipe arrive à la décharge de ce second lac que les hommes enjambent sur une chaussée de castors. Ils découvrent alors un second portage en direction de l'ouest et ils s'y engagent en comptant bien cette fois retourner enfin à la rivière. Mais la nuit tombe et ils doivent à nouveau camper en forêt.

Les Micmacs, Nicolas Joseph et son fils Thomas, deux courageux leaders, sont complètement épuisés et ils ne peuvent même plus donner un seul coup de hache. Habituellement, c'est le père qui se chargeait d'étendre un tapis de sapin dans les tentes tandis que le fils Thomas battait la marche durant le jour. Chaque matin, ses vêtements à peine séchés, il prenait la tête du groupe en adoptant la direction indiquée par les arpenteurs. Chargé de provisions et d'équipements humides, il fonçait courageusement sous les arbres. À chaque coup de hache pour ouvrir le passage à ses compagnons, il recevait une avalanche de neige qui le laissait couvert d'un manteau blanc du matin au soir. Arrivé au terme quotidien du voyage, il s'affairait encore durant une heure aux travaux de campement. Bientôt, une toux persistante lui apprit qu'il en avait trop fait. Souffrant et à court de nourriture, il continua pourtant à ouvrir le chemin dans la neige; il maigrissait et, déjà, sa voix s'était éteinte et ses forces s'étaient épuisées.

Les membres de l'équipe se disent avec inquiétude que d'ici deux ou trois jours tous subiront le même sort.

Le vendredi matin, 20 novembre, il tombe une pluie torrentielle et, après avoir consommé le reste du gibier, les hommes, dont le moral est au plus bas, reprennent leur marche héroïque.

Au bout du portage de 2,8 kilomètres, ils atteignent enfin les bords de la rivière. Des rapides les obligent à marcher deux autres kilomètres avant d'arriver aux eaux navigables. Ils fabriquent alors trois nouveaux radeaux et, à quatorze heures, au moment où la pluie cesse, ils reprennent leur laborieuse navigation. Le courant entraîne

les embarcations à une vitesse de plusieurs kilomètres à l'heure, provoquant ainsi leur enthousiasme et les incitant même à descendre des rapides; parfois, un ou deux radeaux échouent dangereusement sur les roches, mais ils réussissent toujours à reprendre le fil de l'eau. C'est ainsi que cette flotte de la misère passe à l'endroit du village actuel de Saint-André de l'Épouvante. Mais aux environs de «la Martine», ces rescapés doivent se résigner à camper, car la rivière devient trop dangereuse.

Les tentes sont à peine levées que Simon fils arrive en boitant: avec sa hache, il vient de s'ouvrir une large blessure sur le pied, entre deux orteils. Sur sept porteurs, il ne reste pour ainsi dire que trois hommes valides et encore, Simon, le chef Huron, souffre d'un mal de reins et d'une blessure au bras. Tout semble s'opposer à ce que l'équipe arrive à sortir de la forêt.

Après avoir bu la dernière ration de thé, ils engagent la conversation au sujet du nombre de jours pendant lesquels chacun pourra survivre sans nourriture. Trois ou quatre est l'espérance la plus logique.

Samedi matin, le 21 novembre, les dix hommes se partagent une perdrix pour déjeuner et ils s'embarquent à nouveau dans les rapides. Comme la veille, les radeaux montent à l'occasion sur des roches, mais les audacieux marins évitent le pire en multipliant les prouesses. Ils doivent finalement discontinuer leurs manoeuvres périlleuses, car une chute les oblige à revenir sur la rive gauche.

Ils entreprennent alors de se frayer un chemin dans les taillis et, bientôt, il leur faudra escalader une montagne. Si loin qu'ils puissent voir le nord, il n'y a que d'autres montagnes et aucun indice de l'approche du lac Saint-Jean. En forêt depuis trente et un jours, ils sont bel et bien égarés et de plus en plus alarmés.

Peu après, ils arrivent à un cours d'eau (la rivière Désiré) qu'ils doivent obligatoirement remonter parce que trop profond, trop large et trop rapide pour être passé à gué. Tous les éléments semblent se liquer contre les malheureux membres de l'équipe pour les empêcher d'atteindre leur objectif. Jouant alors le tout pour le tout, ils

décident d'abandonner les bagages et ils entreprennent la remontée de ce cours d'eau contrariant. Aux environs d'un kilomètre plus haut, ils réussissent à le traverser sur un arbre abattu et ils refont le trajet en sens inverse pour revenir à la rivière Métabetchouan. Trop épuisés pour reconstruire des radeaux, les hommes doivent continuer misérablement leur descente sur la rive gauche de la rivière.

Après une pénible heure de marche dans les broussailles et avec des difficultés de moins en moins acceptables de ce voyage épique, ils sont soudainement éblouis par la vision inespérée: un canot conduit par deux hommes en chair et en os remonte le courant. L'espoir si souvent trompé se réalise enfin et des cris de joie jaillissent instantanément. Aussitôt alertés, ces habitants de la terre promise accostent pour secourir les infortunés pionniers du chemin des Laurentides. C'est la fin du cauchemar, l'équipe est sauvée in extremis.

On est à proximité d'un camp de chantier, à 6,5 kilomètres du Poste de Métabetchouan. Le dîner, à la soupe aux pois, avec du pain, des patates et du lard, est pour eux un festin royal.

À seize heures, les membres de l'expédition arrivent enfin au Poste de Métabetchouan sur les bords du lac Saint-Jean et ils y sont reçus avec chaleur. On se félicite et on savoure le bonheur d'avoir enfin retrouvé la sécurité.

Comme si le destin n'avait pas encore été assez cruel, les chefs de l'expédition continuèrent à le défier. Dimanche matin, le 22 novembre 1863, même si le commis William Fraser, gardien du Poste, et l'agent Charleton de la Compagnie Price le leur déconseillent fortement, ils décident d'amorcer leur voyage de retour dans une barque à voile sur le lac. Après être sortis de la rivière et avoir dépassé l'extrémité de la pointe, ils sont assaillis par des vagues de quatre mètres de hauteur dans une tempête des plus menaçantes. Soudain, le gouvernail se brise dans la main de l'arpenteur Neilson et voilà maintenant que le voilier est livré à la fureur de l'onde. Pendant que l'équipage est au bord de la panique, l'arpenteur fait immédiatement baisser la voile, s'empare d'une rame pour godiller et il manoeuvre de ma-

nière à tenir le nez de l'embarcation au vent. Les flots se font de plus en plus redoutables et c'est le drame de la dérive. Tantôt la menace de couler à pic fait frémir les passagers, tantôt l'espoir renaît dans les coeurs. Après une longue lutte contre les éléments, la barque échoue sur la grève et les voyageurs, transis et affolés, s'empressent de sauter sur la terre ferme. Ils sont immédiatement secourus par un colon du nom de Morel¹⁷ qui, déjà, témoignait de la renommée d'hospitalité des Jeannois.

Lundi et mardi, les 23 et 24 novembre, les membres de l'équipe se rendent à Chicoutimi en passant par Hébertville et le lac Kénogami. À leur grande surprise, les chefs de l'expédition réalisent que les leaders d'opinion de la région du Saguenay sont unanimement contre la construction d'un chemin entre Québec et le lac Saint-Jean. Ce qu'ils préconisent, c'est une artère entre Pointe-Bleue et Chicoutimi et, ensuite, l'amélioration du chemin de Saint-Urbain.

Après une journée au chef-lieu, les arpenteurs entreprennent le voyage de retour vers la capitale. Du jeudi 26 novembre au dimanche 29, ils se rendent à Baie-Saint-Paul et, le 1^{er} décembre, ils sont de retour à Québec, après une absence de quarante et un jours.

Cette expédition cousue d'erreurs allait hanter longtemps la mémoire des explorateurs et les rendre sceptiques par rapport au récit de Jacques Bédard, de Notre-Dame des Laurentides qui, durant l'automne 1864, aurait fait passer un troupeau de moutons à travers la forêt, de Métabetchouan jusque chez lui.¹⁸

Si les mésaventures de l'équipe Neilson-Hamel-Perreault allaient servir d'expérience dans les précautions à prendre avant de tenter pareille exploration, elles feraient surtout accréditer la légende à savoir que, même si les Indiens n'attaquaient pas les voyageurs, même si on n'y rencontrait pas de désert, franchir les montagnes des Laurentides présentait un défi comparable à la traversée des Plaines de l'Ouest américain.



- 1 Le présent récit est un résumé du rapport, intitulé *EXPLORATION DE QUÉBEC AU LAC-SAINT-JEAN*, par Joseph-Xavier Perreault en 1863 et publié en 1864 par la *REVUE AGRICOLE*. Voir Dossier des archives de la Société historique du Saguenay. J.-X. Perrault est né à Québec le 27 mai 1836 et il est décédé à Montréal le 7 avril 1905 à l'âge de 68 ans et 10 mois. Après son cours classique au Séminaire de Québec, de 1845 à 1854, il étudia l'agronomie à l'université de Durham et au Collège royal d'agriculture de Cirencester, en Angleterre, ainsi qu'à l'École d'agriculture de Grignon, en France, où il reçut son diplôme d'agronome. Il fut député du comté de Richelieu de juillet 1863 à septembre 1867. Fait Chevalier de la Légion d'honneur par la France, Officier de l'Instruction publique, Officier du Mérite agricole et membre correspondant étranger de la Société royale d'agriculture de Paris, il devient écrivain et auteur de plusieurs brochures. Pour biographie plus complète, voir *Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992*, Québec, PUL.
- 2 Thomas-Edmond Giroux, *De Québec au lac Saint-Jean ou Le Sentier des Jésuites*, Chicoutimi, Éd. Science Moderne, 1977, 192p. (Coll. «Les publications de la Société historique du Saguenay» no. 32).
- 3 F. W. Blaiklock (1819-1901). Fit de nombreux travaux d'arpentage au Lac-Saint-Jean, en Gaspésie et dans les Cantons de l'Est. De 1878 à 1901, il fut en charge du Service du Cadastre à Montréal. Son greffe a été déposé aux ANQM.
- 4 Georges Duberger, arpenteur. Il a été admis à la profession en 1848 et il a pratiqué à Chicoutimi et à La Malbaie. Son greffe est déposé aux ANQQ.
- 5 Giroux, *op. cit.*
- 6 Marcel Leblanc, arpenteur-géomètre, «À la recherche du chemin des Jésuites: Le voyage d'exploration de Blaiklock en 1847» in *Saguenayensia*, octobre-décembre 1991.
- 7 John Neilson, père, arpenteur. Il pratiqua sa profession à Cap Rouge. Son greffe est déposé aux ANQQ et couvre les années 1852 à 1895.
- 8 Ce rapport de l'expédition Blaiklock-Neilson demeure introuvable au Ministère et, déjà en 1863, J.-X. Perrault n'y a pas eu accès.
- 9 Luc Lettelier de Saint-Just (1820-1881) succédait alors à Me François Évantuel (1821-1891), l'ex-ministre.
- 10 John Neilson, père, arpenteur-provincial, est le même qui avait accompagné Blaiklock au lac Kénogami en 1852.
- 11 Achille-Alfred Hamel, arpenteur-provincial, a pratiqué sa profession à Québec. Son greffe est déposé ANQQ.

- 12 Pemmican. Viande séchée et mise en poudre qui, mêlée à de la graisse, constituait la base de la nourriture des «voyageurs» au cours des XVIIe et XVIIIe siècles au Canada (*Dictionnaire Larousse des canadianismes*, éd. 1989).
- 13 Laurentides. À l'origine, le mot «Laurentides» désignait plutôt cette partie du Bouclier canadien qui est situé dans le Québec. Aujourd'hui, il s'étend à l'ensemble du Bouclier canadien. C'est l'historien François-Xavier Garneau qui a donné au système le nom de Laurentides.
- 14 Le rapport Perrault fait bel et bien allusion à des couvertures de laine. Comment se fait-il qu'on avait oublié la tradition du sac de couchage en fourrure, enseignée par les Amérindiens durant le Régime français? Voir *Le jour de l'Indien*, par Thomas-Edmond Giroux, Ottawa, Ed. privée, 1954, pp. 222 et 384.
- 15 Pascal-Horace Dumais, arpenteur. Fils de Me Pascal Dumais, notaire, et de Éléonore Couillard Dupuis. Il est né à Cacouna le 26 août 1836. Après des études commerciales au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (où il devient un ami de Arthur Buies), il étudia avec l'arpenteur Ducan Ballantyne de L'Islet, et il devint arpenteur provincial le 8 octobre 1857. En 1882, à l'âge de 46 ans, il épouse Thérèse Tremblay, de Roberval. Il pratique sa profession de 1858 à 1905 avec lieu de résidence à Chambord. Dans l'Ouest canadien de 1882 à 1885, il travaille au tracé du chemin de fer Canadien Pacifique. Il décède à Chambord le 6 mai 1906 à l'âge de 69 ans et 9 mois. C'était un humaniste et philosophe, écrivain, journaliste, homme de sciences et naturaliste. Pour biographie plus complète de Pascal-Horace Dumais, voir article de Laurent Thibeault in *Saguenayensia*, janvier-mars 1990.
- 16 *De Québec au lac Saint-Jean*, pp. 35-38.
- 17 *Saguenayensia*, septembre-décembre 1963, pp. 116-118. On y donne le mot à mot du rapport de l'agronome Perrault au sujet du «nauffrage».
- 18 *De Québec au lac Saint-Jean*, pp. 38-39.

Poste de traite de la compagnie de la Baie d'Hudson, à Métabetchouan



Source: ANQC, collection de la SHS, carton # 10135.

Vieux livres, vieilles photos, vieux documents

La Société historique du Saguenay recueille tous ce qui peut intéresser l'histoire. Si donc vous possédez de vieilles photos, de vieilles lettres ou de vieux documents de toutes sortes (programmes-souvenirs, revues de presse, contrats, livres de comptes, etc.), ne les jetez pas, mais donnez-les à l'une ou l'autre des sociétés d'histoire de la région, selon l'endroit où vous demeurez. La Société historique du Saguenay acceptera aussi tout don de volumes qui ne vous sont plus utiles, et elle ira même les chercher chez vous. Contactez Éric Tremblay.

Société historique du Saguenay:
930, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi
Tél.: 549-2805

Alain Gagnon
PDG

Les communicateurs p.s. Saguenay—Lac-Saint-Jean Ltée

930 rue Jacques Cartier Est
C.P. 874
Chicoutimi, Qc
G7H 5E8

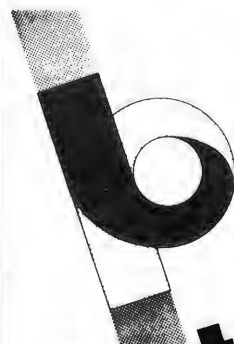
(418) 543-5184



Hommage de

➔ Raoul Blackburn Ltée ➔

à la
Société historique du Saguenay



CENTRE RÉGIONAL
DE LA RENOVATION

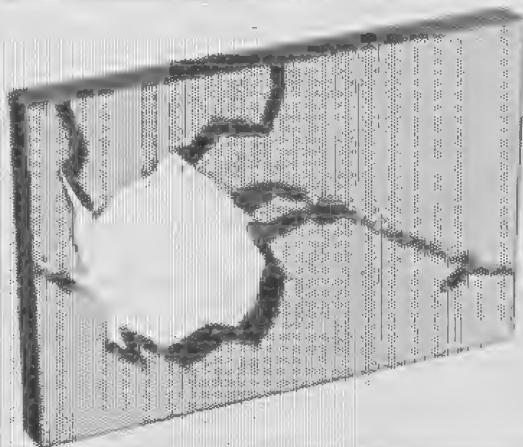
**Potvin &
Bouchard**
JONQUIÈRE - CHICOUTIMI - ALMA



Donohue
St-Félicien inc.



UNION DES
PRODUCTEURS
AGRICULES



Rejoignez la région avec Saguenayensia

Rejoignez nos lecteurs à chaque numéro!

Publicité à prix compétitifs
Possibilité de montage informatisé
dans nos bureaux!

J.-Euclide Perron

LIMITÉE

De père en fils...

Georges-Henri Perron, Ing. P.
Fernand Perron, L. Sc. C.
André Perron, Ing. P.
Denis Perron, Ing. P.
Gilles Perron, B.A.A., M.Sc.

...constructeurs au
Saguenay depuis quatre
générations.

CHICOUTIMI — TÉL.: 543-0715

LES ALÉAS D'UNE HISTOIRE DE FAMILLE

par

Laurent Gobeil

La Société généalogique du Saguenay Inc. fut fondée le 12 décembre 1979. J'étais parmi les premiers membres de cette nouvelle association. Le président-fondateur, le regretté Léonidas Bélanger, nous réunissait dans le local de la Société historique du Saguenay. Naturellement, nous discutons de généalogie, échangeons des informations; chacun devait présenter, à une assemblée de son choix, un travail résumant ses recherches. Mon tour venu, je lus une «Brève histoire des Tremblay-Cami - Lignée Georges Tremblay, le forgeron de la Rivière-du-Moulin (mon grand-père)». En voici des extraits:

La véritable histoire des Tremblay, seigneurs des Éboulements pendant cent ans, nous donne un bel exemple comment interpréter les récits de nos aînés. Il y a une quarantaine d'années, avant les recherches des sociétés historiques et la publication des travaux de quelques généalogistes de valeur, les gens, en général, ne connaissaient pas beaucoup l'histoire de leurs aïeux. Si vous demandiez à quelqu'un d'où venait son ancêtre, le premier du nom au Saguenay, il vous répondait: «Mon grand-père venait de La Malbaie, ou de la Baie-Saint-Paul. Il s'appelait Joseph, ou Hen-

ri.» On n'était pas toujours sûr du prénom, et souvent les informations s'arrêtaient là.

Pour plusieurs, l'arrière-grand-père venait de France, quand en réalité il était de la 5^e ou de la 6^e génération au pays. On vous racontait une histoire détaillée, savoureuse, pleine de faits extraordinaires; véritable trésor familial, inconsciemment modifié, enrichi en passant d'une génération à l'autre.

Mais attention, s'il ne faut pas prendre à la lettre ces histoires et ces récits, il s'y cache souvent un fond de vérité, et c'est cela que le chercheur doit déceler.

Un jour, petit garçon, je demandai à ma mère d'où venaient nos ancêtres Tremblay. Elle me répondit alors qu'ils venaient de La Malbaie, mais qu'ils étaient Français, trois frères, d'une famille noble, des seigneurs; que pendant une persécution ils avaient dû laisser derrière eux tous leurs biens pour fuir et se cacher pendant trois jours au fond d'un navire en partance pour le Canada. Débarqués au pays, ils y demeurèrent. Thomas, le fils de l'un d'eux, s'établit au Saguenay, près de Chicoutimi, dans le rang Saint-Joseph. Elle me disait encore que dans la maison de son grand-père Thomas, il y avait un vieillard presque toujours occupé à fumer sa pipe, assis près de la fenêtre; qu'il se nommait Camille, mais que sa vieille, n'ayant plus de dents (il lui en restait une grande en avant) prononçait mal son nom. Elle di-



Maison de Thomas Tremblay. Photo prise à la toute fin du siècle dernier. Thomas est debout dans l'embrasure de la porte et son épouse, Henriette Laberge, assise pas très loin. Les parents de Thomas, Camille (Cami) et Suzanne Tremblay ont vécu et sont décédés dans cette maison.

Source: Laurent Gobeil.

sait Cami au lieu de Camille. Ma-man n'avait pas connu elle-même ce vieux couple; elle tenait ces renseignements des anciens.

Où est la vérité dans tout cela? Eh bien, le grand-père de ma mère, Thomas, descendait en ligne directe de Pierre Tremblay II, le seigneur des Éboulements. Près de Pierre vivaient ses deux frères, Michel et Louis, à la côte Saint-François-Xavier. Ils étaient donc trois frères, et l'un d'eux était seigneur. En réalité, ils étaient quatre, mais les gens ne devaient pas connaître Jacques, qui vécut presque toute sa vie sur la terre ancestrale de l'Ange-Gardien.

J'ai fait des recherches. C'est vrai, le père et la mère de Thomas sont décédés dans le rang Saint-Joseph. Vous pouvez lire leurs actes d'inhumation dans les registres de la paroisse de Chicoutimi. Le vieux se nommait bien Camille, et c'est vrai aussi qu'on le désignait par le diminutif Cami, mais cela depuis longtemps, probablement depuis son enfance. En 1823, au baptême de l'un des enfants de Camille, à La Malbaie, le prêtre écrivit: «...avons baptisé Joseph, né hier, du légitime mariage de Camy Tremblay et de Suzanne Tremblay...» En 1823, Suzanne avait environ vingt-sept ans; elle avait certainement presque toutes ses dents, et devait être capable de prononcer le mot Camille.

Voilà! D'où viennent les autres détails du récit de ma mère? La Révolution française, les traversées difficiles, les guerres et tous les faits historiques ont certainement laissé des souvenirs chez nos gens et servi, l'imagination aidant, à enjoliver nos histoires de famille.

Après une pareille envolée généalogico-littéraire, je donnai avec assurance la généalogie en ligne directe de Georges Tremblay - Cami. La voici telle que présentée ce jour-là, mais en résumé. (Je suivais aveuglément la lignée généalogique du *Recueil de Généalogies des Comtés de Charlevoix et Saguenay* du Frère Éloi-Gérard, édition 1941, tableau 1.)

Tableau 1

1 ^{re}	Général. - Pierre Tremblay/Ozanne Achon	Québec	02/10/1657
2 ^e	Général. - Pierre Tremblay/ Marie-Madeleine Roussin	L'Ange-Gardien ...	15/11/1685
3 ^e	Général. - Louis Tremblay/Madeleine Bonneau	Baie-Saint-Paul	25/06/1715
4 ^e	Général. - Jean Tremblay /Marie-Charlotte Bissonnet	Baie-Saint-Paul	20/11/1741
5 ^e	Général. - Pierre Tremblay/1 ^{er} m. Cécile Simard	Baie-Saint-Paul	17/06/1783
	2 ^e m. Félicité Simard	La Malbaie	04/08/1788
6 ^e	Général. - Du 2 ^e m. Camille Tremblay/ Suzanne Tremblay	La Malbaie	11/01/1814
7 ^e	Général. - Thomas Tremblay/Henriette Laberge	La Malbaie	27/01/1846
8 ^e	Général. - Georges Tremblay/Malvina Tremblay	Chicoutimi	26/01/1875

La lecture terminée, je distribuai à chacun des membres présents une copie de l'article (12 pages dactylographiées). Ce fut comme il se devait: remerciements, félicitations... et le retour à la maison.

Et les années passèrent. Mais un beau jour, à la fin d'avril 1984, je reçois une lettre de M. Roger Desbiens, membre no 108 de la SGCF (Société généalogique canadienne-française de Montréal), un généalogiste chevronné. Monsieur Desbiens me prouve, documents à l'appui, que la filiation du Frère Éloi-Gérard, et par conséquent, celle de mon article, est fautive: le père et la mère de Camille (Cami) Tremblay n'étaient pas Pierre Tremblay et Cécile Simard (décédés tous les deux à Blairfindie - L'Acadie), mais un autre

couple: Pierre Tremblay et Félicité Simard, mariés à La Malbaie le 4 août 1788.

Je venais de recevoir une bonne baffe qui rabattait mon orgueil à un niveau très raisonnable. Aller ramasser ces fausses données, distribuées à plusieurs exemplaires! Je me devais de réparer mon erreur un de ces jours où l'occasion se présenterait.

L'incident s'ébruita avec le temps, semant le doute. Un certain nombre de généalogistes, peu nombreux il me semble, croient toujours aux données du Frère Éloi-Gérard; les autres les rejettent. Je suis de ces derniers: après la lecture des documents de M. Roger Desbiens, il faut admettre que ce Monsieur a probablement raison.



Georges Tremblay-Cami et son épouse Malvina Tremblay, à l'époque de leur mariage. Georges a 22 ans et Malvina 25.
Source: Laurent Gobeil.

Au cours des années 1990, beaucoup de recherches ont été faites afin de trouver les ancêtres des Tremblay-Cami, mais les résultats ne sont pas encore probants.

Pourquoi ce cul-de-sac? Personnellement, j'y vois trois causes. La première a trait aux registres qui nous donnent peu de choses, suffisamment cependant pour nous intriguer. Sur le registre paroissial de Saint-Étienne de La Malbaie, il est bel et bien écrit dans la marge: «Mariage de Pierre Tremblay et de Félicité Simard 4 août 1788», mais toute la page est blanche. Sur le registre du greffe, nous retrouvons exactement la même page blanche avec la même annotation marginale. Malgré soi, on se laisse obnubiler l'esprit par cette fameuse page blanche et on cherche une explication à cette anomalie. Une perte de temps: il faut tenir compte de la mention dans la marge, qui est sûre, et oublier tout ce qui a été dit et écrit à ce sujet.

Deuxième cause: l'âge de Pierre Tremblay. Nous avons son acte de décès: «Le dix janvier dix-huit cent dix, par nous soussigné curé de La Malbaie a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Pierre Tremblay mort hier, âgé d'environ 48 ans; étaient présents Pierre & Camille Tremblay, Jean Maltais, agapit Gagnon, épouse de Joseph Savard Jean M. Boulhane.»

Le Courtois ptre

D'après cet acte, Pierre serait né en 1761, 62 ou 63. Or, nous ne trouvons pas de Pierre Tremblay, susceptible

Tableau 2

Du côté de Marguerite:		
Étienne Tremblay/Marie Fortin	Baie-Saint-Paul	12/11/1715
Étienne Tremblay/Marie-Michelle Gagné	Éboulements	30/04/1754
Pierre Tremblay/Félicité Simard	La Malbaie	04/08/1788
Marguerite Tremblay/Joseph-Isaac Guay	La Malbaie	08/09/1812
Du côté de Joseph-Isaac Guay:		
Étienne Tremblay/Marie-Fortin	Baie-Saint-Paul	12/11/1715
Marie-Procule Tremblay/Joseph Guay	Éboulements	04/11/1744
Joseph (Josse) Guay/Geneviève Maltais	La Malbaie	1776
Joseph-Isaac Guay/Marguerite Tremblay	La Malbaie	08/09/1812

d'être le mari de Félicité Simard né au cours de ces trois années. Mais, nous en trouvons un né aux Éboulements le 8 décembre 1765. Est-ce possible une si grande différence entre l'âge déclaré le jour de l'inhumation d'une personne et son âge réel calculé à partir de son acte de naissance?

Eh bien! Monsieur Hubert Charbonneau, membre no 6035 de la SGCF, dans le no 202 des *Mémoires* de la SGCF, donne le résultat de ses recherches sur des prétendus centenaires:

Voici, suivant l'importance de l'âge déclaré dans l'acte de sépulture, et par ordre alphabétique pour un même âge, la liste de ces 73 prétendus centenaires, avec quelques caractéristiques permettant de les bien identifier. On trouvera pour chacun d'entre eux, les dates et les lieux de naissance, mariage, remariage et décès, les noms des parents, conjoints et parents des conjoints ainsi que l'âge réel au décès.

Tableau 3

Du côté de Félicité (3e degré):		
Étienne Tremblay I/Marie Fortin	Baie-Saint-Paul	12/11/1715
Étienne Tremblay II/Marie-Michelle Gagné	Éboulements	30/04/1754
Pierre Tremblay/Félicité Simard	La Malbaie	04/08/1788
Félicité Tremblay/Georges Gilbert	La Malbaie	18/05/1813
Du côté de Georges Gilbert (4e degré):		
Étienne Tremblay I/Marie Fortin	Baie-Saint-Paul	12/11/1715
Cécile Tremblay/Joseph Simard	Éboulements	16/01/1742
Henri Simard/Félicité Boivin		1763
Marie-Luce Simard/David Gilbert	Baie-Saint-Paul	19/01/1788
(contrat)		
Georges Gilbert/Félicité Tremblay	La Malbaie	18/05/1813

J'ai lu cette liste et fait des calculs. C'est étonnant de constater les différences entre les âges déclarés dans les actes de décès et les âges réels des mêmes individus: de un à vingt-quatre ans.

Dans ma proche famille, mon arrière-grand-père, Eucher Gobeil, est né le 25 mars 1804, et décédé le 25 janvier 1862, par conséquent à l'âge de 57 ans et 10 mois. Pourtant, dans l'acte de décès, l'abbé P. Boucher écrit 55 ans, et mon grand-père signe: «une différence de 2 ans 10 mois».

Conclusion: il ne faut pas interpréter avec trop de rigueur les 48 ans indiqués dans l'acte de décès de Pierre.

Troisième cause: le manque d'un fil conducteur susceptible de guider le généalogiste dans ses recherches sur les habitants de la paroisse de Saint-Étienne de La Malbaie. Sur ce coin de pays, à ma connaissance, on n'a pas publié de travaux où il serait relativement facile de localiser la terre de notre Pierre Tremblay, s'il en avait une, comme on peut le faire pour celles des Pierre Tremblay, père et fils, des Ange Simard, père et fils, etc., dans les ouvrages de Paul Médéric et de Raymond Gariépy. Et ce fil conducteur pourrait aussi nous aider à choisir les contrats pouvant contenir des informations pertinentes. Nous avons des milliers de contrats dans nos archives. Sans guide, il faudrait en lire des centaines, souvent longs et difficiles à déchiffrer, et peut-être pour rien; une question de hasard, une vraie loterie.

Ces trois causes sont en réalité trois obstacles presque infranchissables.

Quoi faire? Il y a un vieux proverbe qui dit: «Si tu peux pas franchir un obstacle, fais-en le tour.» Or, il existe une voie qui n'a pas été très suivie: les degrés de consanguinité déclarés dans les actes de mariage des enfants et des petits-enfants de Pierre Tremblay et de Félicité Simard.

On peut se demander si ces données sont plus fiables que celles concernant l'âge des défunts le jour de leurs sépultures. Je crois que oui, car nos ancêtres, très religieux, suivaient les enseignements de l'Église. À l'occasion d'un mariage, à la messe dominicale, le prêtre publiait les bans, trois dimanches consécutifs. Les gens, s'ils connaissaient un degré de parenté entre les futurs époux, ou un autre empêchement de mariage, se faisaient un devoir moral de le déclarer aux autorités religieuses. Chaque village avait officieusement comme un comité des vieux qui connaissaient à peu près toutes les ascendances des familles de leur milieu. Mais il arrivait qu'à certaines périodes, au cours des décennies, les informations se fassent rares. Certains actes de mariage sont très courts, où il n'est pas question de consanguinité quand, en réalité, les mariés sont parents à différents degrés.

Après ce long cheminement, poursuivons notre propos en étudiant la parenté des enfants de Pierre Tremblay et de Félicité Simard avec leurs époux ou épouses. Le couple eut six enfants:

1. - *Pierre*, né à La Malbaie le 4 juillet 1789, marié au même endroit le 8 septembre 1812 à Marie-Anne Gauthier, fille mineure de Jean Gauthier et de Félicité Girard. Les époux étaient parents du troisième au troisième degré. - Cette parenté ne nous intéresse pas pour le moment, car elle était du côté de la mère de Pierre, Félicité Simard.

2. - *Camille*, né en 1790, marié à La Malbaie le 11 janvier 1814 à Suzanne Tremblay, fille mineure de Joseph Tremblay et de Julie Lajoie. Les époux ne sont pas parents.

3. - *Émérentienne*, née probablement en 1792, mariée à La Malbaie le 20 novembre 1810 à Henri Brassard, fils d'Henri Brassard et de Marguerite Martel. Sans parenté.

Tableau 4

Du côté de Joseph:			
François-Xavier Gagné/Marie-Geneviève Filion.....	1721		
Marie-Michelle Gagné/Étienne Tremblay	Éboulements	30/04/1754	
Pierre Tremblay/Félicité Simard	La Malbaie	04/08/1788	
Camille Tremblay/Suzanne Tremblay	La Malbaie	11/01/1814	
Joseph Tremblay/Élisabeth Bergeron	La Malbaie	14/08/1848	
Du côté d'Élisabeth Bergeron:			
François-Xavier Gagné/Marie-Geneviève Filion.....	1721		
Marie-Anne Gagné/Joseph Amiot-Villeneuve.....	Petite-Rivière	07/11/1746	
Basile Villeneuve/Félicité Côté (contrat).....	Baie-Saint-Paul	22/07/1793	
Madeleine Villeneuve/Alexis Bergeron (contrat)	La Malbaie	04/02/1815	
Élisabeth Bergeron/Joseph Tremblay	La Malbaie	14/08/1848	

Tableau 5

48	Étienne (11) Pierre (qu'il faut ajouter à la liste des enfants).	Marie-Michelle Gagné	Ébou.	30/04/1754
125	Pierre (48) Émérentienne Marguerite La même Félicité Hélène Pierre Camille	Félicité Simard Henri Brassard Joseph-Isaac Guay Georges Tremblay Georges Gilbert Joseph Imbeau	Mal. Mal. Mal. Mal. Mal. Mal.	04/08/1788 20/11/1810 08/09/1812 23/11/1829 18/05/1813 23/11/1824
349	Pierre (125) (Cf les enfants in Éloi-Gérard, p. 509.)	Marie-Anne Gauthier	Mal.	08/09/1812
350	Camille (125) Priscille Alexandrienne La même Julie Thomas Joseph Pierre Ambroise Onésime	Suzanne Tremblay Denis Demeules Job Demeules Flavien Lebel David Laberge	Mal. Mal. Mal. Chic. Mal.	11/01/1814 11/01/1842 27/07/1841 14/10/1861 27/01/1846
749	Joseph (350) (Dans Éloi-Gérard, p. 523, il est placé avant Thomas, mais il est plus jeune. Thomas devrait être au no 749 et Joseph au no 750.)	Élisabeth Bergeron	Mal.	15/08/1848
750	Thomas (350) Marie-Céline Lumina La même Joseph Georges Jean (Johnny) Onésime Eugène Honoré (Henry) Samuel (Louis) Charles Antoine-Arthur	Henriette Laberge Henri Bouliane Pierre Maltais Michel Angers	Mal. Chic. Chic. Jonq.	27/01/1846 24/04/1876 12/02/1877 03/03/1896

Tableau 5 (suite)

(...)	Pierre	(350)	Sophie Lavoie	Chic.	04/10/1853
(...)	Ambroise Le même Le même	(350)	Zoé Perron Olympe Laberge Délina (Dina) Bergeron	Mal. Chic. Bagot.	18/10/1853 08/08/1858 20/06/1881
(...)	Onésime	(350)	Marie-Georgina L'Espérance	Chic.	19/01/1863
()	Joseph	(750)	Marie-Marcelline Fortin	Chic.	14/02/1871
(X)	Georges Eugénie Maria Alice	(750)	Malvina Tremblay Arthur Gobeil Eugène Fortin Ludovic Gauthier	Chic. Chic. Chic. Chic.	26/01/1875 16/09/1901 09/09/1918 28/08/1909
(...)	Jean (Johnny)	(750)	Marie-Eve Gauthier dit Larouche	Chic.	04/02/1879
()	Onésime	(750)	Marie-Angélique Desbiens	Chic.	28/10/1884
(...)	Eugène	(750)	Marie-Louise-Odile Fortin	Chic.	12/01/1891
(...)	Honoré (Henry)	(750)	Cordélia Désormeaux		
(...)	Samuel (Louis) Le même	(750)	Anna Bergeron Laure-Odile Villeneuve		
(...)	Charles	(750)	Clara Villeneuve	Chic.	15/07/1889
(...)	Antoine-Arthur	(750)	Élisabeth Desbiens	Chic.	18/04/1898
(...)	Adrien Le même	(X)	Léda Coulombe Lucienne Larochelle	Bagot. P-Al.	19/06/1922 12/01/1928
(...)	Victor	(X)	Clara Tremblay	Chic.	02/09/1914
(...)	Joseph-Patrick	(X)	Germaine Vallerand	Chic.	07/06/1923

Voici maintenant reprise et corrigée la généalogie en ligne directe de Georges Tremblay - Cami:

1e Génér.	- Pierre Tremblay I/Ozanne Achon	Québec	02/10/1657
2e Génér.	- Pierre Tremblay II/Marie-Madeleine Roussin	L'Ange-Gardien	15/11/1685
3e Génér.	- Étienne Tremblay I/Marie Fortin	Baie-Saint-Paul	12/11/1715
4e Génér.	- Étienne Tremblay II/Marie-Michelle Gagné	Éboulements	30/04/1754
5e Génér.	- Pierre Tremblay/Félicité Simard	La Malbaie	04/08/1788
6e Génér.	- Camille Tremblay/Suzanne Tremblay	La Malbaie	11/01/1814
7e Génér.	- Thomas Tremblay/Henriette Laberge	La Malbaie	27/01/1846
8e Génér.	- Georges Tremblay/Malvina Tremblay	Chicoutimi	26/01/1875

4. - *Marguerite*, née à La Malbaie le 11 avril 1793, mariée au même endroit (le même jour que son frère Pierre) le 8 septembre 1812 à Joseph-Isaac Guay, fils de Joseph (Josse) Guay et de Geneviève Maltais. Les époux étaient parents du 3e au 3e degré. Voici comment (tableau 2).

5. - *Félicité*, née à La Malbaie le 1er mai 1795, mariée au même endroit le 18 mai 1813 à Georges Gilbert, fils de David Gilbert et de Marie-Luce Si-

mard. Ils étaient parents du 3e au 4e degré. Le mariage fut revalidé le 22 novembre (année illisible dans le registre). Voici comment (tableau 3).

6. - *Hélène*, née à La Malbaie le 22 novembre 1798, mariée au même endroit le 23 novembre 1824 à Joseph Imbeau, fils de François Imbeau et de Charlotte Gagné. D'après l'acte de mariage, les époux étaient parents du 4e au 4e degré. En réalité, ils étaient parents du 4e au 5e degré: il y a deux

Ignace Gagné au début de la lignée, du côté de Joseph Imbeau. Avec un siècle de recul, il était facile de les fondre en un seul personnage.

Là aussi le couple Étienne Tremblay/Marie-Michelle Gagné entre dans la lignée, du côté d'Hélène. Mais les époux sont aussi consanguins du 3e au 4e degré, en passant par la mère d'Hélène. En résumé: Hélène Tremblay, Félicité Simard, Ange Simard II, Ange Simard I (3e degré), Joseph Imbeau, Charlotte Gagné, Jean-Baptiste Gagné, Marie-Marthe Simard, Ange Simard I (4e degré).

Alors que veut dire au juste le 4e au 4e degré de l'acte de mariage? Passons donc au cas suivant.

Un des petits-enfants de Pierre Tremblay et de Félicité Simard, *Joseph* (voir no 749 d'Eloi-Gérard) avait épousé à La Malbaie, le 14 août 1848, *Élisabeth Bergeron*, fille majeure d'Alexis Bergeron et de Madeleine Villeneuve. Les mariés obtinrent une dispense du 4 degré. Voici pourquoi (tableau 4).

En voilà suffisamment pour prouver que le père de Pierre Tremblay est sans aucun doute Étienne Tremblay II, marié à Marie-Michelle Gagné.


Qui était cet Étienne Tremblay? Tout simplement le fils du second seigneur des Éboulements, Étienne Tremblay I (finalement, ma mère avait raison!). On ne sait pas où il est né exactement. À la Baie-Saint-Paul ou aux Éboulements? Qu'importe! Mais on sait qu'il a vécu sur une terre des Éboulements, probablement sur celle de son père ou de son grand-père, pas très loin de la rivière Boudreault, dans le rang Saint-Godefroy. L'endroit est spécifié dans un acte d'élection en tutelle de 1771. Et Marie-Michelle Gagné (Marie, tout court, dans les actes) était décédée depuis quatre ans. Pierre, le père de Camille (Cami) n'avait qu'un an et cinq mois.

En 1771, Étienne se remarie. Le 13 mai, il épouse Marie-Madeleine De Lavoye. Sept enfants sont issus de ce deuxième mariage.

Pour conclure, voici ce que devraient contenir les numéros 48, 125, 350, etc. du *Recueil des Généalogies des Comtés Charlevoix et Saguenay*

du Frère Éloi-Gérard, édition 1941 (tableau 5).

Voilà qui montre combien les dictionnaires et autres ouvrages généalogiques ne sont jamais trop complets en dedans des limites qu'on leur a fixées. Et, aussi, il arrive qu'une bonne monographie d'une famille contient autant de généalogie que d'histoire. La proportion entre les deux dépend des sources de renseignements, de données, à la disposition de l'auteur et de l'importance que celui-ci accorde à l'une et à l'autre.

Chose certaine, la généalogie ne doit pas être négligée, car elle met en évidence les différents degrés de consanguinité qui, trop rapprochés ou multipliés, sont souvent la cause de maladies héréditaires. 

SOURCES:

- *Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes* par Mgr Cyprien Tanguay, Québec, Eusèbe Sénécal, 1871-1890, 7 vol.

- *Recueil de Généalogies des Comtés de Charlevoix et Saguenay* par Éloi-Gérard, mariste, La Malbaie, 1941, 594p. (Coll. «Les Publications de la Société historique du Saguenay», no 5).
- *Inventaire des Contrats de Mariages au greffe de Charlevoix* par Éloi-Gérard, mariste, La Malbaie, 1943, 373p. («Les Publications de la Société historique du Saguenay», no 8).
- Notes et copies de documents tirées des registres mêmes des paroisses de Baie-Saint-Paul, de La Malbaie, de Saint-Siméon, etc., et des greffes de Charlevoix (au cours des étés 1968 à 1970) et de Chicoutimi (1971).
- Microfilms personnels photographiés aux mêmes endroits.
- Microfilms des Archives du Séminaire de Chicoutimi et des Archives nationales du Québec.

REMERCIEMENT à M. Victorien Harvey, pour m'avoir donné le 2e mariage d'Alexandrine, fille de Camille (Cami), à Mlle Cécile Poulin, toujours prête à me faire bénéficier de son expérience en généalogie.



*Georges Tremblay-Cami (1852-1941) jouissait d'une retraite bien méritée après avoir été le forgeron de la Rivière-du-Moulin pendant soixante ans.
Source: Laurent Gobeil.*

La légende du Bleuets

Quand Dieu créa Sa Majesté le Bleuets, Il le couvrit d'un manteau couleur d'azur et lui remit une couronne ornée de cinq ogives. Puis, Il lui dit: «Tu règneras sur le plus beau Royaume au monde: le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Tu seras résistant, car je te donne sept vies. Rien ne pourra t'abattre: ni le terrible froid du nord, ni le vent glacial de l'automne, ni la chaleur torride du soleil et les nombreux feux de brousse. Mais n'oublie surtout pas que l'union fait la force, qu'un bleuets isolé court vers sa perdition. Regroupe tes sujets par talles». Et le Bleuets se répandit partout: dans la plaine ceinturant le merveilleux joyau appelé «Lac Saint-Jean» et sur les monts escarpés, magnifiques et sauvages qui bordent le «Saguenay».

Faudrait-il s'étonner si les ressortissants de cette région nordique ont hérité certains dons de ce Roi, leur ancêtre? Du Bleuets, en effet, ils possèdent la fierté du monarque, la créativité de l'artiste, la solidarité du groupe et la ténacité du conquérant.

Les Bleuets sont partout, aux quatre coins du monde, et comme des magiciens, ils marquent de leur empreinte tout ce qu'ils entreprennent: les Affaires, les Beaux-Arts, l'Enseignement, les Communications, la Médecine, les Sciences et les Sports; rien ne leur est étranger. Les Bleuets sont des ambassadeurs sur les cinq continents et partout ils savent se hisser vers les sommets. Et si vous en voyez un, les autres ne sont pas loin; là où un autre végété, un Bleuets fait fortune, car le Bleuets est habitué dès son jeune âge à vivre sur les crans et à se débrouiller.

Lorsqu'on affirme qu'il suffit de «trois Bleuets pour faire une tarte», il s'agit d'un adage tout à fait dépassé. C'était le cas jadis. Ce temps a bien changé: on fait maintenant trois tartes avec un seul Bleuets.

Parole d'un Bleuets authentique,



Raoul Lapointe
De l'Ordre des Vingt-et-Un

Mon cheminement linguistique

La francophonisation et la francisation des milieux de travail

par Aimé Gagné, cm

Voici en primeur le premier chapitre d'un ouvrage que M. Aimé Gagné est à compléter à l'intention de ses enfants. Il nous le livre en primeur. Dans ce chapitre, l'auteur raconte comment il est venu à s'intéresser à la promotion du français, dans les milieux de travail, en particulier au sein de l'ALCAN.

Ce chapitre, dont nous entreprenons avec le présent numéro la publication devrait particulièrement intéresser nos lecteurs puisqu'il décrit la francisation ainsi que la francophonisation de l'ALCAN au Québec. N.D.L.R.

*Parler sa langue, c'est bien.
La parler bien, c'est mieux.
Se battre pour sa survivance, c'est admirable.
Apprendre celle des autres, c'est intelligent.
Pierre DUDAN*

Introduction

Avec le présent ouvrage, j'entreprends la relation ou le récit de ce que j'appellerai: «Mon cheminement linguistique». Depuis plus de 50 ans, concurremment avec ma carrière professionnelle poursuivie à l'ALCAN durant près de 40 années, je me suis intéressé d'une façon toute particulière à la promotion du français dans les milieux de travail. Même si je suis à la retraite depuis plus de 15 années déjà, je continue à m'intéresser à cette question à titre de membre de l'Association des usagers de la langue française (ASULF). De plus, au cours des six dernières années, soit entre le 30 mars 1988 et le 14 mai 1994, j'ai suivi de très près l'évolution du dossier linguistique à titre de membre de l'Office de la langue française (OLF).

Après l'ALCAN, la francisation des milieux de travail aura été l'une de mes principales préoccupations, tout comme celle de travailler à une meilleure compréhension entre les Canadiens de différentes origines ethniques et linguistiques. Durant toutes ces années, j'en aurai fait la promotion d'un bout à l'autre du pays. Je suis très reconnaissant à la direction de l'ALCAN de m'avoir

*L'auteur, Aimé Gagné, remettant un prix au fondateur du lingot, M. Lucien Lemay, 28 novembre 1962.
Source: ANQC, collection de la SHS, carton 8937.*

ainsi permis et facilité jusqu'à un certain point la promotion de ces activités socioculturelles.

Bien que j'aie été très tôt, et sans l'avoir recherché, identifié à la francisation des milieux de travail, je n'en aurai pas été pour autant le «père», comme on s'est plu à m'en qualifier en certains milieux. Disons plutôt que j'en aurai été, plus souvent qu'à mon tour, l'aiguillon. Il est sans doute vrai que les différentes fonctions que j'aurai occupées, tout au long de ces années, auront accentué plus que d'autres certaines de mes actions, initiatives ou prises de position en ce domaine, mais est-il nécessaire de rappeler que la francisation aura été, comme elle l'est toujours de nos jours, le résultat des efforts de nombreux employés francophones et anglophones souvent anonymes, tant à l'ALCAN qu'au sein d'autres entreprises, chacun y contribuant à sa façon et selon ses propres moyens ou dispositions. Je me devais donc, en toute équité à l'endroit des autres pionniers de la langue, de faire cette mise au point.

Le présent récit rappellera surtout les situations que j'aurai observées ou vécues, en particulier aux usines de Shawinigan, à celles du Saguenay et, finalement, au siège social de l'ALCAN, à Montréal; mais aussi, au sein de nombreux organismes ou associations pancanadiennes dont j'aurai fait partie, sans pour autant passer sous silence les occasions ou les milieux où j'aurai fait valoir dans d'autres circonstances la promotion du français ainsi que celle des Canadiens français car, pour moi, les deux sont intimement liées.



L'on comprendra aisément que je ne décrirai pas dans le détail la francisation et la francophonisation de mon ancienne compagnie. Je me limiterai à en rappeler seulement les grandes lignes, agrémentées de quelques anecdotes ou d'événements particuliers. Il en sera de même de ma contribution personnelle ainsi que de mes interventions sur le plan national, touchant tant aux langues officielles du Canada qu'à l'unité nationale - (ne devrait-on pas plutôt dire: l'union nationale) - questions qui m'ont intéressé autant que celle de la promotion du français.

D'autre part, et afin de dissiper tout malentendu, qu'il me soit permis de faire état du fait que je ne suis ni un linguiste, encore moins un puriste, et que je ne me suis jamais posé en spécialiste de la langue. Je n'aurai été en fin de compte que ce que je suis toujours d'ailleurs, un simple usager de la langue française, ne la maîtrisant pas comme il l'aurait voulu, mais un usager qui lui aura voué tout de même un grand respect. J'aime la langue française et la culture qui l'accompagne parce qu'elles font partie de mon héritage, de mon bagage culturel. Comment pourrait-il en être autrement? Par contre, cela ne m'a pas empêché d'apprendre la langue anglaise, de m'ouvrir à une autre culture et, surtout, de mieux connaître et apprécier les autres Canadiens.

Tout au long de «mon cheminement linguistique», j'aurai, consciemment ou inconsciemment, - dans le respect des uns et des autres - poursuivi trois objectifs: (a) faire du français une langue utile et nécessaire pour gagner sa vie au Québec, soit une langue de promotion sociale, (b) en faire la langue commune de communication de tous les Québécois quelles que soient leurs origines linguistiques, ceci au même titre que la langue anglaise dans les autres régions du pays; et, par ricochet, (c) faire mieux comprendre et apprécier les aspirations légitimes des Canadiens français. Ma participation à plusieurs associations ou organismes pancanadiens, mes interventions lors de colloques nationaux et internationaux, ainsi que des nombreux discours que j'ai prononcés sur ces questions dans les diverses provinces du pays, en témoignent.

À qui dois-je mon attachement à la langue française et ce désir, cette impulsion de lutter pour sa survivance et sa promotion? Poser la question c'est y répondre. Elle me vient avant tout de mes ancêtres, Louis GASNIER* et Marie MICHEL, arrivés sur les bord du grand fleuve Saint-Laurent au XVII^e siècle. Originaires tous deux du Perche (Orne), ils venaient de la petite commune de Saint-Cosme-de-Vair, (Sarthe), laquelle était à cheval sur les anciennes provinces du Maine et du Perche. * (Prononcer Ganier)

Cet attachement, je le dois plus concrètement à mes parents, qui ont vu à nous en imprégner très tôt, mes quatre frères et moi. Ils furent appuyés en cela par nos maîtres, tant laïques que religieux, tout au long de nos études. Tous et chacun nous apprirent cette langue avec tout l'amour et le respect qu'ils lui portaient, en s'appliquant à nous la faire parler, à nous la faire écrire de la meilleure manière qui soit et, sans oublier, de nous la faire aimer avec tout son passé historique et culturel.

Mon père était un homme fier, mais respectueux des autres comme de lui-même. Il comptait parmi ses clients quelques uns des dirigeants anglophones des entreprises locales. Et bien qu'il eut appris l'anglais par correspondance, je ne me souviens pas de l'avoir entendu s'adresser en anglais à ses clients anglophones. Il leur parlait toujours en français et ceux-ci lui répondaient en anglais. Pour lui, c'était sa façon de respecter ses clients tout en se respectant lui-même: chacun demeurerait lui-même en s'exprimant dans sa langue maternelle. Plus tard, à un certain moment de ma carrière, je mettrai de l'avant sa forme de bilinguisme.

À ce point-ci, il serait à propos que je me présente brièvement. Bien que je sois né à Saint-Anselme, petit village situé à l'intérieur de la grande Beauce, c'est à Shawinigan Falls que j'ai été élevé. (On a depuis laissé tombé le mot «Falls»). C'est dans cette ville industrielle que mon père exploita un studio de photographie durant près de 40 ans. Pour ma part, j'y aurai passé mes 24 premières années, avant d'aller poursuivre ma carrière au Royaume du Saguenay durant les 21 années suivantes pour, finalement, la terminer à Montréal en 1979.

J'ai fait mes études primaires et secondaires au Collège de l'Immaculée-Conception (CIC) de Shawinigan dirigé par les Frères de l'Instruction chrétienne. C'est vraiment là que j'aurai fait mon apprentissage de la langue. Quelques-uns de ces religieux étaient originaires de France, d'où leur amour pour la langue française et sa culture. Cet amour de la langue ne pouvait à la longue que déteindre sur chacun de nous.

Par la suite, je devais poursuivre mes études au Shawinigan Technical Institute (STI), école professionnelle fondée en 1912 par les grandes entreprises industrielles établies à Shawinigan. Cette école d'enseignement supérieur visait à former les futurs cadres de ces entreprises. L'enseignement était largement dispensé en anglais par un personnel enseignant moitié français, moitié anglais.

C'est précisément au directeur de cette école, à l'époque nous disions «Principal», prononcé à l'anglaise, Mr. C.N. Crutchfield, que je dois de m'être fait un point d'honneur de toujours m'identifier comme Canadien français d'un bout à l'autre du pays... avec tout ce que cela a parfois comporté de négatif. Il ne cessait de me répéter du haut de sa stature, car il était tout un géant d'homme: «Always be proud of being a French-Canadian and never hesitate to stand up and be counted». Et, il ne manquait jamais d'ajouter, comme pour m'encourager: «Remember, You are as tall as I am». Il me donna également un autre conseil, lequel devait m'être très utile par la suite, celui de «Do not judge us (Anglo-Canadians) by a few «red necks»; conseil que je crois avoir mis en pratique dans mes relations avec les Canadiens de diverses origines.

Bien que la population de la ville de Shawinigan fut en très grande majorité de langue française, la langue anglaise tenait le haut du pavé depuis ses débuts; seulement un petit nombre de dirigeants anglophones étaient bilingues et peu d'entre eux l'affichaient, sauf peut-être les médecins et les marchands qui s'adressaient toujours en français aux francophones. Bref, à l'époque, toute personne qui avait la moindre ambition de se tailler une carrière, se devait de connaître et de parler anglais. Voilà pourquoi la langue an-

glaise nous était enseignée assez tôt, au même titre que toute autre matière. Elle était presque devenue une seconde nature pour la plupart d'entre nous, d'autant plus qu'il ne semblait pas exister d'animosité entre les jeunes francos et les jeunes anglos. Certains accrochages se produisaient à l'occasion entre les «English mop heads» et les «French pea soup», mais rien de sérieux.

Si les deux communautés vivaient plus ou moins séparément, chacune dans son coin, pour ainsi dire, elles se rencontraient, cependant, et se «fondaient» même en un seul groupe au niveau des activités sportives, car les sports étaient très populaires à Shawinigan; les deux groupes linguistiques applaudissaient alors les mêmes «rois du stade». L'on peut donc dire que les relations étaient en général assez cordiales. D'autre part, en ce qui concernait les Canadiens français, compte tenu des exigences de tout emploi rémunérateur ouvrant sur un avenir prometteur, il était donc important pour eux d'avoir dans leur bagage de compétence, la maîtrise, sinon une certaine connaissance de la langue seconde. Ce fut mon cas!

Chapitre premier La période Shawiniganaise 1939-1943

Les Canadiens français sont très doués... Je ne demande pas mieux que de favoriser leur avancement...»

R.E.Powell

Aussi, lorsqu'au mois de mai 1939 je me présentai à l'ALCAN pour obtenir mon premier emploi, je ne fus nullement surpris au cours de l'entrevue de me faire interpellé à brûle-pourpoint en anglais par «l'intervieweur» qui me demanda alors d'épeler le mot «Antigonish». Il semble que je le fis avec brio, puisque je fus engagé sur le champ. J'étais donc bilingue!... et durant près de 40 années j'allais par la suite faire partie avec fierté de la grande famille de l'ALCAN.

Je ne fus pas long à me rendre compte, cependant, que l'anglais occupait une plus grande place que je l'avais envisagée. Le directeur de l'usine était un Canadien unilingue anglophone, assisté de quatre ou cinq cadres supé-

rieurs anglophones. Je ne me souviens plus combien d'entre eux étaient bilingues. Le personnel de soutien: surveillants, contremaîtres-généralistes, contremaîtres et commis, étaient presque exclusivement francophones bilingues. Il est vrai que les employés conversaient entre eux en français, mais les formulaires étaient pour la plupart imprimés en anglais et remplis dans cette langue, même si le très grand nombre de ces formulaires n'atterrissaient presque jamais au siège social à Montréal. Les instructions écrites leur étaient communiquées pour une bonne partie en anglais, accompagnées d'une version française selon leur importance. Les contremaîtres, lesquels baragouinaient plus ou moins l'anglais, assuraient la liaison linguistique entre les quelques cadres supérieurs anglophones unilingues et les travailleurs. Durant mes deux premières années d'apprentissage, cette situation ne me préoccupait pas plus qu'il ne fallait. J'avais un emploi et j'avais à faire mes preuves. Seul cela comptait alors pour moi, d'autant plus que je comprenais l'anglais... et j'en étais fier.

D'autre part, je me considérais un peu privilégié puisque mes tout premiers supérieurs, bien qu'originaires

de l'Ontario ou d'ailleurs, étaient bilingues ou s'efforcèrent de se mettre à l'apprentissage du français dès leur affectation à l'usine locale. Le premier, R.W.Herzer, était d'origine canado-allemande et il parlait trois langues, alors que le second, E.A.Hollingshead, se mit à l'apprentissage du français dès son arrivée à Shawinigan. Il l'apprit tellement bien qu'il vint à maîtriser le français mieux que la plupart des francophones; il devait même épouser une institutrice francophone, Mlle Rachel Boucher. L'on comprendra alors pourquoi l'anglais ne pesa pas trop lourdement sur mes épaules au cours de ces premières années.

À ce stade-ci de mon récit, il m'apparaît important de situer l'ALCAN. Une des toutes premières grandes industries à s'établir à Shawinigan en 1899, elle fut créée par une société américaine, la *Pittsburgh Reduction Company*. Plus tard, elle devait donner le nom de *Northern Aluminum Company of Canada* à son entreprise canadienne. On songea même à lui donner le nom de *Royal Aluminum Company*, mais le Gouvernement canadien s'y objecta par respect pour la Reine Victoria, décédée quelques mois

*R.E.Powell, président d'Alcan, en compagnie de M. Paul-R. Miller, rédacteur adjoint du magazine Business Week.
Source: ANQC, collection de la SHS, photo # 13760.*





C.P. Beaubien, (en haut, à droite), lors d'une visite d'industriels aux usines d'Arvida, le 11 août 1949.

Source: ANQC, collection de la SHS, carton # 3516.

auparavant. La nouvelle compagnie allait éventuellement devenir l'Aluminium Company of Canada, Limited et adopter le sigle ALCAN. En 1907, la Pittsburgh devenait, pour sa part, l'*Aluminium Company of America* (ALCOA) et jusqu'en 1928, elle demeura propriétaire de sa succursale canadienne. C'est à la suite d'un important procès antimonopole qui eut lieu aux USA, que devait être créée en 1928 une compagnie canadienne, entièrement indépendante sous le nom de Aluminium Limited. Elle est depuis quelques années connue sous les raisons sociales de ALCAN ALUMINIUM LIMITED et de ALCAN ALUMINIUM LIMITED.

Durant ses 38 premières années, l'usine d'aluminium de Shawinigan Falls n'eut que des directeurs américains. Ils étaient secondés par deux ou trois ingénieurs canadiens de langue anglaise. Toutefois, contrairement aux autres entreprises locales, ils n'entreprirent pas de restreindre l'usage du français. Bien au contraire, dès les débuts ils s'entourèrent d'un personnel de soutien bilingue, en majorité francophone. Les quelques commis anglophones, pour leur part, s'exprimaient assez bien dans la langue de la majorité. Bref, les exigences linguistiques s'appliquèrent surtout aux cadres intermédiaires, tels que les contremaîtres-généralistes, les contremaîtres et les commis ainsi qu'aux sténographes,

mais la majorité des travailleurs eurent toute la liberté d'utiliser leur langue maternelle.

M. Norman E. Russell, fut le premier Canadien à être nommé directeur de l'usine de Shawinigan. Il arriva en 1938 et demeura à peine deux années, étant appelé au début de la Deuxième Grande guerre au siège social de Montréal. Originaire de l'Ontario et unilingue, il ne se plaisait pas trop à Shawinigan. Certains prétendirent qu'il aurait même sollicité sa mutation. Son remplaçant devait être M. P. E. Radley, le premier directeur originaire du Québec. Entré au service de l'industrie de l'aluminium en 1923, il était né à Lachute, MRC Argenteuil; de plus, il était parfait bilingue.

En 1926, la Compagnie essaima vers la région du Saguenay, plus précisément à Arvida, devenue en 1976 la ville de Jonquière, où elle devait y construire les plus grandes usines d'aluminium au monde ainsi qu'un très important développement hydro-électrique, accompagné d'un réseau de transport ferroviaire doublé d'un port de mer. En 1942, au plus fort du deuxième conflit mondial, M. Radley se voyait confier la direction du grand complexe d'aluminium saguenéen.

Les deux dates de 1940 et 1942 sont donc à retenir. Elles m'apparaissent très importantes dans le contexte du

présent récit, car c'est avec M. Radley qu'allait vraiment débiter ce que j'ai appelé la francisation et la francophonisation des différents établissements québécois de l'ALCAN. Mais revenons à Shawinigan.

Au moment de mon arrivée à l'usine de Shawinigan Falls, le Canadien français le plus important après le directeur de l'usine était M. Melchior Carrière. À titre de «General Superintendent», il avait la direction générale de toutes les salles d'électrolyse (Pot Rooms) et des services connexes. Autodidacte, il avait débuté comme simple employé durant la construction de l'usine pour devenir éventuellement le «spécialiste» de la production d'aluminium. Durant sa carrière de plus de 40 années, il forma un très grand nombre de cadres ou de spécialistes; la plupart d'entre eux firent carrière avec la compagnie et occupèrent des postes de responsabilité. C'était la coutume à l'époque, qu'avant d'être affectés à des fonctions ou tâches spécifiques, la plupart des diplômés d'université ou d'écoles professionnelles se devaient de faire un stage dans les halls d'électrolyse. Comme tous les autres, j'ai fait une partie de mon apprentissage sous sa tutelle.

L'autre cadre supérieur de langue française était M. Claude Panet-Beaubien. Il fut le premier directeur du service du Personnel que l'on venait de mettre sur pied. Embauché en 1935 à titre d'ingénieur, il était diplômé du Massachusetts Institute of Technology. Originaire de Montréal, il avait débuté à l'ALCAN en même temps que deux autres Canadiens français, M. André Hone, Ph.D., ingénieur métallurgiste, diplômé des universités de Montréal et de Pittsburgh; en 1939, ce dernier était Chef métallurgiste à l'usine de Shawinigan. Me Paul-Henri Leman, le troisième du groupe, était avocat, diplômé des universités de Montréal et de Harvard; tous trois firent leur stage d'apprentissage aux usines d'Arvida.

C'est précisément à la suite d'une directive expresse de M. R.E. Powell, alors principal dirigeant de la compagnie, - (il devenait le premier président de la compagnie en 1937), - que deux des cinq ingénieurs embauchés en 1935 allaient être des Canadiens français. D'une année à l'autre, cette

directive fut maintenue et même élargie par la suite. La francophonisation des usines et de la compagnie venait de débiter! C'est ainsi qu'un très grand nombre de francophones devaient par la suite entrer au service de l'ALCAN et accéder éventuellement aux plus hauts postes administratifs et de direction, comme c'est le cas présentement.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que le Président de la compagnie désirait vraiment recruter des Canadiens français. J'en veux pour preuve l'appui financier qu'il accorda vers 1937 à l'hebdomadaire, *Le Jour*, fondé et dirigé par M. Jean-Charles Harvey, journaliste originaire du Saguenay. Dans une lettre qu'il lui écrivait pour le féliciter de la campagne qu'il menait en faveur de l'instruction publique obligatoire et gratuite, M. Powell devait lui dire ceci:

« Vous parlez aussi d'éducation. Vous n'en parlerez jamais trop. Les Canadiens français sont très doués. Pour ceux d'entre eux qui sont nos collaborateurs, j'éprouve une réelle affection. Ils sont malheureusement trop peu nombreux. C'est la préparation qui manque. Que vos écoles nous donnent des hommes! Nous les prendrons. Pour ma part, je ne demande pas mieux que de favoriser leur avancement. Vous savez bien que nous recherchons la compétence avant la race et la secte ». (Jean-Charles Harvey, précurseur de la révolution tranquille, - Marcel-Aimé GAGNON, *Beauchemin*, Montréal- 1970. p. 96)

Si le recrutement des Canadiens français fut lent à démarrer, il ne faudrait pas croire, cependant, que ces trois diplômés d'université furent les premiers à se joindre à l'ALCAN. Bien au contraire, car dès 1926, la compagnie reconnaissait qu'elle allait fonctionner au sein d'une majorité francophone; elle avait dès lors recruté pour ses usines d'Arvida en construction, deux ingénieurs canadiens-français, MM. Archambault et Raymond Lanctot. Seul ce dernier devait faire une partie de sa carrière avec la compagnie. Tombé malade en 1933, il devait la quitter pour un milieu plus propice à son état de santé. Environ 23 années plus tard, il reprenait du service avec la compagnie, successivement à titre de directeur des usines de Beauharnois, d'Isle-Maligne et de commissaire du Pavillon

ALCAN à Expo '67 de Montréal. Il prenait sa retraite vers 1968. Au sein de la compagnie, M. Lanctot contribua pour beaucoup à la promotion de la langue française ainsi qu'à celle des Canadiens français.

Au moment où la compagnie retenait ainsi les services de ces deux ingénieurs canadiens-français pour ses usines saguenéennes en construction, elle recrutait pour son service commercial à Montréal son premier cadre francophone, M. Louis-Philippe Leduc, comptable agréé. Elle s'empressa de le nommer en Europe où, durant quelques années, il vit à l'organisation de ses bureaux européens. En 1934, elle le ramenait à Montréal à titre de comptable en chef. Quelques années plus tard, il était nommé secrétaire de la compagnie. Par la suite, d'autres le suivirent. Qu'il me suffise de nommer: MM. Paul-E. Cholette, affecté aux Liquidités de l'entreprise; Me Paul LaRocque, avocat diplômé de Montréal et d'Harvard. Entré au service de la Compagnie en 1941, ce dernier devait faire partie durant plus de 25 ans, du conseil d'administration de la compagnie-mère, ALCAN ALUMINIUM LIMITÉE. Au moment de sa retraite en 1972, il était depuis 10 années vice-président et secrétaire de la compagnie ainsi que directeur des services juridiques. Son beau-frère, Me Paul-Henri Leman, dont il a été question précédemment, devait également occuper des postes importants, tels que trésorier et président d'ALCAN: CANADA et, plus tard, de la compagnie. Il fit partie lui aussi durant de nombreuses années du conseil d'administration de cette dernière. Au cours de ces mêmes années, un autre Canadien français, Me Aimé Geoffrion, principal conseiller juridique de la compagnie, fut membre du conseil d'administration. Son associé, Me J.-Alexandre Prud'Homme, devait, pour sa part, faire partie du conseil d'administration d'ALCAN CANADA durant de nombreuses années à titre de vice-président et de conseiller juridique.

Comme on le voit par cette liste, forcément incomplète, la francophonisation ne devait pas se faire seulement au niveau des usines, mais également à celui de la plus haute direction. Il faut reconnaître, cependant, que la francisation à ces niveaux ne devait

venir que plusieurs années plus tard... et, cela se comprend aisément.

Si au départ, ces Canadiens français constituaient une bonne présence francophone au siège social à Montréal, peu d'entre eux avait une bonne connaissance du milieu des usines comme des employés francophones. Je me demande même combien d'entre eux en avaient vraiment cotoyés sur une base quotidienne au niveau des usines. Aussi, ils leur était assez difficile d'interpréter ou d'être sensibles aux aspirations linguistiques ou autres des employés auprès de la haute direction. Ce qui explique pourquoi la francisation devait débiter au niveau des usines pour atteindre éventuellement les niveaux supérieurs de l'administration. Pour ce faire, il aura fallu dans un premier temps que la francisation passe par la bilinguisation des milieux de travail. C'était un étape logique dans les circonstances.

Nous nous devons, toutefois, de reconnaître, on ne le soulignera jamais assez d'ailleurs, que c'est la FRANCOPHONISATION * des cadres des usines qui allait être à la base même de la FRANCISATION de la compagnie. Le recrutement intensif de cadres francophones à tous les paliers de l'organisation allait déboucher éventuellement sur un usage intensif du français à l'intérieur de toutes les usines de l'ALCAN au Québec. Et je m'empresse d'ajouter... bien avant toute législation linguistique. On peut même avancer, sans risque de se tromper, qu'en ce domaine, l'ALCAN aura été une, sinon la grande pionnière.

Cependant, est-il nécessaire de préciser que, tant à Shawinigan qu'au Saguenay, la francisation des usines ne se sera pas faite selon un plan précis. Rien de tel! L'évolution allait se faire tout bonnement et selon la détermination des employés canadiens-français. Je ne crois pas que les fondateurs américains de l'ALCAN avaient au départ prévu ou même envisagé de faire du français la langue interne des communications; je serais porté à croire que cette question ne fut pas prioritaire pour eux. Ils étaient sans doute conscients qu'ils s'établissaient en milieu francophone et qu'ils devraient tenir compte de cette différence linguistique dans leurs relations avec leurs employés, mais de là à fonctionner en



J.-J. Gagnon, gérant adjoint du personnel, à l'Alcan.
Source: ANQC, collection de la SHS, carton # 6338.

français, cela dut être une toute autre histoire. Par contre, comme ils n'avaient pas au départ de préjugés historiques à l'endroit des Canadiens français, leur intégration au milieu aura été facilitée d'autant. Il va de soi que l'entreprise naissante allait fonctionner en anglais, mais ses administrateurs délégués virent à s'entourer dès les débuts de collaborateurs francophones bilingues au niveau des usines, comme nous l'avons vu précédemment. Ce sont ces francophones, ainsi que ceux qui les suivirent, qui allaient assurer la liaison linguistique avec la masse des employés de langue française... pour, finalement, implanter le français autour d'eux.

Comme je l'ai indiqué précédemment, vers la fin des années trente, les documents utilisés à l'intérieur de la compagnie étaient pour la plupart libellés en anglais ou dans certains cas accompagnés d'une version française. Mais, plus souvent qu'à leur tour, ils l'étaient en anglais seulement. C'était particulièrement le cas des bons de travail, des formulaires d'achat, des plans et devis, du dossier personnel des employés, etc. Même la convention collective de travail était rédigée exclusivement en anglais. Les différents services ou «*Departments*», ainsi que l'équipement mécanique, scientifique ou autre, était identifiés ou désignés en anglais, de même que les occupations ou métiers exercés par les travailleurs. Nous retrouvions, les *Laborers*, (journaliers) les *Potmen*

(cuvistes), les *Time Keepers* (vérificateurs des cartes horaires de travail), les *Draftmen* (dessinateurs), les *Cranemen* (opérateurs de pont roulant); le *Wire Mill* (la cablerie), les *Potrooms*, (les halls d'électrolyse), la *Machine Shop*, (l'atelier d'ajustage mécanique), sans parler de la *Carpenter Shop* pour l'atelier de la menuiserie, le *Shipping* (l'expédition), etc... arrêtons-nous ici, car la liste était tellement longue. Bref, l'anglais régnait presque partout en maître! Et, comment!

La langue anglaise était tellement omniprésente, qu'il suffisait qu'un collègue anglophone se joigne à un groupe de francophones pour qu'automatiquement la conversation passe du français à l'anglais. C'était encore plus le cas au siège social à Montréal. J'ai été à même de le constater à quelques reprises, lors de visites administratives que je fis à l'époque à Montréal. J'avais l'impression de laisser ma langue au vestiaire en pénétrant à l'intérieur des bureaux de la compagnie, tant tout se passait en anglais.

L'ambiance anglaise qui régnait à l'époque à l'intérieur des usines déteignait presque sur tous les employés. Il n'était donc pas surprenant alors d'entendre les employés utiliser de préférence les expressions ou les appellations anglaises à défaut de connaître la désignation française de leurs outils ou le nom même de leur métier. Ayant pour la plupart appris leur métier sur le tas, dans une ambiance anglaise ou s'étant fait la plupart du temps interpellés en anglais, l'on comprendra aisément que cela fut de pratique courante.

Durant près de 21 années et jusqu'au début des années 40, la Compagnie utilisa pour une partie de ses communications écrites avec ses employés, un journal bimensuel bilingue, *La Revue de Shawinigan Falls Review*, dirigé durant de nombreuses années par M. Ferdinand Daemen, un journaliste d'origine belge.

L'ALCAN avait fondé ce journal en 1919, conjointement avec les autres grandes entreprises locales, en vue de communiquer à leurs employés des conseils de prudence au travail ainsi qu'à la maison. Ces conseils, de même que les diverses communications importantes, étaient rédigés et publiés dans les deux langues. Seuls les petits

faits divers ou potins concernant les employés l'étaient uniquement en français.

L'espace réservé à ces compagnies était coiffé d'une vignette au nom de chacune. Durant toutes ces années, l'ALCAN fut la compagnie qui utilisa le plus d'espace dans ce journal. Vers 1939, elle utilisa presque régulièrement une page entière; je crois qu'elle fut la seule à le faire. Cette année-là, elle retint même les services d'un journaliste professionnel de Montréal, M. Paul Barrette. Si je me souviens bien, c'est à ce moment-là que les nouvelles en provenance de l'usine d'aluminium ou les mots d'ordre de la direction furent graduellement rédigées et publiées uniquement en français pour l'être définitivement vers 1942.

Le 1er janvier de cette année-là, j'étais muté au service du Personnel à titre de responsable des communications internes et externes de l'usine. Je peux dire que c'est à compter de ce moment que je devins plus sensible à l'utilisation du français dans nos communications avec les employés.

Un de nos premiers gestes fut de cesser d'utiliser les pages de la *Revue de Shawinigan Falls Review* et de fonder notre propre journal d'entreprise. Unilingue française, cette publication bi-mensuelle, allait porter le titre de *La Revue de l'aluminium*. M. Gilles Dufresne, qui venait de terminer ses études au Collège de l'Immaculée-Conception, en assumait la rédaction. Dorénavant nos communications avec les employés allaient se faire dans la langue de la majorité. Grâce à notre nouveau média de communication interne, nous allions introduire graduellement un vocabulaire français de l'industrie de l'aluminium. Le journal d'entreprise allait donc devenir notre principal outil de francisation de l'usine. À défaut d'avoir des contacts avec d'autres entreprises françaises de l'aluminium, la guerre nous empêchant de communiquer avec la France, notre vocabulaire souffrit à l'occasion d'anglicismes. Mais c'était un départ!

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que l'utilisation, même graduelle, d'une nouvelle terminologie de travail allait recevoir d'emblée l'appui de tous. La francisation des activités de travail ne fut pas sans soulever quelques ré-

sistances chez certains contremaîtres. Habitué qu'ils étaient à fonctionner en français, il faut comprendre que certains d'entre eux se soient sentis au début plutôt mal à l'aise ou comme démunis devant ces mots français avec lesquels ils n'étaient pas familiers. Mais, éventuellement, la majorité devaient s'y rallier.

Il serait peut-être à propos de signaler en passant, que l'ALCAN fut, à ma connaissance, une des toutes premières compagnies québécoises, sinon la première, à publier un journal d'usines exclusivement en français. Il existait sans doute quelques publications du genre en français dans d'autres entreprises québécoises, mais elles étaient habituellement une version de l'édition originale anglaise.

Après le départ de M. Radley en 1942 pour le Saguenay, les usines de Shawinigan renouèrent avec une direction américaine. En effet, durant les sept années suivantes, M. C. Taylor Cornelius, un ingénieur américain au service de la compagnie depuis 1925, ayant d'abord servi à Arvida, assumait la direction des deux usines d'aluminium, une seconde ayant été construite entre 1941 et 1942. Bien qu'il fut unilingue, il sut se mériter l'estime et le respect des employés. Ses communications écrites aux employés étaient toujours en français, comme il ne s'objecta pas à un plus grand usage du français dans le cours des activités internes des usines. Par la suite, tous ses successeurs furent des Canadiens bilingues.

Je crois qu'une étape importante de la montée du français comme langue de communication allait éventuellement se faire par la négociation en français et par la signature dans cette langue du texte officielle de la convention collective de travail. Mais, cela ne devait pas survenir du jour au lendemain. Plusieurs années s'écouleront avant que la convention ne soit éventuellement signée et publiée en français seulement. Un bref rappel historique s'impose.

Le 3 septembre 1937, la compagnie signait à Shawinigan sa deuxième convention collective de travail négociée au Québec et, par surcroît, avec un syndicat: canadien, québécois, catholique et local. Le «Syndicat catholique

national des employés de la Aluminum Company of Canada Limited» (sic). Quelques jours auparavant, soit le 25 août 1937, la compagnie avait signé sa première convention collective de travail de son histoire avec le Syndicat représentant les employés de ses usines d'Arvida. La convention de travail de l'usine de Shawinigan, - comme celle d'Arvidasans doute - avait été négociée en anglais; elle ne comprenait que cinq pages rédigées en anglais seulement. Les seuls mots français étaient ceux du nom du Syndicat et, encore-là, ce dernier était affublé en partie de celui, en anglais, de la compagnie.

L'arrivée successive de MM. C.P.-Beaubien et J.-J. Gagnon à la tête du service du Personnel, allait tout changer: les relations avec les employés et, en particulier, avec les dirigeants du Syndicat s'établirent en français. C'est ainsi que les négociations de la convention collective de travail allaient se faire dorénavant en français, bien que le texte de celle-ci devait demeurer unilingue anglais durant encore quelques années. Toutefois, il devait revenir éventuellement à M. Gagnon, de le faire traduire en français. Mais, le texte anglais allait continuer à prévaloir. Il s'écoulera encore plusieurs années avant que les deux textes deviennent officiels et que la convention collective de travail soit finalement négociée, signée et publiée exclusivement en français.

Lors de la signature de la convention en 1951, le Syndicat de Shawinigan avait demandé, entre autres, que la prochaine convention soit négociée et signée en français. Ce n'est qu'une fois devenu directeur du Personnel à Arvida, et négociateur en chef des usines québécoises de la compagnie, que M. Gagnon put donner suite à cette demande. Cette décision, sauf erreur, fut prise en 1957, de concert avec le syndicat alors présidé par M. Adrien Plourde d'Arvida et négociateur en chef des travailleurs de l'aluminium. La négociation d'une convention collective de travail conçue et signée en français pour toutes les usines de l'ALCAN allait constituer un grand pas dans la francisation de usi-



Adrien Plourde, lors du deuxième grand rassemblement, des grévistes de l'usine d'Arvida, le 24 juin 1957.
Source: ANQC, collection de la SHS, carton # 8301.

nes; c'était, pour ainsi dire, la reconnaissance officielle du français comme langue de travail.

Au printemps de 1943, j'étais nommé aux usines d'Arvida et la francisation des usines locales passait en d'autres mains. Comme les initiatives déjà prises étaient irréversibles, le français allait devenir avec les années la langue de travail et des communications internes. Pour ma part, j'allais poursuivre à Arvida le travail entrepris à Shawinigan. Compte tenu de l'importance du complexe d'aluminium d'Arvida, toutes les futures initiatives linguistiques prises au Saguenay allaient avoir, dorénavant, un effet d'entraînement au sein de toute la compagnie, comme nous allons voir.

Quel bilan pourrais-je tirer de mes quatre années passées à Shawinigan? Il ne fait aucun doute dans mon esprit que le processus de la francisation était bien enclenché et l'utilisation du français comme langue de travail et de communication interne n'allait pas être remise en question. Un des points tournants aura été, selon moi, et au risque de me répéter, la création d'un service du Personnel confié à ses débuts et successivement à deux cadres canadiens-français, MM. Beaubien et Gagnon. Sans brusquer les choses, ces

derniers, bien secondés par des cadres francophones respectueux de leur langue, donnèrent ainsi graduellement à la langue française la place qui lui revenait. Bref, la place du français à l'intérieur des deux usines de Shawinigan était définitivement assurée.

Forts de leur exemple, tous leurs successeurs, tant de langue anglaise que française, n'eurent d'autres coix que de suivre leurs traces. D'autre part, dès leur affectation aux usines locales, tous les nouveaux cadres anglophones furent fortement invités à se mettre sérieusement à l'apprentissage de la langue de la majorité. Durant de nombreuses années, seule la communication avec le siège social ou entre les diverses usines canadiennes devait se poursuivre en anglais.

Mais en dépit de toutes ces initiatives prises par les cadres canadiens-français en poste aux usines, je me suis souvent demandé si la haute direction anglophone au siège social avait alors une bonne connaissance ou une bonne appréciation de la mentalité de leurs employés francophones. Je ne crois pas qu'elle saisissait bien à l'époque ce qui différenciait un employé francophone d'un employé anglophone. Tout un «monde socioculturel» les séparait et toutes les nuances de ce «monde» devaient sans doute apparaître plus ou moins étranges à certains membres de la haute direction. Bref, je serais enclin à penser qu'en 1943, par exemple, après plus de 40 années de présence à Shawinigan, certains hauts dirigeants de la compagnie ne comprenaient toujours pas, ou si peu, leurs employés francophones. L'attitude ou plutôt l'incompréhension dont fit preuve le président, lors de la grève illégale qui survint quelques semaines après mon départ, semblerait me l'indiquer.

J'emunte aux mémoires de M. R.T.Rudd, un de mes anciens collègues et collaborateurs au siège social, qui fit carrière au sein du service des relations publiques, l'anecdote suivante qui confirmerait cette incompréhension.

«Le 23 octobre 1943, l'American Federation of Labour, (AFL), forçait les employés à quitter illégalement leur

travail. Depuis quelques temps, l'AFL désirait supplanter le Syndicat et tous les moyens étaient bons aux yeux de ses organisateurs pour devenir l'agent négociateur des travailleurs de Shawinigan.

Le Gouvernement canadien intervint immédiatement et dépêcha sur place un détachement de 250 soldats du camp de Farnham, afin d'assurer l'ordre et la protection des usines. La Gendarmerie royale du Canada fut également envoyée à Shawinigan. On ne peut pas dire que ce fut de gaieté de coeur que la majorité des employés entrèrent en grève. Pris entre deux unions ouvrières, qui tenaient chacune à ses prérogatives, que pouvaient-ils faire. Toutefois, plusieurs d'entre eux forcèrent les piquets de grève et demeurèrent au travail, sous la protection de la Gendarmerie et de l'armée.

Croyant sans doute bien faire, et désireux de mettre en garde les employés contre l'influence «néfaste» des chefs ouvriers, un membre du clergé protestant de Shawinigan, le Révérend Harold Church, dans une «Lettre à l'éditeur» qu'il envoya au petit hebdomadaire anglais, The Shawinigan Standard, rappela, entre autres, que : «trade unionism appear to have served its purpose and now has become a menace to those who it was intended to serve». Ce n'était certes pas un façon de ramener les employés à l'ordre, stimulés qu'ils étaient par les chefs syndicats en présence.

Cette lettre capta l'attention du grand quotidien anglais, The Montreal Star, qui s'empressa de la reproduire, tout en l'accompagnant d'un éditorial qui, plus ou moins, recommandait ce qui suit: «that every striking employee should be drafted into the army and sent oversea. Any who objected, under war time emergency legislation, should be tried and, if found guilty, shot at dawn». Heureusement que ce quotidien n'était pas lu par les employés francophones en grève, car il aurait facilement mis le feu aux poudres.

La lettre ainsi que l'éditorial plurent, cependant, au président de la compagnie qui ne crut mieux faire que de la reproduire dans le petit journal in-

terne du siège social. Il enjoignit donc à son rédacteur, M. Mickey McGuire, de les publier tous les deux en entier. Le rédacteur ne l'entendait pas ainsi, n'en voyant pas l'utilité ni la pertinence. Il n'était pas sans réaliser que la publication de tels commentaires ne contribuerait pas à établir de meilleures relations entre la direction et les employés et ne mettrait certainement pas fin à la grève, d'autant plus que sa publication n'était pas accessible aux travailleurs des usines.

Le rédacteur publia les articles tel qu'ordonné, mais, en signe de désaccord, retira son nom de l'entête de la publication. Ce geste déplut grandement au président qui s'empressa de muter M. McGuire à l'usine de Kingston, où il y avait un poste vacant au sein du service du Personnel.

Comme cette publication unilingue anglaise du siège social n'était pas lue par la majorité des travailleurs de Shawinigan, seuls les cadres la recevaient, elle n'eut pas de suites négatives. Ces commentaires passèrent tout simplement inaperçus à Shawinigan et n'eurent aucune influence sur la poursuite ou la fin de la grève. Eventuellement, c'est la négociation qui allait mettre fin à cette grève illégale et non les écrits ni les commentaires de journaux anglais de Montréal ou de Shawinigan».

Transition Un tout autre monde...

La situation socio-linguistique dans laquelle j'allais être plongé en arrivant au Saguenay était tout à fait différente de celle que j'avais connue ou vécue à Shawinigan. Bien que l'ALCAN fut la première compagnie à s'établir dans cette ville de la région du Saint-Maurice (1899), elle n'était pas pour autant la plus importante des entreprises industrielles locales. Ce titre revenait à la Shawinigan Water & Power Company et à ses filiales, lesquelles tenaient le haut du pavé. Par contre, la situation était toute autre au Saguenay, où la présence de l'ALCAN pesait lourdement sur le milieu socio-économique et même culturel régional.

Il se trouvait bien tout autour de l'ALCAN des entreprises telles que les usines de pâte et papier de Price Bros

& Company Limited, à Jonquière-Kénogami et à Riverbend, de la Consolidated Paper Corporation, à Port-Alfred, de la Lake St. John Power & Paper Co, Ltd, à Dolbeau et, finalement, la St. Raymond Paper Company, à Desbiens; mais aucune n'avait l'envergure ni l'importance de celles du Groupe ALCAN. Avec son vaste complexe chimique et d'électrolyse d'Arvida, ses trois centrales hydro-électriques: celle de la Saguenay Power Company à l'Isle-Maligne sur la Grande Décharge du lac Saint-Jean et les deux autres à Châte-à-Caron et à Shipshaw, sur la rivière Saguenay, ses deux chemins de fer: Roberval & Saguenay, Alma & Jonquières (sic), son port de mer de Saguenay Terminals Limited, à Port-Alfred, sans parler de ses deux entreprises de transport et de distribution d'énergie électrique: Saguenay Transmission et Saguenay Electric Company/Compagnie électrique du Saguenay (sic), sans parler de ses milliers d'employés, le Groupe ALCAN était tellement omniprésent dans l'économie régionale que l'on aurait pu dire que «chaque fois que l'ALCAN toussait, c'était toute la région qui avait le rhume».

La présence de l'ALCAN se faisait particulièrement sentir dans les deux villes d'Isle-Maligne et d'Arvida, qu'elle contrôlait sous bien des rapports: entre autres, en tant que principal payeur des taxes municipales et scolaires. De plus, aux deux endroits, se trouvaient de fortes concentrations de citoyens de langue anglaise, avec leurs propres quartiers, écoles et églises.

La ville d'ISLE-MALIGNE, située près du Lac Saint-Jean, avait été aménagée avant celle d'Arvida, par les promoteurs de la Quebec Development Company, entreprise hydro-électrique créée en 1913 et détenue conjointement par J. B. DUKE, magnat du tabac de la Caroline du Nord, et Sir Williams PRICE, fondateur de la compagnie Price Brothers, de Québec. Par la suite, ils devaient s'associer avec l'Aluminum Company of America, laquelle devait plus tard céder ses droits à l'Aluminum Company of Canada Limited. C'est ainsi que la ville d'Isle-Maligne devint le «fief gardé» des compagnies SAGUENAY POWER et ALCAN. A l'intérieur de cette petite ville des plus modernes, les citoyens,

presque tous des employés de ces deux compagnies, vivaient, pour ainsi dire, presque à l'écart de ceux des villes environnantes. Il en était de même pour la petite ville voisine de Riverbend, propriété de la compagnie Price Bros.

Au moment de mon arrivée dans la région, l'ALCAN complétait la construction de sa seconde usine d'aluminium au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette usine était située dans les limites de la ville d'Isle-Maligne, à courte distance de la centrale hydro-électrique du même nom. Les employés allaient, pour la plupart, demeurer, dans les villes voisines.

La ville d'Isle-Maligne comptait deux églises, une pour les catholiques et l'autre pour les protestants, mais elle comptait deux conseils scolaires, tous deux propriétaires de la seule école, fréquentée à la fois par les anglo-protestants et les franco-catholiques: chacun occupant une aile de l'école. Toutefois, les élèves se partageaient la même cours de récréation ainsi que les autres salles ou services connexes. En les réunissant ainsi sous un même toit, les pionniers de la ville avaient, à l'origine, envisagé de rapprocher les deux groupes linguistiques. Ils désiraient, entre autres, amener les jeunes élèves à faire très tôt l'apprentissage de la langue de l'autre. Bref, à en faire des bilingues. Le projet était certes louable, mais il ne fonctionna pas tel que prévu. Demandons-nous plutôt, qui furent les bilingues? A quelques exceptions près: les francophones, bien entendu! Pouvait-il en être autrement, alors que la langue du «boss» était la langue anglaise. Cette expérience n'eut pas de suite; elle demeura l'unique exemple d'une idée généreuse, mais qui ne donna pas les résultats escomptés. À ma connaissance, les autorités régionales, tant scolaires que religieuses, ne crurent pas utile de la reprendre ailleurs dans la région.

Il me faut signaler, en terminant, que la petite ville d'Isle-Maligne avait été conçue selon un plan d'urbanisme plutôt avant-gardiste pour l'époque. De plus, l'hôtel de ville, les deux églises, l'école ainsi que la plupart des maisons unifamiliales étaient sortis de la table à dessin d'un architecte américain et dans le plus pur style de la Nouvelle-Angleterre. Les édifices publics ainsi que les maisons étaient en-

tourés de vastes pelouses et parterres de fleurs. Bref, une des premières cités jardins à voir le jour au Québec! Cette jolie petite ville à la personnalité anglaise avait, cependant, deux bilingues à sa tête: le maire, M. T. J. Butler, et son directeur (gérant) M. Omer Bernier.

Il faut reconnaître que parmi les premiers pionniers américains ou canadiens, peu se donnèrent la peine d'apprendre la langue des «natives». Ils étaient, cependant, reconnus pour leur paternalisme bienveillant. Généreux, ils l'étaient et ils traitaient très bien leurs employés, tant francophones qu'anglophones. Mais de là à parler le français, c'était une toute autre histoire pour nombre d'entre eux. Leur comportement linguistique laissait pour le moins à désirer. Plusieurs années s'écouleront avant que cette ville se francise.

Quant à la ville d'ARVIDA, même si elle était plus ouverte et plus accessible aux francophones, la présence anglaise était aussi omniprésente. Le bilinguisme à sens unique était monnaie courante, comme on le verra plus loin. Mais, personne chez les francophones ne semblait s'en plaindre, considérant cette situation comme normale. Il est vrai qu'au début des années quarante, la majorité des cadres étaient anglophones; ils étaient soit des Américains, arrivés entre 1926 et 1928, ou des Canadiens venus à la faveur de la guerre des autres régions du Canada ou de certains pays membres de l'Empire britannique. La langue anglaise était considérée à toutes fins utiles comme la *lingua franca* des communications courantes. A titre d'exemple, que l'on me permette de rappeler brièvement les tractations qui suivirent l'arrêt spontané de travail, survenu aux usines d'Arvida à l'été de 1941. Rappelons que cet arrêt de travail, considéré alors comme un «Wild Cat Strike», ne fut pas suscité par les dirigeants du Syndicat, mais plutôt par des agitateurs externes qui menacèrent et entraînèrent à leur suite la majorité des employés.

Comme le pays était en guerre et que les usines d'Arvida étaient considérées comme stratégiques, le gouvernement du Canada intervint rapidement. Il envoya un détachement de l'armée. La négociation du retour au travail devait être confiée au négocia-

teur en chef du ministère fédéral du Travail. Ce dernier, comme c'était alors la coutume, imposa tout simplement son «unilinguisme anglais». Il en fut de même du représentant de l'ALCAN, venu de Montréal pour l'occasion. Bien qu'il semble que ce dernier comprenait un peu le français, tout se déroula quand même dans la «langue des patrons». Cette négociation est un exemple frappant de l'unilinguisme qui prévalait alors à Arvida. Voilà pourquoi, je tiens à le rappeler.

Il aurait été dans l'ordre des choses que les négociations du retour au travail se fassent en français, mais il n'en fut pas ainsi: elles se déroulèrent en anglais. Peu familiers avec la langue de Shakespeare, les représentants des travailleurs durent recourir aux services d'un interprète en qui ils avaient une totale confiance. Leur choix porta sur M. Charles-Auguste Carrier, commis au service des ateliers d'usinage; ce dernier travaillait pour la compagnie depuis six années déjà. Bien qu'il ne fut pas lui-même en grève, il accepta cette tâche, d'autant plus qu'il l'avait déjà remplie dans le passé. (Plusieurs années plus tard, Charles devenait un de mes collaborateurs au sein du service des relations publiques à titre de rédacteur au journal LE LINGOT).

Tout au long des séances de la négociation, Charles Carrier dut traduire les interventions de toutes les parties. À la demande du représentant de la compagnie, il devait même, avant de les traduire, répéter d'abord en anglais les interventions de ce dernier, qui tenait chaque fois à s'assurer que Charles avait bien saisi ce qu'il venait de dire. À la longue, il eut l'impression d'être pris comme dans un sandwich. Ou, encore, de participer à une interminable partie de ping-pong, où les opposants se renvoyaient constamment la balle, à un point tel, qu'il lui sembla être lui-même «cette balle».

Il est intéressant de souligner que Charles Carrier avait en grande partie appris la langue anglaise à l'Académie commerciale, de Chicoutimi, dirigée par les Frères Maristes. Ces religieux se faisaient, un devoir, une obligation même, de bien préparer leurs jeunes élèves au monde du travail. À cette fin, ils ne cessaient de leur rappeler que la connaissance et la maîtrise de la langue seconde était un des outils

nécessaires pour obtenir un poste de confiance dans une des grandes entreprises industrielles du Saguenay. En conséquence, ils n'hésitaient pas à dispenser en langue anglaise quelques unes des disciplines du cours régulier. C'est donc avec grande fierté qu'ils pouvaient, par la suite, recommander leurs élèves aux chefs d'entreprises régionales ou d'ailleurs.

Revenons à ARVIDA. Cette petite ville moderne se différenciait de ses voisines, en ce qu'elle était: une ville «sèche»!... la seule de la région, je crois. Le commerce des vins et spiritueux y était interdit en vertu d'un règlement municipal remontant au tout début de la ville. Ce règlement avait été passé à la demande expresse de ses fondateurs américains. Il ne faudrait pas croire, toutefois, que les Arvidiens ne consumaient pas de bière, de vin ou de boissons alcooliques. Bien au contraire, ils en consumaient autant que leurs voisins, sinon plus. Ils s'approvisionnaient à Jonquière ou à Chicoutimi... ou, encore, par l'entremise du service clandestin de livraison domestique assuré par certains propriétaires de taxis. N'oublions pas qu'à l'époque, nous vivions sous le régime des coupons de rationnement... et les boissons alcooliques étaient rationnées au même titre que les denrées alimentaires ou les autres biens de consommation. D'autre part, si la direction de l'hôtel de la compagnie, le Saguenay Inn, se pliait aux restrictions imposées par ce règlement municipal et ne servait pas de boissons alcooliques, il n'en manquait pas, cependant, lors des réceptions privées ou des grands bals qui agrémentaient la vie sociale arvidienne. Il revenait alors aux organisateurs de fournir leurs propres «refreshments», comme on disait alors.

Je conclurai en rappelant que lors de sa création, Arvida avait été détachée du territoire de la paroisse de Jonquière; ce qui faisait qu'elle était située presque à mi-chemin entre la ville du même nom, et celle de Chicoutimi. Il régnait entre ces deux villes un fort esprit de clocher. Chicoutimi se voulait la Capitale du Royaume du Saguenay, alors que Jonquière devait se satisfaire d'être une ville industrielle moyenne, sans le lustre de son aînée. Il est à propos de signaler que ces deux villes se partageaient presque également les deux tiers des travailleurs

arvidiens qui ne demeuraient pas dans la ville de l'aluminium.

Chicoutimi était vraiment le chef-lieu religieux et administratif régional; avec son évêché, dont le diocèse englobait alors la région de Charlevoix, d'où étaient venus les pionniers; son séminaire, et ses nombreuses maisons d'enseignement, son hôpital universitaire, son palais de justice et sa prison, ses installations portuaires, son poste de radio et son journal, ses importants et nombreux commerces qui en faisaient le centre commercial régional par excellence, sans parler des nombreux clercs et notables qui contribuaient largement au climat socio-culturel de la ville. Chicoutimi était également le terminus du chemin de fer CN. Les sociétés de services publics: la Compagnie de téléphone Saguenay-Québec et la Compagnie électrique du Saguenay y avaient leur siège social. Elle comptait également un important atelier mécanique-fonderie, deux manufactures de meubles, une usine de chaussures. Tout en étant une ville industrielle de moyenne importance, Jonquière, pour sa part, souffrait quelque peu de l'importance envahissante de sa voisine.

La ville d'Arvida tire son nom des deux lettres des prénoms et du nom de son fondateur, M. ARTHUR VINING DAVIS, alors président de l'ALCOA, ancienne compagnie mère de l'ALCAN.

* J'ai créé ce néologisme lors de ma participation aux travaux de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et des droits linguistiques - Commission GENDRON (1968-1972), et dont j'ai fait partie à titre de commissaire. Ce néologisme qui signifie «accroître le nombre d'employés francophones dans un organisme privé ou public...» se trouve maintenant au Dictionnaire Québécois d'aujourd'hui - Robert - 1992 - p. 514. Je l'ai proposé une première fois alors que nous étudions des moyens à prendre afin d'augmenter la présence de cadres de langue française aux postes de commandes dans les milieux d'affaires et de l'industrie.

Comptes rendus

Hébert, Pierre-Maurice. *Les Acadiens du Québec*, Montréal, Éditions de l'Écho, 1994, Préface de Pierre Trépanier, illustré, 478 p.

L'historien Pierre-Maurice Hébert a publié en 1994 un ouvrage à l'image de son talent et de sa ténacité. Cet auteur de souche acadienne n'a pas oublié ses origines et depuis de nombreuses années il poursuit sa recherche pour retrouver les Acadiens éparpillés au Québec, avec autant d'acharnement que Lawrence en a mis pour les disperser. Mais sa tâche est beaucoup plus louable que celle du célèbre «habit rouge» de triste mémoire qui fut récompensé pour son action perverse.

L'ouvrage de Pierre-Maurice Hébert est le résultat d'un travail de longue haleine minutieusement mené et qui permet de sortir le lecteur des sentiers battus. Nous avons été habitués, en effet, à l'histoire traditionnelle de la Déportation des Acadiens, celle que nous avons apprise sur les bancs de l'école et qui se limitait à une seule opération et à une seule date: 1755. Hébert replace cette tragédie dans son contexte historique et nous apprend que ce génocide n'a pas été une opération de courte durée, accomplie sur un «coup de tête». La Déportation fut une action planifiée, beaucoup plus longue et cruelle que celle imaginée par les écoliers d'autrefois. Elle s'échelonna, en effet, sur plusieurs années et d'autres drames s'ajoutèrent à la tragédie de base.

Expulser des gens pacifiques et productifs, les déposséder de leurs biens, constitue déjà des actes inhumains, mais pousser la méchanceté, comme le firent les Anglais, à séparer les membres d'une même famille, à les faire languir pendant des semaines dans les cales infectes de vieux navires surchargés, pour les expédier ensuite chez un peuple «ennemi», constitue ce qu'on peut appeler un crime contre l'humanité. On vient de souligner avec tambours et trompettes, à satiété, le génocide nazi d'il y a un demi-siècle. Hébert, dans son imposant ouvrage fortement documenté, met l'accent sur cet autre génocide qu'on tâche d'occulter sous couleur de pardon, mais qui égale en cruauté ceux d'Auschwitz

et de Treblinka. Le pardon est chrétien, mais le souvenir l'est aussi car il évite aux humains de commettre les mêmes erreurs. Les Allemands, les Russes et les Français n'ont pas les droits d'auteurs sur les crimes contre l'humanité. On a tourné de beaux films sur les cruautés des Allemands et des Russes de même que sur celles des Français durant la Révolution de 1789. Il y aurait place pour une longue série d'émissions aussi instructives sur les cruautés de 1755 et après, de Grand-Pré et d'ailleurs.

L'ouvrage de Pierre-Maurice Hébert est une mine de renseignements. C'est le fruit d'une investigation quasi policière portant sur tous les Acadiens qui se sont réfugiés au Québec avant, pendant et après la Déportation. Pour quelqu'un qui a le moindre doute de sang acadien et qui veut retrouver ses racines c'est l'ouvrage idéal pour commencer et probablement terminer ses recherches, car il contient une foule de détails et une quantité, je dirais «industrielle», de noms. De plus ce livre est abondamment illustré et muni d'un bon index. La magnifique toile de Lewis Parker, en page-couverture, à elle seule, mérite le détour. Si une seule

photo vaut 10,000 mots, cette peinture représente beaucoup plus. Comme les Acadiens ont des célébrités dans tous les domaines, on y trouve aussi un chapitre sur les «notoriétés acadiennes» couvrant 7 pages. Ajoutez à cela, une chronologie de l'Histoire d'Acadie qui va de 1600 à 1994.

En résumé, l'historien Pierre-Maurice Hébert vient d'élever un monument qui permettra à tous les passionnés d'histoire de se renseigner sur le merveilleux peuple acadien et qui permettra aux Acadiens eux-mêmes, tout en pardonnant, de ne pas oublier leur dispersion tragique, même si on les invite à le faire. «Je me souviens» n'est pas simplement une devise, c'est une nécessité pour garder l'humanité dans les limites de la justice et de la grandeur d'âme.

Raoul Lapointe



Tremblay-Desjardins, Rolande, *Marie-Ange, l'enfant pas comme les autres*. Chicoutimi, Editions Myrtille Inc, 1995; 15\$.

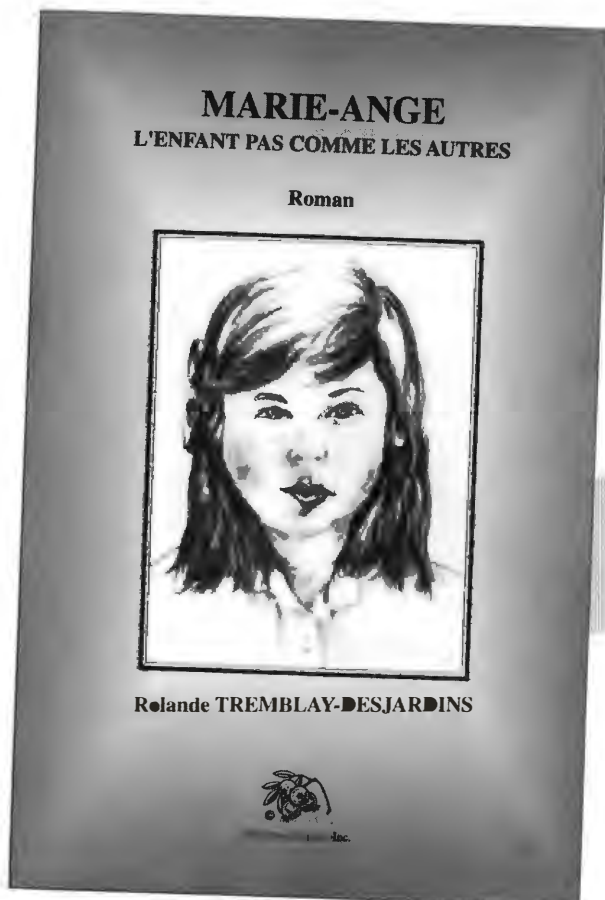
L'histoire de Marie-Ange se situe au début du siècle. Sixième enfant d'une famille de Saint-Coeur-de-Marie au Lac Saint-Jean, Marie-Ange Harvey naît infirme, perd sa mère à sa naissance et trouve refuge à l'orphelinat de Chicoutimi. Alors que cette orpheline est très jeune, la supérieure de l'institution explique au père qu'un médecin anglais de Montréal, habile chirurgien, promet qu'il peut guérir l'enfant et lui permettre de marcher, mais elle devra vivre à Montréal et subir une série d'opérations durant plusieurs années. Pour cela, le père doit renoncer à son enfant. Il est donc placé devant un cruel dilemme: conserver sa paternité et condamner Marie-Ange à une vie malheureuse ou abandonner ce droit, perdre toute trace de son enfant mais lui offrir par ce geste héroïque une vie plus heureuse. Ce pauvre homme, déjà lourdement affecté par la perte d'une épouse qu'il aimait tendrement, doit se résigner à cet autre sacrifice et sa fille prend le chemin de Montréal où elle change de nom et, en quelque sorte, de nationalité. Elle devient «Mary» et vit dans un milieu anglais. Les religieuses la traitent très bien et Mary fait de bonnes études et sait se faire aimer de ses compagnes de malheur. Toutefois, si cette orpheline a trouvé une solution à son problème physique, son problème moral reste entier. Plongée dans l'anonymat, elle ignore qu'elle a une famille et se prend à penser qu'elle vient, en somme, du néant. Les autres ont des parents, des frères, des soeurs et elle n'en a pas. De plus, à cause de son handicap et malgré son caractère enjoué et serviable, personne ne veut l'adopter, tandis que de temps

en temps l'une ou l'autre de ses compagnes trouve une famille. Mary vivra cette situation tragique jusqu'à l'aube de ses dix-huit ans. C'est à ce moment que par suite de circonstances vraiment providentielles, Mary retrouve sa véritable famille, redevient Marie-Ange et regagne Saint-Coeur-de-Marie.

À la lecture de ce petit livre de 145 pages, on croit lire un récit d'Alphose Daudet ou d'Agatha Christie, mais il s'agit pourtant de faits, étonnants sans doute, mais bien réels où l'imaginaire trouve très peu de place. Marie-Ange Harvey a existé et ses aventures incroyables ont eu lieu. Encore une fois, la réalité a dépassé largement la fiction et l'héroïne était vraiment, une «enfant pas comme les autres». Toutefois, si cette orpheline ressemble à quelqu'un c'est à ce garçonnet originaire de Saint-Polycarpe qui, en 1845, fut volé par un vendeur ambulancier alors qu'il n'avait que cinq ans; il devint marin, vécut en France et, à la suite de recherches intensives, retrouva enfin ses parents au Québec. L'histoire de Marie-Ange s'apparente à cette histoire vraie, elle aussi, publiée à la fin du siècle dernier par l'abbé Jean-Baptiste Proulx sous le titre «L'enfant perdu et retrouvé» et que j'ai lue vers l'âge de dix ans. Marie-Ange originaire de Saint-Coeur-de-Marie rejoint, dans son malheur comme dans son bonheur le Pierre Cholet de Saint-Polycarpe, l'enfant malheureusement perdu puis heureusement retrouvé lui aussi.

«Marie-Ange», un livre captivant, écrit simplement mais avec toute la force que peut produire la vérité, est un ouvrage à lire mais surtout à méditer.

Raoul Lapointe



GRAVEL ET LEVESQUE INC.
ASSURANCES GÉNÉRALES

Pierre Levesque
C D'A ASS

2106, Ste-Famille C P 2367, Jonquière Québec, G7X 7X8 Tél.: (418) 547-6648	2939, Mgr-Dufour Ville de La Baie Québec, G7D 1E7 Tél.: (418) 544-9371
---	---

En bref. . .

M. Louis-Henri Harvey

Pendant plusieurs années, M. Louis-Henri Harvey nous a rendu d'éminents services, notamment à titre de secrétaire du Conseil d'administration et de trésorier. La maladie nous prive d'un collaborateur dévoué, d'un administrateur compétent et efficace. Nous le remercions cordialement pour tout l'attachement qu'il a porté à la cause de la Société historique du Saguenay et les efforts consentis pour l'amélioration de ses finances.

M. Jean-Maurice Coulombe

Ancien maire de Shipshaw, M. Jean-Maurice Coulombe affectionnait la Société historique du Saguenay. Au cours des années passées au sein du Conseil d'administration, M. Coulombe a occupé le poste de président. M. Coulombe nous aura fait bénéficier de ses contacts dans le milieu des corporations municipales et scolaires. Nous le remercions chaleureusement pour tout son dévouement.

Nouveau membre de l'Ordre des Vingt-et-Un

Suite au décès de M. Armand Parent survenu le 2 novembre 1994, la Société historique du Saguenay a procédé à un appel de candidatures et désigné un Comité de sélection pour la recommandation d'un nouveau membre de l'Ordre des Vingt-et-Un. C'est ainsi que madame Annette Fortin a été nommé officiellement au sein de l'ordre des Vingt-et-Un lors d'une cérémonie protocolaire au monument des Vingt-et-Un, à Ville de La Baie, le 11 juin dernier, pour sa contribution et son implication sociale dans le mouvement de l'AFEAS, ainsi que pour sa contribution dans la connaissance de l'histoire d'Hébertville.

Drapeau et hymne du Saguenay-Lac-Saint-Jean

La Société historique du Saguenay est dorénavant en mesure de répondre à la demande pour le drapeau du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il est disponible dans les formats et les prix suivants: 24" X 36" à 40\$; 36" X 72" à 60\$; 54" X 108" à 90\$. Quant à l'Hymne au Saguenay et au Lac-Saint-Jean, il a été enregistré par la Chorale Sainte-Cécile, sous la direction de l'abbé Raymond Tremblay, et est disponible sur cassette au prix de 5\$ l'unité.

Rédition du *Recueil de Généalogies des comtés de Charlevoix-Saguenay* par le frère Eloi-Gérard

La préparation de la réédition du Recueil de Généalogies des Comtés de Charlevoix-Saguenay est en bonne voie. Nous comptons finaliser notre projet d'ici la fin de l'année 1995-début 1996. Dans le but de recueillir le financement dont nous avons besoin, nous avons mis de l'avant une pré-vente. Nous vous invitons donc à réserver votre série de deux tomes au prix réduit de 65\$ (au lieu de 80\$). Vous trouverez à l'intérieur de la revue un dépliant vous apportant les informations appropriées.

Recherche d'informations sur les HASPARD

Un article est en voie de préparation sur l'utilisation des chevaux comme source d'énergie pour les moulins à farine, à battre, etc., qui ont existé à une certaine époque. Nos ancêtres avaient donné le nom de «*haspard*» à ces mécanismes.

Nous avons des références sur ce sujet, mais elles se situent toutes à l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Si nos lecteurs possèdent des références, ou des photos, sur ce sujet, ils sont invités à aviser la direction de Saguenayensia, car nous aimerions bien donner un petit cachet «domestique» à cet article.

La Direction de la Société historique du Saguenay
adresse à la municipalité de

LAROUCHE

ses hommages, à l'occasion du 100^{ième}
anniversaire de sa fondation.

Notes de recherche: «Arrête de courir, ma petite cavèche!»

par
Raoul Lapointe

Le mot «cavèche» était utilisé il y a quelques années et avait le sens de «tannante», «agaçante», «malcommode». On s'en servait comme avertissement désapprobateur que l'on servait aux filles; mais ce reproche revêtait un aspect de tendresse. *Cavèche* avait, en effet, à peu près le même sens que «bougre» et «bougresse» utilisés pour avertir les enfants tapageurs ou trop entreprenants: «Mon petit bougre! arrête de crier à tue-tête.» « Ah! la petite bougresse, elle passe son temps à me jouer des tours.» Par exemple, une mère fatiguée, suppliait sa fille d'arrêter ses courses folles dans la maison, en lui disant: «Ah! ma petite *cavèche*, arrête de courir ainsi, tu me casses les oreilles!» Une recherche assez poussée sur l'origine de ce mot a donné le résultat qui suit.

Au 16^{ème} siècle, le mot «cavete» ou «caveste», signifiait «pendard» ou «coquin», ce qui se rapproche beaucoup du sens donné au mot «cavèche» tel qu'utilisé jadis au Saguenay-Lac-Saint-Jean¹, si l'on a soin d'y ajouter quelques onces d'amour.

Le vieux mot «cavech», qu'on retrouve dans le *Dictionnaire de l'ancien langage français*, de Jean-Baptiste de la Curne de Sainte-Palay, publié en 1875 (DHAF), signifie «chevet de lit» et tire son étymologie de «cavèche» utilisé pour «tête». Par ailleurs, pour le DFSS², *cavèche* est un mot du Languedoc qui veut dire «tête». Le Dictionnaire pratique Quillet a retenu «cheval cavèche de more» qui veut dire «cheval à tête noire», qui a peut-être un lien avec «tannant» dans le sens de «mauvaise tête» (noire).³

Une informatrice de l'Ascension au Lac-Saint-Jean, faisait remarquer que, pour elle, le mot «cavèche» signifiait «hibou». J'ai donc poussé mes recherches de ce côté pour découvrir ce qui suit: Dans le DHAF, mentionné plus haut, on trouve «cheveche» qui signifie «chouette» et l'auteur

ajoute: «Le mot s'emploie en Poitou sous la forme de *chavèche* et *chevèche*. En Saintonge, on n'a que *chavèche*. Or dans les dictionnaires Bélisle et de Trévoux, on voit que les mots «chouette», «chat-huant» et «hibou» sont pratiquement synonymes. Voici ce que disent ces deux ouvrages au mot «chat-huant». 1-A. Bélisle: «Sorte de hibou». 2-B. Dictionnaire de Trévoux: «C'est un oiseau de nuit qui mange les souris et les petits oiseaux, que le peuple regarde comme un oiseau de mauvais augure. C'est la même chose que le hibou et le duc.» Emile Littré, pour sa part, résume magnifiquement le tout comme suit: «Chavèche, cheveche, dans l'ancien français signifie tête, vêtement de tête; ce nom a pu être attribué à une espèce de chouette, ces oiseaux ayant une tête remarquable». Pour le Bélisle, le mot «chouette» est un terme de tendresse, et il donne comme exemple: «Ma petite chouette». En résumé, une mère qui utilise envers sa fille le mot *cavèche* (qui revient à «chouette») lui témoigne de la tendresse, même si elle est quelque peu irritée. Elle la «supplie» beaucoup plus qu'elle ne lui «ordonne» d'arrêter son tapage.

Une autre informatrice, de Chicoutimi cette fois, mentionnait que, lorsqu'elle et ses soeurs couraient dans la maison, les cheveux en broussailles, sa mère leur disait: «Voulez-vous arrêter, vous avez l'air de vraies «cavèches», faisant, semble-t-il, allusion au hibou qui ressemble à une personne mal peignée. Elle ajouta que le mot «cavèche» ne s'appliquait qu'aux filles.

¹ Greimas, A. J. Dictionnaire de l'ancien français, jusqu'au milieu du 14^{ème} siècle (Larousse).

² DFSS: Dictionnaire de la langue française du seizième siècle, d'Edmond Huguet, 1925.

³ Le mot «noir», en effet, a souvent une connotation péjorative: série noire, humour noir, âme noire, projet noir, marché noir, travail au noir, broyer du noir, mouton noir.

HEURES D'OUVERTURE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

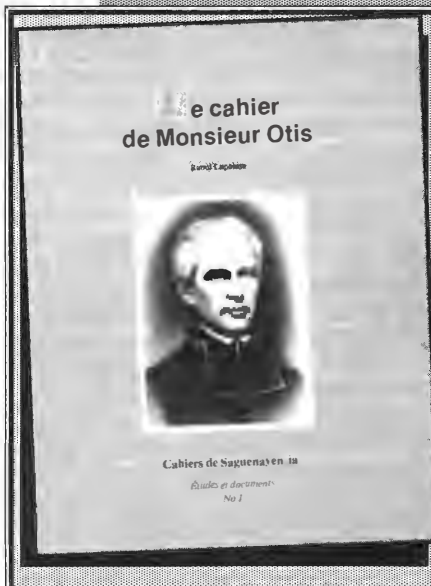
Du lundi au vendredi
9h00 à midi
13h00 à 16h30

Besoin de
renseignements
sur le Saguenay—
Lac-Saint-Jean?

Contactez la Société historique du Saguenay!

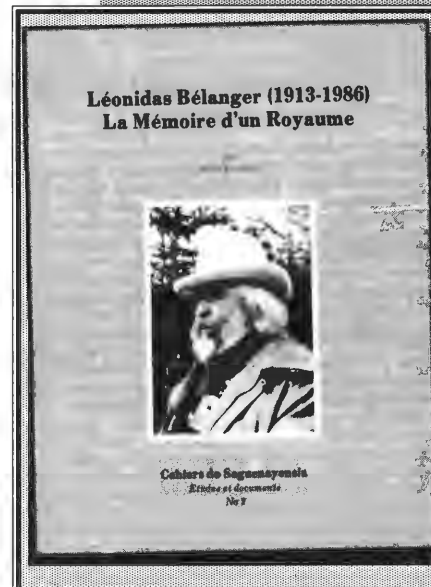
Les cahiers de Saguenayensia

- Études et documents -



Le cahier de Monsieur Otis

Parmi les Vingt-et-un, certains ont contribué à enrichir la toponymie de leur terre d'accueil. On connaît l'Anse-à-Benjamin, Saint-Alexis, la Rivière-à-Mars. Lucien Otis, contemporain des Vingt-et-un, a imprimé, lui aussi, sa marque toponymique en laissant son nom à un canton, un lac et une paroisse. Mais avec les années, la figure de ce pionnier s'est estompée et seuls les pièces d'archives, les vieux registres et les cartes géographiques ont conservé sa mémoire. En publiant le cahier de Monsieur Otis, Raoul Lapointe rend justice à l'un de nos pionniers les plus illustres en le tirant de l'oubli.



Léonidas Bélanger (1913 -1986) La Mémoire d'un Royaume

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, le nom de Léonidas Bélanger est omniprésent. Quand on aborde les thèmes de «généalogie», «génétique», «consanguinité» ou «maladies héréditaires», on ne peut faire autrement que de penser à lui. En effet, pendant plus de 40 ans, Léonidas Bélanger a mis ses connaissances généalogiques au service de la médecine pour essayer de faire la lumière sur certaines maladies héréditaires répandues dans le Royaume du Saguenay. Quand on pense au musée régional, à la fête du Saguenay, à l'Ordre des XXI ou encore au Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, c'est le nom de Léonidas Bélanger qui refait surface. «Léonidas» était mêlé à tout... il connaissait les plis et replis de sa région natale; c'était vraiment la Mémoire d'un Royaume.

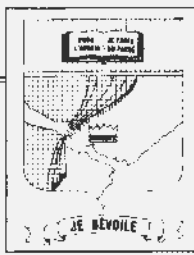
La série *Études et documents* des Cahiers de Saguenayensia comprend cinq numéros:

- Le cahier de Monsieur Otis (#1)
- Léonidas Bélanger, la mémoire d'un royaume (#2)
- Un royaume à découvrir (#3)
- L'école Apostolique de Chicoutimi (#4)
- Wilbrod Villeneuve, des outils et des hommes (#5)

Disponibles, comme toutes les excellentes publications de la SHS, au local de la Société, ou par commande postale, en incluant deux dollars de frais de poste et de manutention.

**Société historique
du
Saguenay**

C.P. 456,
Chicoutimi, Québec
G7H 5C8



Liste des publications de la Société historique du Saguenay toujours disponibles

#7- Bon Désir, Abbé Victor Tremblay	1943	3.00\$
#8- Inventaire des contrats de mariages au greffe de Charlevoix, Éloi-Gérard	1943	10.00\$
#10- Les Escoumins, Abbé René Bélanger	1946	5.00\$
#12- La plus ancienne famille au Saguenay, J.-Allan Burgesse	1948	5.00\$
#17- Le père d'un peuple, Paul Médéric	1957	9.95\$
#20- Mgr Dominique Racine, Jean-Claude Drolet	1968	5.00\$
#21- Histoire du Saguenay, Mgr Victor Tremblay	réédition 1984	9.95\$
#22- Histoire de l'imprimerie au Saguenay, Raoul Lapointe	1969	5.00\$
#23- Le découvreur du Canada, Mgr Victor Tremblay	1970	5.00\$
#27- Le site 8.s10a, J.-Henri Fortin	1972	2.50\$
#40- Au temps des rêves et des défis, Armand Demers	1986	15.00\$
#43- Le curé Hébert, Pierre-Maurice Hébert	1988	25.00\$
#45- Au temps de la pinière, Raoul Lapointe	1993	20.00\$
#46- Le récit de Chicoutimi (B.D.), Julien Bergeron et Steeve Barrette	1992	15.00\$
#47- Mém-O-Raison, Mgr Paul-Émile Côté	1994	25.00\$

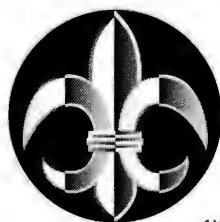
Cahiers de Saguenayensia: Études et documents

#1- Le cahier de Monsieur Otis, Raoul Lapointe	1986	8.00\$
#2- Léonidas Bélanger (1913-1986) La mémoire d'un royaume, Raoul Lapointe	1986	8.00\$
#3- Un royaume à découvrir, Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean	1987	8.00\$
#4- École Apostolique de Chicoutimi (1918-1993), Raoul Lapointe	1993	8.00\$
#5- Wilbrod Villeneuve, des outils et des hommes, Pascale Galipeau	1994	8.00\$

Cahiers de Saguenayensia: Histoire des municipalités

#1- L'Anse-Saint-Jean, Russel Bouchard	1986	5.00\$
#3- Métabetchouan, Russel Bouchard	1987	5.00\$
#4- Chicoutimi, Russel Bouchard et Normand Perron	1988	5.00\$
#5- Saint-François-de-Sales, Roland Bélanger	1988	5.00\$
#6- Ville de la Baie, Russel Bouchard et Jean Martin	1988	5.00\$
#7- La Doré, Russel Bouchard	1989	5.00\$
#9- Saint-Félicien, Russel Bouchard	1990	7.95\$
#10- Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, Russel Bouchard	1991	7.95\$
#11- Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Bas-Saguenay, Russel Bouchard	1991	12.00\$
#12- Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Haut-Saguenay, Russel Bouchard	1991	15.00\$

*Ces publications sont disponibles au local de la Société historique du Saguenay
ou par commande postale (C.P. 456, Chicoutimi, Québec, G7H 5C8).*



*"Du haut de ses pignons, on admire la beauté des rivières, responsables de la venue d'Alcan au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ses murs parlent. Ils racontent des souvenirs d'amitié entre des travailleurs éloignés de leur patelin, des visiteurs de la noblesse et du labeur des hommes qui ont travaillé d'arrache-pied à lui donner une âme..."**

Le Manoir du Saguenay demeure là, présent, comme un symbole des aspirations d'une entreprise qui partage son histoire avec celle d'une région.

* Extrait de la brochure "Le Manoir du Saguenay". On peut se procurer ce document ainsi que les trois tomes de "Mission mondiale, histoire d'Alcan", de Duncan C. Campbell, en communiquant avec la Direction des affaires publiques d'Alcan au Saguenay—Lac-Saint-Jean, (418) 699-3666.



H
I
S
T
O
I
R
E